LA L ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 1 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 16 JUILLET 1969 PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

Situation améliorée de l'emploi en mai

Analysant les statistiques de l'emploi à la fin du mois de mai, le ministère des Affaires sociales conclut "qu'il y a eu croissance simultanée des nombres de demandes et d'offres d'emploi non satisfaites". Il y avait, le 31 mai, 224,000 demandes d'emploi non satisfaites contre 221,600 à la fin d'avril, et 76,200 offres non satisfaites contre 73,800. Pour le ministère des Affaires sociales "la croissance du nombre des offres vient confirmer toutes les remarques faites antérieurement sur l'extension de la pénurie de main-d'oeuvre. Pour le troisième mois consécutif, le nombre des offres enregistrées a dépassé celui des demandes nouvelles".

"En ce qui concerne les demandes non satisfaites, la croissance notée en mai, faisant suite à une décroissance continue depuis neuf mois mais ralentie depuis le début de l'année, doit être interprétée avec prudence; les incertitudes affectent les variations d'aussi faible amptitude que celles notées depuis trois mois et interdisent toute extrapolation des tendances enregistrées sur cette très courte période."

Enfin, annonce le ministère, le nombre des bénéficiaires de l'aide publique évolue parallèlement à celui des demandes d'emploi non satisfaites, la moitié exactement des demandeurs inscrits bénéficient maintenant de cette aide".

(BNF, 28-6-69)

☆ ☆ ☆

L'hon. Jean-E. Dubé à Winnipeg

Le jeudi 10 juillet, le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Jean-Eudes Dubé, a pris la parole devant une assemblée d'anciens combattants de Hong Kong, à Winnipeg.

Dans son discours aux anciens combattants, M. Dubé a déclaré qu'il était toujours très ému de rencontrer d'anciens camarades. Il a souligné les efforts et le courage des soldats qui avaient combattu à Hong Kong. "Des 1,975 Canadiens qui ont servi à Hong Kong, 557 ou environ un tiers d'entre eux ne sont jamais revenus au Canada. Votre lutte a pu être une action désespérée dès le début; vous avez pu être des héros en raison des circonstances. Cependant, vous avez tous rempli votre devoir et vous avez même accompli plus que tout ce que l'on pourrait humainement attendre d'un groupe de combattants, en quelque lieu que ce soit, et à quelque époque que ce soit".

M. J.-E. Dubé a aussi annoncé que la Commission d'enquête Woods dans les affaires des anciens combattants avait terminé son travail après deux ans et demi de recherche: "Vous vous rappelez sans doute qu'en septembre dernier, à l'occasion du discours du Trône, les Canadiens reçurent l'assurance que le gouvernement actuel se préoccuperait plus particulièrement d'assurer plus de justice, de dignité et de considération à l'individu, particulièrement à une époque caractérisée par l'Etat omniprésent, l'automatisation de l'industrie, l'embrigadement social et les lois anciennes. Je suis heureux de vous dire que le 26 juin dernier, le rapport du Comité Woods était référé au Comité permanent des Affaires des anciens combattants de la Chambre des Communes. Le Comité permanent a déjà annoncé qu'il commencera ses séances d'étude le 15 septembre prochain".

En terminant, le ministre a ajouté que les anciens combattants avaient un rôle à jouer dans la société actuelle. "La nouvelle génération — celle de l'après-guerre — a développé des attitudes et un idéal qu'elle veut exprimer d'une façon qui ne nous est pas toujours familière. Mais c'est à nous qu'il appartient de combler cette lacune qui existe entre nous et cette génération nouvelle, elle qui n'a pas été témoin des événements qui ont façonné notre époque".

A LIRE

Saint-Léon, centre de progrès – page 7

Document – le vol spatial d'Apollo 11 – page 10

La SFM dans l'Est

Une fête de la St-Jean au Manitoba?

— Reportage par Gérald Backeland

A la fin du mois de juin, M. Maurice Gauthier, président de la Société Franco-Manitobaine a participé à deux événements importants, soit la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal et le Congrès annuel de la Vie française à Sherbrooke. La Liberté et le Patriote a interviewé M. Gauthier au cours de la semaine dernière afin de livrer aux lecteurs du journal les impressions que le président de la SFM a retenues devant ces deux événements.

La Saint-Jean à Montréal

M. Gauthier a déclaré que la Saint-Jean avait été pour lui une occasion à la fois décevante et enrichissante. La déception, selon M. Gauthier, dépendait du fait que les fêtes n'avaient pas du tout le caractère national qu'on avait recherché en invitant les représentants des autres provinces du Canada. "En somme, j'étais le seul représentant de l'extérieur du Québec indépendamment du fait qu'on ait envoyé des invitations à tous les représentants des divers associations canadiennes-françaises et même à nos confrères franco-américains. Par conséquent, la Saint-Jean était uniquement une fête du Québec".

Interrogé s'il avait été frappé par l'ampleur et la grandeur de la fête, M. Gauthier a répliqué que c'était surtout l'atmosphère de joie qui avait retenu son attention. "C'est sans doute le tempérament latin des Canadiens français qui crée cette atmosphère qui est certes très différente de celle des milieux anglo-saxons. Au grand bal ou à la réception des Néo-Canadiens, on ressentait une atmosphère de gaieté dans la salle. Les gens dansaient, chantaient et applaudissaient chaque chanson, chaque moment de la fête.

M. Gauthier souligna le fait qu'il avait rencontré plusieurs personnes qui se sont montrées très sympathiques envers les francophones du Manitoba et de l'Ouest du pays. "J'ai rencontré le président de la fête, M. Marc Carrière, et je lui parlai un peu de la possibilité d'organiser une telle fête dans l'Ouest canadien. M. Carrière, qui est aussi le président de la Société commerciale de Dupuis et Frères, ainsi que de plusieurs autres compagnies, m'a dit qu'il aimerait bien être invité au Manitoba et de mettre son expérience au service de l'organisation d'une telle fête". M. Gauthier a précisé qu'il avait aussi parlé aux autres organisateurs de la Saint-Jean qui ont aussi offert leur pleine collaboration si une telle fête devait être organisée dans l'Ouest.



M. Maurice Gauthier, président de la SFM

La Saint-Jean au Manitoba

Selon M. Gauthier, l'idée d'organiser une fête de la St-Jean au Manitoba l'avait préoccupé au cours de toutes les activités auxquelles il a participé à Montréal. "Evidemment, a-t-il précisé, une fête manitobaine n'aurait pas tout le déploiement de la fête de Montréal, mais je suis convaincu d'organiser une fête qui ne fefêtes pour commémorer la semaine française ou la St-Jean-Baptiste. Actuellement, c'est encore au niveau d'une idée personnelle, mais je puis vous dire que je suis assez convaincu pour en discuter avec l'exécutif de la SFM. Je pense qu'il y aurait moyen de faire quelque chose de convenable pour l'été 1970 ou pour fêter le centenaire de la province. L'important serait la possibilité qu'il y a moyen d'organiser des rait pas uniquement appel au Québec, mais aussi aux groupes et aux artistes de la Saskatchewan et de l'Alberta. J'aimerais organiser une fête vraiment populaire où la masse des gens pourrait participer. Pourquoi ne pas dire aux gens d'une certaine région, qu'ils sont responsables d'un char allégorique... peut-être que la Chambre de Commerce de Saint-Pierre et celle de Saint-Malo pourraient mettre sur pied un char allégorique convenable... on pourrait peut-être organiser la fête autour de la venue d'un grand artiste. Il me semble qu'il y aurait moyen de faire quelque chose à notre portée, quelque chose de convenable, quelque chose dont les gens pourraient profiter".

Le Conseil de la Vie française

Le président de la SFM a aussi participé au cours de son récent voyage dans l'Est à la réunion annuelle du Conseil de la Vie française au Canada. Selon M. Gauthier, cet organisme a pour but spécifique de s'occuper des intérêts des francophones qui sont en minorité dans le Canada et les Etats-Unis. L'organisme est composé d'un bureau de direction d'environ cinquante personnes qui représentent les minorités auprès des gouvernements fédéral et provinciaux. Le travail du Conseil peut être de présenter des mémoires auprès des autorités gouvernementales, d'organiser des voyages ou de reconnaitre officiellement les contributions de certains individus dans le domaine de la promotion de la vie française dans le pays.

Selon M. Gauthier, les principaux sujets de discussion à cette réunion de trois jours ont été la loi sur les langues officielles et les répercussions de certaines commissions d'enquêtes dans les domaines de l'éducation. L'attitude du Conseil, selon le président de la SFM, est nettement fédéraliste, car l'organisme est formé de personnes qui habitent toutes les régions du continent nord-américain.

Un rapport impressionnant

Au cours de la réunion annuelle, les diverses associations qui représentent les francophones ont présenté leur rapport. Tout en soulignant que le travail accompli par la SFM dépendait d'une foule de gens, M. Gauthier a déclaré que le rapport de l'association manitobaine avait vraiment impressionné les membres de l'organisme. "La plupart des autres rapports se résumait en gros à une nomenclature des activités culturelles qui avaient eu lieu dans les différentes régions. Toutefois, grâce aux changements occasionnés par le Rallye, le Manitoba a pu présenter peut-être le rapport le plus imposant. Je crois qu'on est plus avancé que certaines autres provinces dans le domaine de la réorganisation.

Une formule à suivre

M. Gauthier a souligné qu'il avait été étonné d'apprendre que les fonctionnaires du Secrétariat d'Ottawa suggéraient les formules manitobaines quand il s'agit de réorganiser une autre minorité. "Un des fonctionnaires publiques a préparé un document sous forme de brochure, contenant les cinq thèses du Rallye, des rapports au sujet du Rallye et des conséquences du Rallye. Ce livre-là et un aperçu du programme d'animation que nous avons entrepris, tout cela est entre les mains des fonctionnaires du ministère d'Etat et le mot d'ordre est de suggérer cette formule aux autres minorités. La délégation acadienne à la réunion du Conseil de la Vie française a même mentionné à la suite de la présentation du rapport que M. Préfontaine, qui travaille dans leur région, avait suggéré notre formule de réorganisation".

Conclusion

M. Gauthier a souligné en terminant que le voyage dans l'Est avait été très profitable. "J'ai rencontré beaucoup de gens qui pourront peut-être un jour être très utiles pour les francophones de l'Ouest". Indépendamment de tout, il semble que le voyage du président de la SFM dans l'Est ait atteint un but qu'il ne faut jamais oublier, c'est-à-dire de faire connaitre les francophones du Manitoba par tous les Canadiens du pays.

En marge de l'ouverture officielle de l'école d'Ile-des-Chênes

ILE-DES-CHENES — Les paroissiens d'Ile-des-Chênes et de Grande-Pointe désirent remercier tous ceux qui étaient présents à l'ouverture officielle de notre école, le dimanche 22 juin.

Le programme était des plus appropriés. A la suite de la bénédiction par notre curé, M. l'abbé Marcel Dacquay, il y eut discours par M. le Dr F. P. Doyle, MM. N. S. Toms, N. Harvey, G. Guilbault et A. d'Auteuil, notre commissaire.

M. Jean-Paul Courcelles, principal de l'école, agissait comme maître de cérémonies. Deux numéros musicaux assortis nous furent présentés par les élèves, sous la direction de Sr Ruest, et accompagnés au piano par Mme J. d'Auteuil. Ils interprétèrent "Bless This House" et "La jardinière du Roi". Les solistes étaient Diane Audette et Pierre Trudeau.

Le tout fut suivi d'un goûter servi par la Ligue des Femmes Catholiques.

Le décor était à la fois simple et assorti à une école élémentaire. On pouvait se rendre facilement compte des multiples heures de travail de la part des enseignants, ainsi que de leurs élèves.

Nous sommes fiers de notre école et nous croyons sincèrement que le français est encore à l'honneur à Ile-des-Chênes. Aussi, nous sommes convaincus que les grandes institutions françaises, telles que le Collège de St-Boniface, se feront toujours un plaisir d'accueillir nos enfants comme ils l'ont d'ailleurs fait auparavant.

M.-T. A.

Lettre de Prague

Strougal préfère contraindre que convaincre

MM. Husak et Strougal se sont adressés jeudi aux communistes d'Ostrava, l'un des plus importants centres sidérurgique et minier du pays. Les textes de leurs interventions méritent d'être retenus car ils indiquent les intentions immédiates de l'équipe actuelle.

M. Husak a lancé un appel vibrant à tous les gens "honnêtes" qui désirent soutenir l'édification du "socialisme". Il a été frénétiquement applaudi par l'assistance, limitée, semble-t-il, à des fonctionnaires triés sur le volet et à des "vieux communistes".

Il est intéressant de constater que les mises en garde deviennent beaucoup plus sévères à l'encontre de "ceux" qui préparent, y compris au sein d'organisations du PC, des actions, à l'occasion de l'anniversaire de "l'été des tanks", par exemple. M. Husak, dans son discours improvisé, n'a pas caché que ceux qui continueront à s'opposer au cours politique actuel, se heurteront à des mesures administratives.

Une fois de plus, le leader du PCT a remercié les militants qui, durant le printemps, sont restés fidèles aux "principes marxistes-léninistes" et à l'amitié avec l'URSS. Ceci indique que les dirigeants actuels s'emploient à gagner le soutien total, faute de mieux, des forces d'"extrême gauche", c'est-à-dire des dogmatiques et des sectaires.

Le discours de M. Strougal — l'homme qui monte — orienté, en principe vers les questions économiques, a été également significatif. Tout en affirmant que la réforme économique se poursuivra. Il a déclaré qu'elle se réalisera sur des critères "réels" et non pas au moyen de méthodes extrêmes. Le fait même que M. Strougal, pour la première fois, en public, ait ouvertement critiqué les méthodes économiques appliquées en Yougoslavie, indique que l'auto-gestion ouvrière, tellement revendiquée par la classe ouvrière de ce pays, est pratiquement enterrée.

M. Strougal a aussi soulevé le problème de la presse, accusant certains journalistes de la télévision d'activités provocatrices. Il a annoncé que la direction du PC est décidée à poursuivre jusqu'au bout l'épuration dans les moyens de communication de masse. A ce sujet, il se confirme que la direction du pays ne tolérera plus que les journalistes se "taisent". Dorénavant, les journalistes qui refuseront de soutenir activement la politique du parti se verront privés de leur emploi.

Ce n'est pas par hasard que M. Strougal a déclaré, à Ostrava, que seulement l'hebdomadaire "Tribuna" (orthodoxe) et la presse communiste méritent d'être félicités.

Un autre passage du discours de M. Strougal mérite aussi d'être souligné. C'est celui ou, après avoir recommandé la poursuite, changements de "cadres" à tous les échelons du PC, des organisations de masse et de l'appareil d'Etat (c'est-à-dire l'épuration) a déclaré: "Désormais, nous ne combattrons plus sur le plan politique ceux qui s'opposeront à nos décisions, mais nous ferons respecter les 'lois' socialistes".

D'autre part, M. Strougal a annoncé que le Comité central du PCT prépare activement une analyse de l'évolution politique dans le pays depuis le 13e Congrès du parti et notamment pour la période s'étendant de janvier 1968 à fin mars 1969. On doit donc s'attendre à ce que la plupart des thèses soviétiques sur le printemps soient reconnues justes.

Comment réagit l'opinion publique?

Malgré les mises en garde, les progressistes ne capitulent pas. Un tract, distribué par les étudiants, invite la population à manifester passivement à l'occasion du 600e anniversaire de la naissance du maître Jan Hus, notamment en accrochant des drapeaux noirs aux fenêtres des immeubles. Un autre texte, signé "les journalistes communistes et sans parti", appelle la population à poursuivre la lutte pour le socalisme au visage humain qui "triomphera plus tôt que ne le pensent ceux qui l'ont trahi en optant pour une brève carrière".

L'appel demande aux ouvriers et aux intellectuels progressistes de ne pas démissionner des rangs du PC et de tenir le coup en attendant le moment d'agir.

Il qualifie les "journalistes" qui soutiennent le cours actuel de journalistes incompétents, n'ayant pas le moindre crédit. Enfin, les journalistes libéraux, auteurs de ce texte anonyme, vu les circonstances actuelles, demandent à la population de profiter des prochaines élections pour dresser un barrage contre les candidats conservateurs.

Jaime Pinto

Réunion régionale à La Broquerie

Le samedi 19 juillet, à 12 h 15, à la salle de l'aréna de La Broquerie, M. Maitland B. Steinkopf, président de la Corporation du Centenaire du Manitoba, sera l'orateur invité à une réunion régionale du Centenaire.

Le but est d'étudier et d'établir le programme des fêtes pour la célébration de l'Année centenaire du Manitoba, en 1970.

D'autres orateurs y adresseront aussi la parole, notamment M. Walter F. McLean, récemment nommé directeur exécutif de la Corporation du Centenaire.

Un officier en relations publiques de la Corporation, M. E. Olivario, présentera une série de diapositives du Centenaire du Canada comme source de suggestions pour la préparation du Centenaire du Manitoba.

A cette même réunion est prévue une période de discussions, en petits groupes, où chacun donnera ses idées en vue des fêtes manitobaines de 1970.

Des réunions de ce genre ont déjà été tenues en diverses régions de la province. Celle de La Broquerie comprend une grande partie du Sud-est manitobain et la municipalité de Springfield.

A tous les délégués de la région: bienvenue à La Broquerie.

Impasse à la cathédrale

Rapport du comité de construction

Le comité exécutif de la construction d'une cathédrale a présenté son rapport récemment et a jugé que l'avenir de la cathédrale de St-Boniface se trouve actuellement dans une impasse. Les membres de l'exécutif considèrent par conséquent que le mandat qu'on leur avait confié, quant à l'étude de la reconstruction d'une cathédrale, est accompli.

Dans son rapport de sept pages, le comité de l'exécutif souligne qu'il a rempli toutes les conditions du mandat qui lui avait été confié au lendemain de l'incendie qui a ravagé la cathédrale le 22 juillet 1968. Le comité a procédé au déblaiement des ruines, a créé les comités nécessaires à leur travail, et a fait des démarches en vue d'embaucher des architectes.

Le déblaiement et l'état financier

Selon le rapport, le déblaiement des ruines est complet. Certaines réparations ont dû être faites afin de protéger la toiture de la sacristie et les systèmes d'eau, d'électricité et de chauffage. Les primes d'assurances et la facture des peintres et de l'entrepreneur ont été payées et la dette de la paroisse a été liquidée. Les placements se chiffrent à $794,000 et rapportent des intérêts de 6½ et 7½ pour cent, soit $25,000 depuis l'incendie de juillet. Des dons au montant de $31,411.92 ont été reçus de diverses sources depuis l'incendie du 22 juillet. Bien que les membres du comité aient établi un fonds de construction, ils ont toutefois souligné que l'état actuel des démarches au sujet de la reconstruction les a empêchés de lancer une campagne de souscription. Selon le rapport "un temps précieux et propice à la perception est disparu et il sera peut-être très pénible de la raviver. Les émotions et la sympathie sont presque épuisées".

Le travail accompli

Le rapport souligne que le comité exécutif a tenu 22 réunions au sujet de la reconstruction d'une cathédrale. Un comité de sondage, conçu pour enquêter auprès des paroissiens, a indiqué que la forte majorité des gens qui ont remis environ deux mille questionnaires ont été en faveur d'une construction sur le même emplacement en se servant de la façade et des murs. D'après le sondage, l'état financier de la paroisse et les moyens de prélever les fonds nécessaires à la reconstruction seraient des facteurs décisifs dans tout projet. Le rapport signale qu'il y a eu divergence d'opinions au sujet de la validité de cette enquête qui, selon certaines personnes, n'était pas scientifique.

Le 1er avril, au cours d'une réunion fort mouvementée à laquelle assistaient les membres du comité, les syndics et plusieurs membres du clergé, la décision fut prise d'engager un animateur social pour évaluer la situation. Le rapport de l'animateur social, M. Beaucage, suggérait aux membres de l'exécutif de procéder à une enquête sociologique partielle avant de commencer la construction matérielle de la cathédrale. L'animateur social a aussi suggéré qu'un programme d'animation sociale conçu à la lumière de ces résultats soit mis sur pied pour une certaine période de temps. A ce moment, les membres du comité ont précisé qu'une telle décision ne faisait pas partie de leur mandat. Toutefois, ont-ils ajouté, le comité ne voulait pas procéder à la construction d'une église sans le consensus des vicaires qui tenaient à cette idée.

Les architectes

Le comité de l'exécutif a entrepris plusieurs démarches auprès des architectes de la ville en vue de la reconstruction d'une église-cathédrale. Aux premières rencontres, huit firmes d'architectes étaient présentes: Moody & Moore, Gaboury Lussier Sigurdson, Libling Michener, Zunic & Sobkowich, Boyle F. Schaeffer, Smith Carter Searle, Norman Russell et Green Blackstein Russell. Dans les conclusions de son rapport, le comité recommande aux autorités paroissiales et diocésaines que les services de Messieurs Gaboury, Lussier et Sigurdson soient retenus à des conditions financières sujettes à discussion entre les propriétaires et les architectes. Le comité porte aussi son choix en second lieu sur M. Nicholas Zunic et en troisième lieu sur M. Christie, de la firme de Moody & Moore.

Les questions à venir

En première page du bulletin paroissial de la basilique-cathédrale du 13 juillet 1969, les autorités de la paroisse ont fait une revue de cette longue année de discussion par le comité de construction et les différents membres du clergé. Deux possibilités s'imposent en ce moment, ou procéder à une enquête sociologique partielle du milieu et à un programme

(Suite à la douzième page)



Aurons-nous une nouvelle cathédrale à Saint-Boniface?

ÉDITORIAL

Les jeunes nous quittent

Périodiquement de divers coins de la province du Manitoba et de la Saskatchewan, on entend différentes personnes sonner l'alarme devant le départ des jeunes gens. Qu'il s'agisse de l'immigration vers la ville ou d'un passage vers d'autres provinces, le cri d'alarme a toujours le même refrain.

Par ailleurs, on entend dire assez souvent que les jeunes Canadiens français de l'Ouest sont éparpillés de par le monde, dans les diverses ambassades canadiennes ou dans les sociétés industrielles et commerciales. Fiers de l'esprit débrouillard de nos jeunes, nous sommes les premiers à citer ces nombreux exemples pour témoigner de l'utilité conserver sa langue et sa culture. Que de fois ai-je entendu des parents encourager leurs enfants à parler le français en rappelant, à titre d'exemple, la brillante carrière qu'avait décrochée tel fonctionnaire public parce qu'il avait conservé sa langue maternelle.

Mais tous les jeunes ne veulent pas aller nécessairement travailler à Ottawa ou dans une ambassade parisienne: il y en a aussi qui veulent vivre dans leur province.

Le départ des jeunes de leur village ou de leur province dépend sans doute du fait qu'on a toujours séparé le fait français de tout but fonctionnel dans la société. Parlez français, a-t-on dit, mais soyez prêts à travailler en anglais, à gagner votre pain en anglais, à vous divertir en anglais, à faire vos impôts en anglais et à vous spécialiser en anglais. De plus, si aucun métier du village ne vous intéresse, vous n'avez qu'à quitter votre centre canadien-français pour aller ailleurs. Mais n'oubliez pas de conserver votre langue maternelle.

Croire que le français puisse survivre dans une situation pareille ou que les jeunes conserveront leur langue dans une motivation plus grande, c'est jouer des airs de lumière pour les anges. Invoquer le bilinguisme pour parler l'anglais ou pour se donner bonne conscience devant notre paresse et nos convictions de cuisine sont encore moins des solutions d'avenir.

Il faut travailler pour les jeunes en créant des conditions qui leur permettront d'évoluer normalement dans leur langue et leur culture. Sans quoi, ils passeront à la normalité anglaise qui, elle, ne se préoccupe pas à tous les congrès ou à tous les dix minutes si le phénomène de l'assimilation est à 45 ou à 45.2 pour cent. Ce genre de maladie intellectuelle qui consiste à analyser collectivement le niveau de décomposition d'un groupe d'environ 227 milles francophones de l'Ouest et d'y prendre plaisir doit cesser. Car ce ne sont peut-être pas les meilleurs qui quittent la province, mais plutôt ceux qui tentent encore de croire en des principes qu'ils ont hérités de leurs parents.

G. Backeland

Un dilemme national?

Le premier ministre Trudeau a entrepris cette semaine une tournée de six jours dans l'Ouest afin de faire enquête dans les problèmes économiques de cette partie du pays. La situation de l'Ouest est effectivement pénible. Car, pendant cette période d'inflation, il faut chercher à limiter le pouvoir d'achat des gens afin de contrôler la hausse des prix en stabilisant les domaines de la production et de la demande. Mais l'économie de l'Ouest est rattachée de trop près à celle de l'Est. Par conséquent toutes mesures de contrôle devant l'inflation qui sont prises dans l'Est affectent l'économie de l'Ouest dans une période où nous devons chercher à progresser rapidement pour rejoindre le développement des autres régions du Canada. Il y a en effet un dilemme. Espérons que le premier ministre abordera ce problème au cours de son voyage et qu'il saura améliorer une situation économique qui trop longtemps a été en dépendance des entreprises de l'Est.

G. Backeland



Bonny, l'"astrosinge" américain, qui devait accomplir un voyage de 30 jours dans l'espace, est mort 12 heures après que son vol eut été interrompu par les autorités de la NASA. Bonny, qui avait été conditionné pour actionner les manivelles du vaisseau spatial, avait refusé de mener son travail à point quelque temps après le lancement de Cap Kennedy. Les médecins ont annoncé que le singe était mort de métabolisme qui avait occasionné une détérioration sérieuse de sa santé. (Photo TTS)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

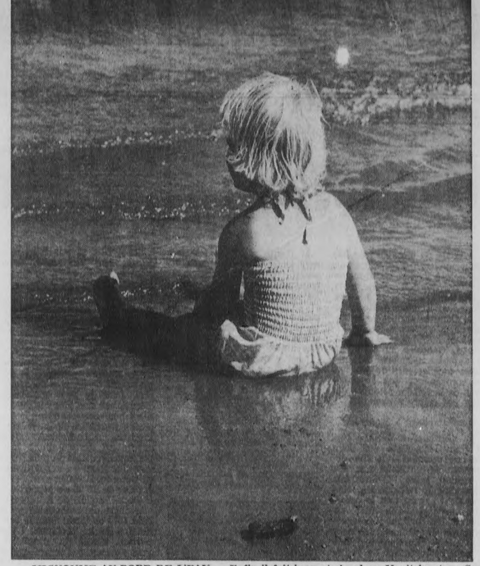
Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe—Enregistrement no 0477.



MIGNONNE AU BORD DE L'EAU — Enfin il fait beau et chaud au Manitoba et en Saskatchewan et cette demoiselle peut jouir sans souci du soleil et de l'eau rafraîchissante d'un de nos lacs magnifiques. Attention cependant aux dangers qui entourent les baigneurs. L'eau fascine et sait être meurtrière. (Photo TTS)

Allons-nous vers un Canada bilingue?

Deux événements récents ont fait progresser à pas de géant la cause du bilinguisme au pays. Si les fruits sont aussi abondants que les fleurs qui ont entouré la naissance de ces deux événements, on peut prétendre qu'un Canada bilingue a quelque chance d'avenir, du moins au niveau fédéral et dans certaines provinces.

Le 4 juin dernier, en effet, le Québec et l'Ontario signaient un accord en vertu duquel chaque province s'engageait à aider l'autre dans sa tâche de promouvoir les intérêts de sa minorité officielle: la française en Ontario, l'anglaise au Québec. On a qualifié d'historique ce moment, et non sans raison. L'Ontario du Règlement XVII de si triste mémoire a fait place à une province dont les dirigeants se veulent maintenant sympathiques au fait français. Le virage est spectaculaire et d'importance, car l'Ontario est une province-clé dans la Confédération canadienne. Non seulement c'est la province la plus populeuse et la plus riche, mais c'est aussi la province la plus intimement liée au Québec par la géographie et l'histoire, celle qui renferme à elle seule plus de Canadiens français que toutes les autres provinces réunies — sauf le Québec évidemment. Aussi l'accord conclu en juin peut-il être considéré comme une sorte de reprise, sur une base plus juste pour les Canadiens français, des accords de 1864 qui ont donné naissance à la Confédération. Après plus d'un siècle d'indifférence et d'hésitation, mêlées parfois d'hostilité, l'Ontario a décidé de donner sa chance au Canada français. S'il l'eût fait dès 1867, la face du Canada tout entier eût été changée!

C'est la même réflexion que suscite le second événement en cause, c'est-à-dire l'adoption de la loi sur les langues officielles par le Parlement d'Ottawa. Ici encore, on reprend, un siècle plus tard, pour la compléter, l'oeuvre de la Confédération. Au pâle et déficient article 133 de l'Acte de 1867 viendra désormais s'ajouter ce texte beaucoup plus précis et contraignant:

"L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement du Gouvernement du Canada. Un statut, des droits et des privilèges équivalents sont applicables à l'emploi de l'une et de l'autre dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada."

Cet article contient l'essentiel de la loi, il affirme le caractère officiel et l'égalité des langues anglaise et française, il instaure ce qu'on a appelé "le bilinguisme institutionnel" au niveau fédéral. Pour les Canadiens français, cette victoire, venant après tant de luttes, de déboires et d'humiliations, paraît impressionnante. Il ne faudrait pas cependant qu'ils se fassent trop illusion: une victoire dans les superstructures fédérales ne donnera d'heureux résultats que si elle se complète au plus tôt par une égale victoire dans les structures provinciales et à la base démographique et sociologique. En d'autres termes, pour que les Canadiens français jouissent vraiment de l'égalité de chances et se sentent chez eux partout au pays, le bilinguisme "institutionnel" fédéral doit s'accompagner d'un bilinguisme "institutionnel" provincial, surtout dans le système scolaire, l'un et l'autre s'appuyant sur la présence de communautés canadiennes-françaises suffisamment nombreuses, bien vivantes et décidées à garder leur langue et à la parler en toute occasion.

Or la question qui se pose est précisément celle-ci: exception faite de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, les communautés hors du Québec sont-elles suffisamment nombreuses, vivantes et résolues à garder et à parler leur langue en toute occasion? Sans doute, se rencontre-t-il dans toutes les provinces des individus aux convictions profondes et au dévouement admirable, mais la masse les suit-elle? la masse dont la présence et la pression sont indispensables pour simplement justifier démocratiquement, sinon électoralement, l'établissement d'écoles françaises? N'est-ce pas le premier ministre actuel qui a déjà affirmé que, si les Canadiens français avaient aujourd'hui des droits, c'était dû moins à leur rôle historique qu'à leur présente force numérique? Et n'est-ce pas le premier ministre de l'Alberta qui, commentant l'accord culturel Ontario-Québec, déclarait que dans sa province la seule langue d'usage était l'anglais?

Allons-nous vers un Canada bilingue? Dans les superstructures fédérales, en dépit d'amendements répétés qui affaiblissent beaucoup la force contraignante de la nouvelle loi, il semble bien que oui. Dans les structures provinciales, notamment dans les systèmes scolaires, le bilinguisme progresse en deux ou trois provinces, mais n'avance guère ailleurs, faute précisément d'une base démographique et sociologique suffisante. Tant que cette base n'aura pas été élargie et affermie, l'avenir du bilinguisme hors des sphères officielles demeurera toujours fragile et incertain.

Relations, juillet-août 1969

L'opposition: Frères éloignés

La révolte de John Diefenbaker et de ses quelques acolytes contre les directives de son chef de parti, M. Robert Stanfield, démontre encore une fois que la place de Diefenbaker n'est pas à la Chambre des Cmmunes, mais dans un musée, à titre de relique du passé.

De nouveau, il a prouvé qu'il continuait à vivre dans le 19e siècle, à l'âge d'or du colonialisme, alors que les énergumènes de son espèce ne rêvaient que d'empire et de supériorité raciale.

Derechef, il a indiqué à ceux qui croyaient voir en lui un soupçon d'homme d'Etat, qu'il n'était qu'un politicien au sens le plus vulgaire du mot, prêt à tout pour sa gloriole personnelle, même à la destruction éventuelle du pays.

Cette rébellion contre son chef au cours du vote en deuxième lecture sur la loi des langues officielles, au lieu d'amoindrir et d'humilier M. Robert Stanfield, a produit l'effet contraire: elle a servi à faire voir que M. Stanfield était de l'étoffe dont sont faits les grands hommes d'Etat, déterminé à sacrifier ses ambitions personnelles, l'intérêt et même l'unité de son parti à l'unité nationale et à la prospérité du pays.

Cette impasse et sa réaction auront servi à apprendre à tout citoyen fier d'être canadien, de langue française ou anglaise, que si un jour le sort favorise M. Stanfield lors d'une élection, la population n'aura pas un politicailleur, mais un homme d'Etat comme chef du gouvernement.

André Piolat
(Le Soleil de Vancouver, 30-5-69)

Restrictions sur les cigarettes

TORONTO — La première accusation en 30 ans, en vertu de la Loi sur les restrictions concernant le tabac, a été portée récemment contre une adolescente de 15 ans, pour possession d'un paquet de cigarettes.

La loi en effet interdit la possession de tabac ou son usage par quiconque au-dessous de 16 ans.

L'accusation a été portée à la demande des parents de la jeune fille, qui croyaient qu'elle fumait de la marijuana. La police n'a pas trouvé de marijuana, après avoir fouillé la chambre de la jeune fille et son casier à l'école, mais elle a trouvé un paquet de cigarettes dans son sac à main.

La pénalisation pour le premier délit est une réprimande. Une seconde mise en accusation entraîne une amende de $1.

Les menaces qui pèsent sur l'avion supersonique "Concorde"

par Maurice Herr

Le préjugé favorable dont le gouvernement Chaban-Delmas a bénéficié dans les milieux politiques et dans l'opinion dès sa mise en place persiste encore. Le Premier ministre n'est plus avare en démonstration de charme, et il sait entretenir cette curieuse euphorie dans laquelle la France baigne en ce début de vacances.

Cependant, il va falloir agir, vite et sérieusement, car la situation économique et financière demeure extrêmement préoccupante, tandis que des signes d'impatience commencent à se manifester au plan social. Aussi bien, le nouveau ministre de l'Economie et des Finances, M. Giscard d'Estaing, met-il au point un ensemble de mesures de redressement, qui seront rendues publiques le 16 juillet. Ces mesures, dont certaines ne manqueront pas d'être impopulaires devraient avoir pour premier effet anti-inflationniste de diminuer les dépenses publiques, et de freiner la consommation intérieure qui risque actuellement de provoquer la fameuse "surchauffe" de l'économie. Réduire le train de vie de l'Etat? En période électorale, la chose paraît toujours aisée. On s'attaque allègrement, et sans grand risque, aux investissements "de prestige", ce qui produit toujours le meilleur effet sur le public. Mais, devant les dossiers, la facilité n'est plus de mise, et les problèmes surgissent dans toute leur complexité. Impossible de toucher aux crédits de certains ministères particulièrement "dépensiers", comme ceux de l'Education nationale, de l'Agriculture ou de la Défense nationale, chacun estimant que les crédits dont ils disposent actuellement sont déjà très insuffisants.

Les dépenses d'équipement — autoroutes, téléphone, aménagement du territoire, transports en commun de la région parisienne — sont difficilement compressibles, car le retard de la France en ces domaines sont déjà considérables. Alors, la recherche nucléaire, les réalisations de pointe concernant l'informatique ou l'espace, ou encore l'aéronautique d'avant-garde?

• • •

C'est sans doute ainsi que sont nées les rumeurs concernant un éventuel abandon de la fabrication de l'avion supersonique "Concorde". Car l'entreprise est extrêmement coûteuse, et, de l'aveu même des responsables du projet, personne ne peut encore dire si cet avion révolutionnaire sera ou non rentable. Des démentis officiels sont venus, qui n'ont pourtant pas totalement apaisé les craintes des milieux intéressés, car les démentis, s'ils sont catégoriques pour l'immédiat ne concernent pas la phase de mise en fabrication du "Concorde" en série.

L'avion, dont deux protogypes, l'un français, l'autre anglais est très certainement une extraordinaire réalisation technique, lors de la récente fête aérienne du Bourget, ces deux appareils, l'un venant de Toulouse (France), l'autre d'Angleterre, ont volé ensemble dans le ciel parisien, soulevant de très vifs mouvements d'admiration. Ils poursuivent actuellement leurs essais d'une façon satisfaisante, et c'est pourquoi les rumeurs concernant des restrictions de crédits ont provoqué une forte émotion, non seulement dans les milieux de l'aéronautique, mais encore dans l'opinion tout entière.

Mais quel est le coût de cette entreprise? Selon un accord conclu en 1962 entre les gouvernements de Paris et de Londres, le budget du "Concorde", étalé sur 13 ans, représente une dépense de 8 milliards de francs, assumée par moitié par la France et la Grande-Bretagne. Les crédits portent sur la construction de deux prototypes — ceux qui volent actuellement — de deux avions de pré-série, et de deux autres destinés aux essais statiques en sol, ainsi que sur la mise au point et la fabrication de l'ensemble de l'outillage pour la construction en série.

La dépense est lourde, assurément, mais il semble que pour la phase d'études et d'essais, le point de non-retour est depuis longtemps dépassé. Reste cependant à assurer la phase commerciale du projet, et c'est là que naît l'incertitude, voire l'inquiétude. Pour être rentable, la fabrication du "Concorde" devrait porter sur un contingent de 250 appareils, après les premiers vols commerciaux, prévus pour 1973. Diverses compagnies aériennes françaises, anglaises, américaines, ont déjà pris des options portant au total sur 80 appareils. Mais elles ne confirmeront leur achat que si l'avion s'avère exploitable dans des conditions à peu près normales. Le seront-elles?

• • •

Le "Concorde", rappelons-le, qui coûtera environ 100 milliards de francs pièce, est prévu pour transporter 144 passagers au maximum sur la distance Paris-New York, qu'il couvrira en moins de trois heures et demie, à plus de 2,000 kilomètres heure. Au moment où des avions gros porteurs de 350, et même de 500 places ne vont pas tarder à entrer en service pour les lignes aériennes, laissent prévoir un abaissement du prix des transports par air, la capacité limitée du supersonique franco-anglais risque d'augmenter au contraire les frais d'exploitation. Cependant, on l'a constaté notamment avec les trains ultra-rapides, la vitesse est un facteur commercial extrêmement important, qui intéresse au plus haut point la clientèle. Avec des tarifs légèrement supérieures à ceux pratiqués sur les autres "jets", le "Concorde" pourrait effectivement être une affaire rentable. M. Henri Ziegler, directeur général du Sud-aviation, constructeur français de l'avion supersonique, a déclaré à ce propos: "Les compagnies aériennes arrivent progressivement à une conclusion du plus haut intérêt; la vocation du "Concorde" est de faire du transport de luxe en assurant l'avantage considérable de la vitesse".

M. Ziegler demeure résolument optimiste quant à l'avenir de "son" avion. Alors, soyons-le avec lui, en espérant que M. Giscard d'Estaing ne viendra pas ruiner les espoirs que l'industrie aéronautique française a placés dans ce merveilleux et coûteux "Concorde".

(Copyright B.I.P.)

L'OPINION *canadienne*

Sélections d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

Paternalisme ou non paternalisme

The Albertan (Calgary) — Les Indiens, semble-t-il, veulent tout avoir et ne rien céder. Car, assez curieusement, ils s'opposent, en général, à la nouvelle politique fédérale du gouvernement, en ce qui concerne les affaires des Indiens. Depuis que le ministre Jean Chrétien a annoncé cette nouvelle politique, des cris de protestation se sont élevés d'un bout à l'autre du pays.

Depuis un bon moment, les Indiens réclament l'abolition du ministère des Affaires indiennes. Le gouvernement fédéral veut établir une politique qui aura exactement ce résultat. Pourtant, ce n'est pas vraiment ce que veulent les Indiens. Et bien qu'ils désirent voir disparaître le ministère, il semble qu'ils veuillent quand même conserver le gouvernement fédéral pour tout ce qui les concerne, et non pas de façon limitée. Cela n'a tout simplement pas de sens.

Le paternalisme, qu'il soit exercé par le truchement du ministère des Affaires indiennes ou d'une autre agence, reste toujours le paternalisme. Etant donné que les Indiens, à certains égards, veulent en finir avec le paternalisme, tout changement réalisé doit être significatif. Et si l'on peut affirmer quelque chose au sujet de la nouvelle politique indienne, c'est qu'elle est significative lorsqu'il s'agit de faire disparaître le paternalisme.

A certains égards, il n'est pas étonnant que les Indiens soient mal à l'aise vis-à-vis de cette nouvelle politique... D'une façon, les Indiens seront insérés d'un seul coup dans le courant de la vie du Canada. Mais ils ne seront pas extirpés sans préparation de leur repli bien protégé. Car la politique indienne fédérale ne sera pas appliquée unilatéralement. Cette mise en vigueur se fera à trois, et impliquera Ottawa, les Indiens et les provinces.

Pour les Indiens, la transition proposée ne sera sans doute pas facile. Mais par ailleurs, les perspectives générales sont encourageantes. Car grâce à cette nouvelle politique, l'Indien, enfin, sera son propre maître. L'Indien, en général, a ici beaucoup à gagner. Il devrait tenir à obtenir ce qui lui est dû.

Retard mental des aînés

The Star (Toronto) — L'aspect le plus troublant dans l'opposition à la création d'une école secondaire française unique dans la région métropolitaine c'est que cette opposition vient principalement des commissaires scolaires. Ce sont les personnes mêmes que l'on s'attendrait à voir profondément dévouées au développement de la personnalité des jeunes confiés à leurs soins qui font preuve d'ue étroitesse d'esprit totalement incompatible avec la confiance qu'inspirent leurs titres...

Heureusement, de nombreuses preuves sont offertes presque tous les jours du fait que, en dépit du retard mental de leurs aînés en ces matières, les jeunes sont de beaucoup plus conscients de la nécessité d'une amélioration dans les rapports entre anglophones et francophones, si nous ne voulons pas voir notre pays déchiré; ils sont conscients, également, de la nécessité de respecter comme il se doit les droits de l'un et de l'autre, si les hommes veulent vivre avec eux-mêmes.

L'Ontario a donné l'exemple au reste du pays, en insistant pour que, lorsque cela est possible, les jeunes Franco-Ontariens aient leurs propres écoles secondaires. La seule restriction, c'est qu'on leur inculque une connaissance de l'anglais suffisante pour qu'ils puissent entrer immédiatement, une fois leur cours terminé, dans la vie économique et productive de la province.

Causes de la victoire manitobaine

The Times (Victoria) — L'étonnant renversement politique, aux élections provinciales du Manitoba, qui a vu les partis conservateur et libéral écrasés par un NPD dynamique, devrait donner à penser aux politiciens canadiens, à tous les ordres de gouvernement, de même qu'aux électeurs en général...

Les premières déductions indiquent qu'il pourrait s'agir d'une combinaison de facteurs, plutôt que d'un seul.

L'un des facteurs mentionnés est précisément le jeune et brillant leader provincial du NPD, Ed Schreyer. Ancien professeur d'université, bien qu'il n'ait que 33 ans, il a déjà derrière lui 11 années de politique active, y compris un stage comme membre du Parlement.

M. Schreyer, qui a assumé le leadership du parti il y a à peine quelques semaines, possède, selon certains observateurs, tout le magnétisme personnel et politique de Pierre Trudeau, et même davantage. Bien que cela laisse entendre que le charme personnel fait toujours partie de la politique canadienne, d'autres causes peuvent fort bien avoir influencé ce transfert de façon décisive.

L'une d'elles, et non la moindre, serait le sentiment de séparation d'avec Ottawa que ressentent depuis quelques années les provinces des prairies. Il est certain que depuis que M. Trudeau a pris le pouvoir, Ottawa est devenue une chose très éloignée pour la plupart des Canadiens de l'Ouest. Et cela pourrait expliquer le rejet retentissant des candidats libéraux, lors de l'élection au Manitoba.

Il n'est pas difficile, non plus, de comprendre que les électeurs du Manitoba aient voulu souligner, par leurs votes, leur ressentiment contre l'incapacité manifeste de l'administration provinciale à solutionner les problèmes du coût de la vie et de l'économie chancelante.

En bref, et à première vue, il semblerait que le vote des Manitobains a été un vote de protestation; une protestation contre les deux vieux partis; une protestation contre les programmes peu imaginatifs et les politiques éculées qui, dans le passé, ont si souvent failli à répondre aux besoins du présent et de l'avenir.

Le remembrement des surfaces cultivables

La France est un pays où la propriété agricole est fortement morcelée en raison des effets produits par la dévolution des héritages de biens fonciers. Pour des raisons de rentabilité économique il a donc fallu entreprendre le remembrement des surfaces cultivables. Le besoin s'en est fait sentir de façon différente selon les régions; aussi l'avancement de cette opération est-il très inégal. En effet, les régions d'élevage en montagne (Massif Central, Jura) et les secteurs de production viticole, où il était possible à un producteur de vivre sur un petit espace (Midi méditerranéen), n'ont-ils souvent pas encore exprimé leurs besoins.

(BNF, 31-5-69)

Voyage au Maroc III

Péripéties de voyage d'un Canadien errant

Marrakech

Je suis arrivé à Marrakech le soir, après avoir fait de l'auto-stop toute la journée, de Rabat à Casablanca et de Casablanca à Marrakech. La première chose qui m'a frappé, c'était l'odeur de la ville. Les orangers, à la fin de mars, étaient à leurs dernières fleurs et leur odeur semblait embaumer la ville entière. Malgré ma fatigue après le voyage et la chaleur de la journée, je me mis à marcher dans le quartier "européen". Le roi du Maroc y était passé deux jours plus tôt, et les boulevards étaient encore pavoisés du drapeau national et du portrait du roi. Il y avait, au-dessus des grandes rues, des arches de bois ou de fer décorées de lumières et de couronnes. Mais c'est l'odeur des orangers qui m'enivra à Marrakech dès mon arrivée: on dirait que la plupart des avenues sont bordées d'orangers.

Le lendemain, je me levai tôt, il faisait déjà chaud, et j'allai à un restaurant du quartier européen pour un petit déjeuner français au café et aux croissants. Après quelques cigarettes et une conversation matinale avec une jolie photographe suisse, je me dirigeai vers la médina de Marrakech.

Djemaa el Fna

A l'entrée des marchés, il y a une grande place appelée Djemaa el Fna. Les marchands des souks se répandent sur la place pour vendre ou troquer leurs articles, mais notre attention se porte tout naturellement sur les autres activités de la place. Le matin et l'après-midi, selon son caprice, il y a toujours moyen de se divertir à peu de frais en regardant les musiciens, les danseurs, les acrobates et les charmeurs de serpents.

Les souks

Le spectacle perpétuel sur la Djemaa el Fna ne saurait nous empêcher de visiter les souks, les marchés de la ville et, après un verre de thé à la menthe, on s'aventure avec nonchalance dans le labyrinthe crée par les innombrables petits et moyens kiosques des marchands et des artisans.

Dans un endroit, il y a les marchands de fruits et de légumes, d'herbes et d'épices. Les marchands de figues et de dattes sont entourés par des montagnes de ces fruits: devant eux, une petite balance ancienne. Les marchands sont presque toujours assis sur des tapis de roseaux, les jambes croisées. Ailleurs, les marchands d'épices. Certes c'est le coin le plus odorant du marché. L'odeur du cumin se mêle à l'odeur de la cannelle et du poivre. Car les épices se vendent au gramme comme tout le reste, et la commande est remplie par un jeune marchand souriant qui puise l'épice désirée dans une grande poche ouverte.

Non loin de là, un autre marchand vend des poules vivantes. Il peut en tenir huit dans ses deux mains car il leur tient les pattes entre ses doigts. L'assurance que la viande est fraîche! D'autres marchands vendent de l'huile pour la cuisine, et d'autres de la menthe fraîchement cueillie. Souvent, on voit deux ou trois marchands ou amis réunis alentour d'une théière...

Pour s'acheter un "djellabah"

Ailleurs, ce sont les marchands de chaussures. Sandales et "babouches": une espèce de soulier arabe ouvert au talon. Les couleurs sont surprenantes: rouges, jaunes, etc. Puis les marchands de vêtements. Dès mon arrivée au Maroc, j'avais décidé de ramener au Canada une "djellabah", la grande robe à capuchon que portent presque tous les hommes du Maroc. On m'avait dit à Tanger: "Si tu vas à Marrakech, profites-en, les djellabahs sont de meilleure qualité là-bas". Donc, ce matin-là, je décidai de commencer à marchander pour une "djellabah", car au Maroc, dans les souks, il faut marchander longuement et patiemment pour acheter n'importe quoi. C'est presque un rituel: il ne faut pas brusquer les choses et se dire que, si on ne réussit pas aujourd'hui, notre persévérance sera récompensée le lendemain... Le marchandage devient donc une habitude.

Je m'arrêtai à un kiosque et commençai à regarder les djellabahs. Il y en avait de toutes les sortes, et en passant les diverses étoffes entre mes doigts, je me rappelai que le processus d'achat et de vente ici s'effectue par stages. Il y a d'abord l'examen de la marchandise. Aucune difficulté, car dès qu'on s'arrête à un kiosque, le marchand nous invite à y entrer et nous montre ce qu'il a. Pas question de prix à ce moment encore.

Ensuite, vient le "sales pitch" du marchand. Enfin, on lui demande le prix: il a l'air incertain. Puis il donne un prix. Au départ l'on sait que ce premier prix est enflé d'environ 300 pour cent. Par exemple, si le marchand dit "90 diarhams" ($20.00), on sait qu'on pourra probablement se procurer l'article pour 30 dirhams ($6.50). Le marchandage commence. On offre 15 dirhams ($3.00) et de là c'est une question de la ténacité du client comme du marchand. Plusieurs des marchands s'arrêteront donc à 65 dirhams, refusant de descendre le prix davantage. Une chose à faire: on le salue et on s'en va.

Mais dès que je sors, voilà un petit garçon de 6 ans qui me dit: "C'est moins cher plus loin, venez monsieur", et sur ce, il me prend la main et me conduit à la boutique de son père ou de son oncle qui lui aussi, par hasard, est marchand de vêtements. "Vous voulez bon djellabah? Moi connais bon souk, pas cher. Venez m'sieur". Je me laisse conduire, un peu amusé, dans le labyrinthe, un peu amusé, espérant de voir d'autres djellabahs de meilleure qualité et à prix plus modiques...

Le petit marocain a toujours raison: son père, qui lui payera quelques francs pour avoir aperçu ce client (touriste = client idéal: beaucoup d'argent) et l'avoir amené, me montre sa marchandise. On discute, il me montre comment on peut distinguer la qualité de la laine en en brûlant et en aspirant son odeur. Mon choix est fait, mais je ne me montre pas trop intéressé. Je lui laisse croire (c'est du moins mon intention!) que je n'ai pas tellement le désir de m'acheter une "djellabah"... après tout, pourquoi un Canadien se procurerait-il un tel vêtement? Le marchandage se poursuit et durera une bonne partie de l'après-midi. Lorsqu'il ne veut plus baisser son prix, je sors de la boutique, mais je m'arrange pour passer dans le voisinage une demi-heure plus tard, après avoir examiné les poteries marocaines et visité un marchand de tapis. Mais je sais que j'aurai une djellabah bientôt...

En effet, dès qu'il m'aperçoit, le vieux marchand sort de sa boutique, me prend par la taille et nous voilà encore dans la boutique, la djellabah entre mes mains ou les siennes, et le marchandage se poursuit. La même chose se produit après une quinzaine de minutes; il s'arrête à 45 dirhams ($9.00) pour une djellabah d'excellente qualité. Son premier prix était 100 dirhams ($21.00). Je sors, en lui disant que je suis touriste, je n'ai pas tellement d'argent: il me faudra ramener au Canada un article qui coûte moins cher...

Mais trois quarts d'heure plus tard, je m'"adonne" à passer devant le kiosque du vieux marchand "par un pur hasard", même je suis un peu égaré. Il est tellement facile de se perdre dans ce labyrinthe de kiosques à tapis, à vêtements, etc. Le vieux marchand, même s'il est occupé à causer avec des amis, sort de sa boutique et m'entraîne de nouveau à l'intérieur. Je sais que c'est la dernière fois. Le marchandage reprend au même point qu'il s'était arrêté tantôt. Mais cette fois-ci, l'étudiant canadien qui parle le français réussit à obtenir la magnifique djellabah pour 32 dirhams ($6.20).

Pour le restant de mon séjour à Marrakech, soit environ une semaine, je me promenais vêtu de ma "djellabah". Impossible de disparaître dans la foule arabe: le teint pâle (ou brûlé par le soleil) distingue le touriste de n'importe quel marocain, sauf le soir. Mais maintenant, quand je me promenais dans les "souks", les marchands me demandaient comment j'avais payé pour ma "djellabah". Lorsque je disais "32 dirhams", ils me regardaient un peu étonnés, puis hochaient la tête: "bon prix, bon prix!". C'est que les touristes, ordinairement, ne sont pas tellement patients lorsqu'ils marchandent. Ils payent ordinairement cher.

Djemaa el Fna le soir

Le soir, après un souper aux brochettes et un verre de thé à la menthe, je me promenais sur la grande place Djemaa el Fna. Les musiciens et les danseurs étaient toujours là, ainsi qu'un type étonnant qui dansait sur des bouteilles cassées. Mais la place était illuminée seulement que de quelques lumières électriques et d'innombrables lanternes à gaz. Il semblait que l'activité était encore plus intense qu'habitude. On installait des petits kiosques partout sur la place et on vendait (pour manger) des escargots et des cervelles de chèvre, ainsi que de la soupe, du pain et le couscous... Les tambours des danseurs nègres battaient depuis le matin, et c'est à ce rythme que grouillait la Djemaa el Fna, bondée de monde, imprégnée de toute une gamme d'odeurs allant de la viande rôtie, du pain frais à la douce odeur de la menthe, du cumin, à l'étrange odeur du hashish qui brûle lentement dans la mince pipe d'un vieil arabe enturbanné qui s'est arrêté pour écouter les sons rauques d'un conteur d'histoires fantastiques. Je regrette de ne pas comprendre la langue arabe, car à Marrakech, tous les sons, les odeurs, les souvenirs sont extraordinaires. Même l'aventure de l'achat d'une djellabah!

Roger-H. Boulet



Le mardi 14 juillet, M. le premier ministre Trudeau, à la Commission canadienne du blé à Winnipeg, a précisé que les fermiers de l'Ouest devront diversifier leurs récoltes pour s'adapter à une situation économique mondiale où les réserves de blé sont abondantes.

Premier d'une série

Balmoral Hall, école pour jeunes filles

"Meliora Petens". Voilà la devise de cette école (externat et pensionnat pour jeunes filles) dont son personnel, de même que ses élèves s'appliquent à chercher le meilleur en tout. C'est aussi dans le but d'offrir plus d'avantages spirituels, culturels et artistiques à leurs jeunes filles, que les parents les y envoient plutôt qu'aux écoles publiques.

Balmoral Hall fut fondée en 1950 par la fusion de deux anciennes écoles, Rupert's Land Girls' School (anciennement Havergal College, fondée en 1901 par l'église anglicane, puis Rupert's Land College) et Riverbend, fondée par l'église unie en 1929 et située sur les terrains donnés par Sir James Aikins sur les bords de la rivière Assiniboine, rue Langside à Winnipeg.

Deux cent vingt-cinq élèves fréquentaient l'école lors du dernier semestre, dont cinquante pensionnaires, surtout parmi celles des classes supérieures. On accepte les inscriptions à partir de la maternelle jusqu'à la douzième année du cours pré-universitaire, le seul donné à Balmoral Hall, avec des programmes enrichis d'anglais et de français. On commence l'instruction française dès la maternelle et il y a des classes spéciales pour les élèves un peu plus âgées, qui arrivent plus tard et ont peu ou aucune connaissance de cette langue. Mme H. F. Fairley, Française d'origine, est la directrice du département de Français. La religion, la musique, la danse et les autres arts sont à l'honneur à Balmoral Hall, de même qu'un excellent programme de gymnastique et de sport. On y enseigne même le judo, puisqu'on croit qu'une femme doit savoir se défendre.

Des exercices religieux oecuméniques ont lieu chaque matin et l'instruction religieuse est donnée aux élèves des cours élémentaire et secondaire et elles assistent aux services religieux aux églises All Saints et Westminster et à la chapelle de l'hôpital général de la Miséricorde.

C'est au cours d'une interview avec la directrice de l'école, le Dr Harriet Perry, que le journal a obtenu des renseignements sur les buts et l'administration d'une école privée pour jeunes filles. Le Dr Perry a déclaré qu'on cherchait à dépasser les bornes purement académiques et à donner une formation plus complète: spirituelle, culturelle et athlétique.

Balmoral Hall n'est plus la "typical English girls' school" du passé. Au contraire, elle est typiquement canadienne et les classes sont divisées de façon à ce que les élèves puissent faire des progrès individuels continus. On fait usage de méthodes audio-visuelles et d'autres des plus modernes. Dès septembre, il y aura des classes à espace libre qui permettent à l'enfant de prendre de bonnes habitudes d'étude qui lui seront d'une grande valeur sa vie durant.

Afin de donner de l'initiative aux jeunes filles et de les préparer à devenir de bonnes citoyennes, il existe un gouvernement démocratique à Balmoral Hall, qui, avec la directrice, est responsable de la discipline et de la direction de nombreux projets de l'école. Toutes les élèves ont le droit de voter pour élire leur conseil. Elles ont pleine responsabilité pour leurs besoins personnels (soins de vêtements, etc.). L'école possède sa propre brigade de pompiers. Les jeunes demoiselles sortent à deux ou trois, mais jamais plus que six ensemble, sauf quand un groupe considérable se rend au théâtre ou au concert alors qu'on nolise un autobus, et doivent signer un registre à la sortie et à la rentrée indiquant avec qui elles sont et où elles vont. Les élèves de douzième année sont complètement séparées des autres et ont aussi plus de privilèges. Les autres ne se joignent à elles que pour la distribution des prix et diplômes.

Parmi la gent étudiante de Balmoral Hall, on compte des jeunes filles des provinces de l'Ouest et du Grand Nord, de certains pays étrangers, voire même de Hong Kong.

Le bureau des gouverneurs, dont le Dr Perry fait partie, cherche à obtenir les meilleurs enseignants possibles pour Balmoral Hall. On en compte quinze permanents, huit à temps partiel et d'autres qui viennent à l'occasion donner des cours. Selon la directrice, il est bon que les élèves aient des contactes avec des personnes très cultivées de domaines variés. Cela les développe et élargit leurs horizons.

On porte l'uniforme à Balmoral Hall; cela aiguise l'esprit de corps — mais seulement pendant les heures de classe.

Le Dr Perry est née à Winnipeg, commença ses études à Rupert's Land Ladies' College, puis fréquenta les écoles publiques de la ville et l'Ontario Ladies' College à Whitby. Elle fit ses études médicales à l'université de Manitoba et cessa d'exercer sa profession en 1947 afin d'élever sa famille: deux fils et une fille. Le Dr Perry est très intéressé à l'enseignement des beaux-arts et fait partie du bureau de direction de la Galerie de Winnipeg. Elle est la directrice de Balmoral Hall depuis janvier 1967.

Cécile Bénard

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le soir, après avoir terminé un dur labeur, quelle joie de retourner près des siens au foyer. Arrive un certain lundi soir... à 8 heures, réunion des Chevaliers! Jos. Confortable a bien songé d'y aller. Revoir les copains, échanger des idées, puis l'assemblée d'affaires avec les discussions, etc., et à la fin, le petit goûter... quelques jours avant, ça le tente bien. Mais, ce lundi là, la télévision ronronne, Jos. se détend en pantoufles, après souper. Une douce somnolence, de temps à autres entrecoupée par les ébats de ses mioches, s'empare de lui. Bref, 8 heures passe, soudain, Jos. se lève en sursaut... déjà 9 heures! Zut, c'est loupé pour cette fois!

Frères, évitons ce piège! De grâce, secouons notre léthargie! Il n'y a plus qu'une réunion par mois, retrouvons notre goût de la Chevalerie, les gars! Faisons un succès de cette année colombienne. Vos idées sont toujours les bienvenues.

La prochaine réunion générale se tiendra le 21 juillet; au mois d'août, elle aura lieu le 18. Réservez ces soirs, dès maintenant; à l'avenir, les réunions seront annoncées assez longtemps d'avance pour vous permettre de ne pas prendre d'autres engagements pour ces soirs-là.

Nous projetons une excursion sur le "Paddle Wheel Queen" pour le mois d'août. Ce sera une excursion "au clair de lune" commençant à 10 heures du soir pour se terminer à 1 heure du matin. Pour plus de détails, appelez le frère F. Gagnon, président des activités du conseil, à 256-6180.

Il y a encore certaines dates de libres pour louer notre salle, au 541, rue Giroux. Depuis quelque temps, cette salle est devenue très populaire, alors, faites vos réservations bien à l'avance. Le numéro à composer est 233-3287. On se fera un plaisir de vous renseigner.

Après-Tout

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus pour toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

14-873-18P.

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (24)

Conclusion

"Etant données les conditions de la vie moderne... n'y aurait-il pas lieu de réviser les règles morales (concernant la transmission de la vie humaine)? (3a). Telle était la question posée pas S. S. Paul VI au début de sa lettre-encyclique **Humanae Vitae**. Nous avons noté que les conditions de la vie moderne sont des situations passagères, non nécessaires. Elles sont les conséquences des actions des hommes, et les hommes sont libres d'agir ainsi ou autrement. Ces conditions doivent-elles entraîner la révision, la transformation des règles morales, c'est-à-dire des normes naturelles que l'homme doit suivre pour connaître le bonheur? En d'autres mots, faudra-t-il changer l'homme pour qu'il s'adapte aux conditions de vie qui lui sont faites ou qu'il s'est faites lui-même, ou faudra-t-il changer ces conditions de vie pour qu'elles s'adaptent à l'homme et à son bonheur?

Nous avons vu qu'on ne saurait dénaturer la personne humaine pour l'introduire dans un cadre qui la détruit. Les conditions de la vie moderne renferment deux anomalies fondamentales: la substitution de la stérilité à l'abondance comme fruit de l'économie et la substitution de l'égoïsme à l'amour comme fondement de l'union matrimoniale. Par suite, l'économie — qui est notre moyen de vivre — et la famille — qui est notre point de départ dans la vie et la base de la société — sont dénaturées, perverties.

Il faut donc réapprendre à aimer, à se donner, à s'oublier, afin que le mariage fleurisse à nouveau, que les foyers soient heureux et la société revivifiée. Ceci requiert l'abolition de la recherche du plaisir et de l'intérêt personnel comme but personnel et social de la vie humaine. Mais cela ne suffit pas. L'économie de la stérilité continuera à créer un climat difficile dans lequel les couples et les familles souffriront, seront privés artificiellement du nécessaire. Il faut donc aussi repenser les principes de l'économie; il faut introduire la charité aussi dans ce domaine. Attention cependant! La solution ne saurait se trouver dans une réinstauration du capitalisme libéral, vu que l'économie de la stérilité est son fruit. Mais la solution ne se trouve pas plus dans le socialisme sous quelque forme que ce soit, car celui-ci n'est que le prolongement dans ses conséquences les plus atroces du capitalisme libéral, où la personne est dépersonnalisée, où le tout abstrait écrase l'individu réel, où l'homme est un instrument anonyme bousculé par la machine de l'Etat après s'être fait bousculé par la machine du Monopole. La solution à l'économie de la stérilité est la mise en oeuvre de la doctrine sociale de l'Eglise, c'est-à-dire l'application des principes chrétiens de vie au domaine de la production, de la distribution et de la consommation.

Repenser la vie des hommes à la lumière des principes de Vie et de Vérité du Christ, voilà la Voie où nous a engagés le Saint-Père, en assignant à nos chefs spirituels, les évêques, la mission d'"une action pastorale concertée dans tous les domaines de l'activité humaine, économique, culturelle et sociale" "comme l'une de vos plus urgentes responsabilités dans le temps présent" (30).

Ainsi se termine l'aperçu des conditions de la vie moderne en rapport avec la présente crise de la morale conjugale. Il reste cependant à voir le fond du problème.

GEORGES ALLAIRE

Les appels téléphoniques du pasteur King étaient captés

WASHINGTON — Le directeur du FBI (Bureau fédéral des enquêtes) J. Edgar Hoover aurait dit que le procureur général Robert F. Kennedy, non seulement avait autorisé mais proposé que soient écoutées les conversations téléphoniques du pasteur noir Martin Luther King, parce qu'il s'inquiétait des allégations voulant que King ait eu des tendances marxistes.

Dans une interview exclusive au quotidien "Washington Evening Star", M. Hoover soutient avoir dans ses dossiers deux notes qui, dit-il, prouvent que c'est bien le procureur général de l'époque, M. Kennedy, et non pas lui qui a proposé d'abord d'écouter les appels téléphoniques du pasteur King.

La déclaration de M. Hoover a été vigoureusement critiquée par deux anciens procureurs généraux démocrates qui ont succédé à M. Kennedy, MM. Nicholas Katzenbach et Ramsey Clark.

Pour sa part, M. Katzenbach a admis que l'écoute des conversations téléphoniques du pasteur King avait été "autorisée personnellement" par M. Kennedy.

Si tu as deux sous, prends-en un pour acheter du pain. Avec l'autre, achète des jacinthes pour ton âme. (Un poète persan)

Quatre prix prestigieux pour l'ONF

"To See Or Not To See", un film de l'Office national du film, réalisé par l'artiste tchèque Bretislav Pojar et récemment traduit en français sous le titre de "Pspchocratie", a gagné le 6 juillet dernier la statuette "Ours d'Or" attribuée au meilleur court métrage, au Festival international du film de Berlin.

Il s'agit du quatrième prix important remporté ces jours-ci par des films de l'ONF dans des festivals majeurs à travers le monde.

En fin de juin, le Festival du film de Melbourne en Australie a donné son "Grand Prix" à "Pas de Deux", le dernier film, de réputation internationale, de Norman McLaren. Le Festival de Melbourne a également offert un prix spécial à "Flowers On A One-Way Street", de Robin Spry.

Le Festival international du court métrage de Cracovie, en Pologne, le plus important au monde dans le domaine du court métrage, a décerné le "Award of Science and Art Films Committee" à "Walking", film d'animation d'une durée de cinq minutes, de Ryan Larkin, qui jette un regard original sur les différentes façons de marcher.

Bretislav Pojar, cinéaste d'animation tchèque bien connu, a réalisé "To See Or Not To See" pour l'Office national du film au cours d'un stage en 1967. Ce film de 15 minutes entend démontrer qu'on peut regarder en face ses pires frayeurs et les surmonter à la condition de mettre les verres appropriés, qu'on appelle "psycholorgnettes".

Le scénario, le travail d'animation et la réalisation générale sont de Pojar, qui a également créé la trame sonore et écrit la musique de ce film. "To See Or Not To See" confronte le spectateur avec ses craintes intimes, et, recourant à une paire de verres réducteurs fournis par un psychiatre complaisant, aide à situer la vie dans une "juste" perspective. Grâce au charme agissant de Pojar, les pires calamités sont ramenées à des proportions insignifiantes.

"Pas de Deux", de McLaren, a recueilli des prix presque partout où il y a eu des festivals, le dernier en date étant le "British Film Awards" où il a été déclaré "meilleur film d'animation". Il a reçu de vifs éloges au Festival de Cannes et il s'est également distingué à Chicago, Buenos Aires, Locarno, Phnom Penh (Cambodge) et Toronto.

Ce film de 14 minutes, qui met en vedette les célèbres danseurs de ballet Margaret Mercier et Vincent Warren, des "Grands Ballets Canadiens", révèle un nouvel aspect de la technique cinématographique de McLaren avec l'introduction de l'image multiple, effet d'un procédé optique complexe.

"Flowers On A One-Way Street", déclaré en mai meilleur film documentaire social à l'"American Film Festival", a soulevé beaucoup de commentaires pour le tableau qu'il trace d'une confrontation entre les "Hippies" de Yorkville et les autorités municipales de Toronto, lors de sa grande première à la télévision canadienne l'été dernier.

"Walking" met en relief la tournure que les gens donnent à leur façon de marcher et, d'une certaine manière, le plaisir qu'ils retirent des mouvements de leurs pieds. Dessiné par le jeune artiste Ryan Larkin, ce film emploie diverses techniques — dessin à la ligne, lavis — pour capter et reproduire les mouvements des gens que l'auteur a remarqué dans la rue.

FILMS à l'écran

- **Les chiffres placés après le troisième alinéa réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquaquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.**
- **A la fin du texte est indiquée, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants, (a) adolescents.**

• • •

THE SEA GULL

Drame réalisé par Sidney Lumet, d'après la pièce d'Anton Tchékhov La Mouette. Principaux interprètes: James Mason, Vanessa Redgrave, Simone Signoret, David Warner.

Scénario: Dans une villa de la campagne russe, Konstantin, fils d'une actrice célèbre, Arkadina, rêve de gloire littéraire malgré le refus de sa mère de croire à son talent. Il aime une jeune fille, Nina, qui, elle, s'éprend de l'amant d'Arkadina, écrivain de renom. Ce dernier, après avoir répondu aux avances de Nina, l'abandonne pour retourner à sa maîtresse. La jeune fille revient alors confier sa peine à Konstantin qui, de plus en plus désemparé, se suicide.

Commentaires: L'auteur a apporté beaucoup de soin à transposer à l'écran la pièce célèbre du dramaturge russe, en s'effaçant devant l'esprit et le texte de l'oeuvre originale. L'ensemble, tout en demeurant du théâtre filmé, est marqué par le talent incontestable et la sensibilité du réalisateur. Le caractère complexe des personnages et l'analyse des conflits qui les opposent sont rendus avec beaucoup de justesse dans un style nuancé où s'entremêlent avec bonheur réalisme et poésie. L'oeuvre est servie de façon remarquable par une équipe de comédiens de talent.

Adaptation soignée d'une pièce de théâtre, ce film laisse voir les conséquences tragiques de l'égoïsme et de l'indifférence dans les rapports humains. Il comporte l'évocation discrète de liaisons et se termine par un suicide.

Adultes avec réserves. Durée 141 minutes.

• • •

IF...

Eastmancolor. Drame réalisé par Lindsay Anderson. Principaux interprètes: Malcolm MacDowell, David Wood, Richard Warwick, Robert Swann.

Scénario: La vie reprend à l'automne dans une école privée britannique. La discipline est assurée par des surveillants choisis parmi les élèves et dotés de certains privilèges. Un conflit permanent existe entre eux et leurs confrères et se cristallise dans l'attitude de trois d'entre eux qui reçoivent une punition humiliante. L'un d'eux, Mick, entraine ses compagnons à une résistance ouverte qui culmine en une attaque à la mitraillette à l'occasion d'une fête.

Commentaires: Après une longue exposition où l'atmosphère de l'institution est décrite par l'observation minutieuse des détails de la vie quotidienne, le film laisse place par divers indices à la fantaisie et se termine par une conclusion à la fois délirante et terrifiante. Le mouvement délibéré du film dénote à la réalisation la présence d'un cinéaste en plein contrôle de ses moyens et qui sait trouver l'image juste pour exprimer son propos. Les interprètes, en majorité de jeunes inconnus, se fondent parfaitement à leur personnage.

Situé dans un courant contestataire, ce film remarquable passe par le microcosme d'une institution d'enseignement pour faire une critique acerbe d'une société fondée sur les privilèges. Des éléments troubles prennent place dans l'ensemble.

Adultes avec réserves. Durée 109 minutes.

JALONS DE LA POSTE

Il y a plus d'un siècle, les courriers de la poste de la province du Canada étaient tenus de faire sonner un cor d'étain lorsqu'ils arrivaient à un bureau de poste et lorsqu'ils en partaient.

Au poste CBWFT

JEUDI 17 JUILLET

2:30—Cinéma: "Le vrai coupable". Drame social et policier réalisé par le docteur Pierre Thévenard, avec Raymond Souplex et Pauline Carton. Le cadavre d'une jeune fille est découvert dans un terrain vague. L'autopsie révèle que la malheureuse a succombé à des manoeuvres abortives. (Français 1951)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Pirate Maboule (C)
5:00—Francis aux paradis perdus (C)
5:30—Ni oui ni non (C)
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Apollo II
7:10—A propos
7:30—La Soeur volante
8:00—Les grands films: "Le monde perdu". Aventures avec Claude Rains, Michael Rennie et Jill St. John. Un zoologue réputé annonce qu'il a découvert des animaux préhistoriques vivant sur un plateau perdu de l'Amazonie. Comme on se refuse à le croire, il offre de conduire une nouvelle expédition. Avec ses compagnons d'aventure, il atterrit sur le plateau en hélicoptère. Au cours de la nuit, un brontosaure détruit l'appareil. (Américain 1960)
9:45—Atome et Galaxies (C)
10:15—Prenez le volant
11:00—Cinéma: "Rigoletto". Enregistrement de l'opéra de Verdi. Metteur en scène: Carmine Gallone. Interprètes: Tito Bovvi, Mario Filippeschi, Marcella Govoni et Gulio Neri.

VENDREDI 18 JUILLET

2:30—Cinéma: "Le Chevalier Mystérieux". Aventures de Riccardo Freda, avec Vittorio Gassmann, Maria Mercader, Yvonne Sanson et Alexandra Mamis. Le chevalier Cassanova s'emploie à retrouver des lettres dont dépendent la vie de son frère, la sécurité de Venise et l'honneur du Doge et de sa femme. (Italien 1948)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Les aventures de Chaperonnette à pois (C)
5:30—Oui ou non (C)
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Les animaux chez eux (C)
8:00—Agence Interim (C)
8:30—Coup de soleil (C)
9:00—Des agents très spéciaux (C)
10:00—La Bohème (C)
10:30—Les Soviétiques (C)
11:00—Cinéma: "La Dame de Shanghaï". Drame psychologique et réalisé et interprété par Orson Welles, avec Rita Hayworth, Everett Sloane et G. Anders. Un homme s'engage comme marin à bord du yacht d'un avocat et tombe amoureux de la femme de ce dernier.

SAMEDI 19 JUILLET

2:00—Apollo 11
2:30—Ciné-jeunesse: "Où es-tu petit diable?", "Jacques et ses chiens", "Les amis de Jacques" et "Un drôle de petit nuage".
4:00—Marionnettes du monde (C)
4:30—M. et Mme Détectives
5:00—A communiquer
5:30—Les as des quilles (C)
6:00—24 heures avec
6:30—Le téléjournal
6:35—Le Cinéma amateur dans le monde (C)
7:00—Belle et Sébastien (C)
7:30—Les Chevaliers du ciel (C)
8:00—Billet de faveur: "Comment épouser un premier ministre" (C). Comédie avec Jean-Claude Brialy, Pascale Petit et Jean Richard. Marion, ouvreuse dans un théâtre, trouve dans une loge un billet galant adressé par la femme d'un haut personnage politique à un jeune attaché de cabinet. Elle décide d'utiliser sa découverte pour exercer un petit chantage auprès du jeune homme afin d'éviter l'expulsion de sa famille d'un ensemble d'habitations. (Français 1964)
9:30—Souvenirs à Gogo
10:00—Sacha Show
11:00—Cinéma: "Le Cri ou la Femme de sa vie". Drame psychologique de Michelangelo Antonioni, avec Alida Valli, Steve Cochran, Betsy Blair et Dorian Gray. (Grand prix de la critique, Locarno 1957 — Italien 1957)

DIMANCHE 20 JUILLET

1:45—Univers des sports (C)
3:00—Cinquième dimension
3:30—Chemin de Dieu
4:00—D'hier à demain
5:00—Apollo 11
5:30—L'éventail de Séville (C)
6:00—Robinson Crusoé
6:30—Walt Disney présente (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Festival de France
10:00—Concerts populaires
11:00—Cinéma: "Chronique d'un d'été". Reportage social sur le thème "Comment vis-tu?". Jean Rouch, ethnologue, et Edgar Morin, sociologue, ont entrepris une enquête sur le comportement et la pensée de leurs concitoyens. (Français 1961)

LUNDI 21 JUILLET

2:30—Cinéma: "Etranges vacances". Mélodrame sentimental de William Dieterle, avec Ginger Rogers, Joseph Cotten et Shirley Temple. Condamné à six ans de prison pour homicide involontaire, une jeune fille obtient une permission de vacances pour Noël. Elle fait la connaissance d'un sergent atteint d'un choc nerveux consécutif à la guerre. Les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre. Le jour du départ de son amie, le soldat apprend incidemment la vérité à son sujet. (Américain 1945)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Oui ou non (C)
6:00—Tour à otur
6:15—Le téléjournal
6:30—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Ballades et chansons
8:00—Le monde de M. Dubé (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Service des affaires classées (C)
10:00—Apollo 11
11:00—Cinéma: "Le secret du chevalier d'Eon". Aventures avec Andrée Debar, Gabrielle Ferzetti et Isa Miranda. Issue d'une famille pauvre, Geneviève d'Eon est élevée comme un garçon afin de toucher un jour un héritage. A la suite d'un duel dont elle est sortie victorieuse, Geneviève est engagée dans un régiment de dragons. Le roi l'envoie en mission à la cour de Russie. (Franco-Italien 1959)

MARDI 22 JUILLET

2:30—Cinéma: "Mon dernier Tango". Mélodrame musical de Luis César Amadori, avec Sarita Montiel, Maurice Ronet et Isabel Garces. Rêvant de devenir une grande vedette, une jeune chantuse s'engage comme habilleuse d'une cantatrice célèbre. Cette dernière doit partir en tournée à Buenos-Aires et envoie son habilleuse avant elle. Mais au dernier moment, la cantatrice décide de rester en Espagne. A son arrivée en Argentine, la jeune fille est prise pour la célèbre cantatrice et se voit obligée de donner un concert. (Espagnol 1960)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Poly
5:30—Ni oui ni non (C)
6:00—Tour à tour
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Le Monocle rit jaune". Comédie policière avec Paul Meurisse, Marcel Dalio et Barbara Steele. A la suite d'attentats nombreux contre des savants atomistes, un agent français, surnommé le Monocle, est envoyé à Hong Kong. Ses premières pistes ne le mènent nulle part. Il finit toutefois par découvrir que l'auteur de ces crimes est un illuminé au service d'une secte chinoise et que le prochain objectif est un porte-avion atomique américain. (Franco-Italien 1964)
9:00—Emission impossible (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Apollo 11
11:00—Ciné-club: "Le cavalier sauvage". (Comédie satirique de Franz-Josef Spieker, avec Herbert Fux, Chantal Cachin et Bernd Herzprung. (Allemand de l'Ouest 1967, sous-titré)

MERCREDI 23 JUILLET

2:30—Cinéma: "Les Anciens de St-Loup". Comédie dramatique avec François Périer, Bernard Blier, Serge Reggiani, Pierre Larquey et Odile Versois. Pour sauver son collège de la faillite, le vieux directeur a réuni ses anciens élèves et, en particulier, un banquier dont il ignore la récente banqueroute. Au cours de la soirée, la nièce du directeur est assassinée. (Français 1960)
4:00—Ulysse et Oscar (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Robin-Fusée (C)
5:30—Oui ou non
6:00—More man understands
6:15—Le téléjournal
6:28—Aujourd'hui
7:10—A propos
7:30—Les aventures de Tom Sawyer (C)
8:00—Cinéma: "Les coupables".
9:30—Vivre en ce pays
10:00—Documents
11:00—Festival Pagnol: "Le Schpountz". Comédie de M. Pagnol, avec Fernandel, Charpin et Orane Demazis. (Français 1938)

La dynamique Janine Sutto fait les délices des auditeurs dans le rôle-titre du nouveau radioroman de Jacques Ouvrard, CLEMENTINE, à l'affiche tous les jours, du lundi au vendredi, à 14 h 10 à la chaine française de Radio-Canada.

— Films pour les jeunes —

De bons films pour les enfants ou pour les adolescents passeront à l'une ou l'autre de nos salles de cinéma durant la saison de l'été. Consultez votre quotidien. Liste proposée:

Enfants et adolescents

Boys of Paul Street
Chitty, Chitty, Bang, Bang
Doctor Do-Little, prix régulier
Destroy all Monsters
Hot Rod Action
Ice Station Zebra
Love Bug
My Side of the Mountain
Oliver
Rascal
Ring of Bright Water
Run Wild, Run Free
Smith
Support Your Local Sheriff
True Grit
Valley of Gwangi

Adolescents et adultes

Follow Me
Fool Killer
Guns of the Magnificent Seven
Guru
Hellfighters
Hook, Line and Sinker
Pendulum
Popi Note: Il ne s'agit pas de la vedette bien connue de la télévision
Sweet Charity
Those Daring Young Men in their Jaunty Jalopies
Trouble with Girls
Where Eagle Dares
Where's Jack

On conseille de découper et conserver cette liste afin de s'y référer au besoin.

CHANSON

Soucieuse de serrer de près l'actualité et de répondre aux exigences du public des éducateurs et des étudiants, l'AML propose cette année du 20 au 26 juillet une session sur la chanson dont la direction a été confiée à Armand Chouinard, C.J.M., et à Mme Angèle Guller, spécialiste européenne de la chanson, présidente et directrice générale des Jeunesses de la Chanson (Belgique), premier mouvement éducatif et culturel de ce genre dans le monde.

Au cours de ces journées, les participants auront l'occasion non seulement de prendre conscience de la chanson en tant qu'art, mode d'expression et phénomène social, mais aussi de la découvrir en tant qu'outil pédagogique de premier ordre.

Les cours et conférences: Folklore chanson de poète, chanson de chansonnier — Méthodologie du discoforum — Interprétation personnelle par la chanson — Lignes de forces de la chanson contemporaine (en général et au Québec) — Les idoles — Sociologie de la chanson — La chanson, miroir de la femme? — seront complétés par une série d'exercices pratiques, de travaux de critique comparée à réaliser par les stagiaires. Bref, un tour d'horizon complet sera effectué et permettra à chacun de s'en retourner avec un bagage de connaissances et de découvertes enrichissantes ainsi qu'avec un outil de travail de premier ordre qui lui sera de la plus grande utilité quel que soit le cadre — social, culturel, scolaire ou pastoral — de ses activités.

Inscription et lieu des sessions: L'Action Musicale et Liturgique, Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge, Qué. (tél. 418-651-7655).

Chronique de CBWFT

Jérémie, ou Le feu du ciel

Un incendie de forêt à l'emblème du prophète Jérémie.

Voilà ce que, audacieusement, nous offre l'émission **Walt Disney présente** du dimanche 20 juillet, à 18 h 30, à la télévision en couleur de Radio-Canada.

Dans ses célèbres lamentations, Jérémie a parlé de catastrophes. L'incendie de forêt en est une.

Dans l'épisode intitulé "Le feu du ciel", nous assisterons à la lutte menée par les Rangers contre un incendie nommé Jérémie, quelque part au Montana.

Il s'agit d'un grand reportage sur le travail des hommes qui sautent en parachute partout où les flammes s'attaquent aux arbres debout et qui conduisent les choses à la façon d'une campagne militaire.

Voilà une intéressante émission éducative qui tombe à point nommé en ce début de belle saison où les rappels à la prudence ne sont jamais trop nombreux à ceux qui vont dans la nature.

Car, déjà, cette année, le feu a ravagé les arbres sur de vastes étendues dans notre pays.

"Le feu du ciel" nous fait voir pendant 55 minutes, comment, aux Etats-Unis, où les belles forêts abondent, de grands moyens sont pris pour combattre rapidement et efficacement le moindre incendie qui s'attaque aux arbres.

Claude Léveillée en grand concert

Le dimanche 20 juillet, à 22 h, la série télévisée **Concerts populaires** nous permettra d'assister au concert que l'Orchestre symphonique de Montréal et l'auteur-compositeur Claude Léveillée ont donné les 8 et 9 de ce mois, dans la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts.

L'orchestre sera d'abord dirigé par Brian Preistman, puis, pendant la seconde partie du programme, par Neil Chotem. C'est au cours de cette seconde partie qu'on entendra Claude Léveillée.

La première partie du programme sera consacrée à quatre compositeurs dont la musique est appréciée du grand public dans toutes les salles de concert du monde. L'Orchestre symphonique de Montréal interprétera d'abord un extrait de l'ouverture "Cockaigne", opus 40, d'Elgar (In a London Town), qui sera suivi du "Divertissement" d'Ibert. Puis on entendra deux pièces tirées de la suite de concert "Roma" de Bizet, "Une procession" et "Carnaval à Rome". L'interprétation de "Washington Post" de Sousa figure également au programme.

Les oeuvres choisies s'accordent parfaitement avec l'atmosphère estivale et avec le goût de tous ceux qui cherchent dans la musique un plaisir de tous les instants.

Les chansons que Claude Léveillée interprétera au cours de la seconde partie du programme se recommandent par la qualité tant de la mélodie que de la poésie. La faveur dont jouit cet auteur-compositeur et interprète auprès du public canadien, ses succès européens et américains, ainsi que sa personnalité, font de lui une vedette que les téléspectateurs seront heureux de retrouver en ce dimanche soir. Il a écrit de nombreuses chansons. Son répertoire, on le sait, fort étendu, va de la suite "Ouragan à l'étoile d'Amérique", de "Frédéric à gigue et jazz". Il conviendrait d'en énumérer vingt autres, dont "Encore", "La légende du cheval blanc", "Pour les amants", "Les patriotes", "Maintenant" et "Je repars".

Jean-Yves Landry réalisera l'émission du dimanche soir 20 juillet.

Chronique sportive

Doit-on sonner le glas pour les Alouettes de Montréal?

par Jacques LEMOYNE

Les dirigeants du football professionnel au Canada sont inquiets, et pour cause. La situation n'est pas rose à Montréal et, à moins d'un miracle, rien ne laisse prévoir qu'il ira en s'améliorant. Le public de Montréal, qui est reconnu comme un public en or pour le sport, se désintéresse totalement des Alouettes. On a cru pendant un certain temps que Montréal n'encourageait qu'une équipe gagnante. Les Expos sont venus et si jamais un club perdant a été bien supporté, ce sont bien ces Expos qui se sont acquis un public enthousiaste et dévoué. Donc, les Alouettes n'attirent pas les gens pour une raison autre que celle-là. D'après les journaux de langue française de Montréal, la faute en serait à la direction des Alouettes qui ne soigne pas la publicité de l'équipe, néglige d'aviser les chroniqueurs sportifs des changements apportés au sein du club et semble agir comme si les gens devaient en savoir le moins possible sur les agissements de l'équipe.

Si les Alouettes ne parviennent pas à se comporter comme une équipe digne du football canadien, il se pourrait très bien que Montréal demande et obtienne une franchise dans une ligue de football professionnelle des Etats-Unis. Ne serait-ce que pour faire rager les gens de Toronto, que les gens de Montréal n'agiraient pas autrement! Car les gens de Toronto sont furieux et inquiets. Les sarcasmes qu'ils dirigent vers les sportifs de Montréal prouvent bien que les raisins sont verts, mais ils ne changent rien à la situation du football au Canada. Si Montréal quitte la Ligue de l'Est, qui pourra remplacer cette équipe? S'imagine-t-on le football professionnel sans l'apport d'une ville aussi influente que Montréal? Autant de questions auxquelles il sera difficile de répondre avant de voir ce qui va véritablement se passer cette année. Les journaux semblent avoir tourné le dos aux Alouettes. On critique la direction pour avoir exigé que les détenteurs de billets de saison assistent aussi aux joutes hors concours. Comme résultat, les détenteurs de billets de saison sont rares à Montréal et les journaux limitent de plus en plus l'espace consacré aux Alouettes. On comprendra mieux la situation quand on saura que les Alouettes ont négligé de téléphoner à Montréal-Matin (dont le tirage atteint 250,000 copies par jour) à la suite de la joute contre Winnipeg. Résultat: à peu près rien dans ce journal sur cette rencontre. Le football canadien est sérieusement menacé si Montréal lui tourne le dos.

Enfin debout!

Nous étions tellement habitués à voir nos représentants sur la scène du hockey international se faire battre dans les salles de comités que c'est avec une certaine fierté qu'on vient d'apprendre que le Canada a remporté une demi-victoire en ce qui concerne l'apport des joueurs professionnels à l'équipe nationale, et une victoire totale en éliminant la Suède et la Finlande de son itinéraire. Nous n'avons rien à faire dans ces deux pays qui profitent des joutes de hockey pour traiter les Canadiens de tous les noms en commençant par bandits, en passant par crapules, pour se terminer par sauvages. Nous n'avons rien à gagner et ils nous faudra infliger de bonnes raclées à ces clubs quand nous les rencontrerons dans le cadre des tournois mondiaux avec notre club semi-professionnel.

Il ne faut pas se cacher pour l'écrire, les clubs européens ont maintenant peur d'affronter les clubs de la Ligue Nationale. Tous les défis qu'ils lancent sont autant de paroles en l'air. Ils savent que la Ligue Nationale ne bougera pas et ils profitent de cette indifférence des "pros" pour se donner bonne presse. Mais quand on leur offre enfin la chance de battre ces professionnels sur la glace, l'histoire n'est plus la même. On se défile et on exige que les "pros" utilisés ne soient pas du calibre de la Ligue Nationale. Donc d'un trait de plume on élimine les 250 meilleurs joueurs de hockey du Canada. Les Russes aimeraient-ils former une équipe en commençant de la sorte?

Pour ce qui est du professionnalisme, on a semblé surpris de voir que dans certains pays les joueurs étaient payés. Quelle hypocrisie. Il y a longtemps que Russes et autres sont des professionnels aussi valables que Gordie Howe ou Jean Béliveau. Seulement, n'étant pas du même calibre, ils se font passer pour des amateurs. Il est évident que les européens n'accepteront de faire face aux professionnels du Canada que le jour où ils se croiront certains de remporter la victoire. C'est peut-être ce jour-là qu'ils auront de petites surprises. Mais n'anticipons pas.

En attendant, soulignons le fait que l'équipe Nationale pourra aligner, si elle le veut, un gardien de buts, deux joueurs de défense et deux lignes complètes d'avant. Avec un choix judicieux, qu'on pourrait peut-être confié à Sammy Pollock, qui sait ce que ces gars pourront faire, surtout avec la permission de frapper sur toute la patinoire. Si seulement on avait laissé jouer les "pros" avec Ferguson, Shack et Fleming!

Jerry Keeling, une des meilleures arrières défensives du Canada, est presque assuré de devenir le quart-arrière de l'équipe des Stampeders de Calgary. Les Stampeders qui avaient perdu leur étoile Peter Liske à l'équipe des Colts de Denver ont utilisé Keeling au cours de la partie de lundi soir contre les Blue Bombers de Winnipeg. Le pointage de la partie de lundi était de 22 à 22.

Précieux-Sang

Pèlerinage de la L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse du Précieux-Sang organisent un pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes pour le dimanche 20 juillet prochain. Le voyage se fera par autobus et le départ aura lieu à 9 h du matin devant l'église. On sera de retour à 3 h de l'après-midi.

Chacun est prié d'apporter son panier, mais on pourra se procurer de la soupe et du café sur les lieux. Les billets aller-retour coûtent $1.00 pour adultes et 75c pour enfants. Pour retenir une place sur l'autobus, veuillez contacter Mme D. Renaud à 247-7347.

Les plaisirs de l'été sont là voici comment ne pas les gâter

Les risques d'accident au foyer ne s'envolent pas avec la venue de l'été; au contraire, ils vous suivent à l'extérieur.

Au cours de cette saison, les dangers sont plus marqués car ils se présentent sous forme de jeux et d'activités qui portent à un relâchement, souvent fatal, de surveillance et de prudence.

Le Conseil Canadien de la Santé Familiale, un organisme sans but lucratif commandité par l'industrie pharmaceutique qui encourage la sécurité et l'hygiène familiales, nous signale quelques-uns des dangers qui menacent la famille au cours de l'été:

— La piscine familiale, lieu favorisé entre tous:

Etablissez des règles de sécurité et veillez à ce que tous les membres de la famille et tous les invités les observent scrupuleusement.

Personne ne doit y nager seul. Les enfants ne doivent jamais y être laissés sans la surveillance d'un adulte. La piscine doit être entourée d'une clôture et la porte doit être gardée sous clé pour que les jeunes enfants ne puissent s'y aventurer.

— Les insecticides en atomiseur:

Les insecticides peuvent causer des lésions aux humains si on ne suit pas fidèlement le mode d'emploi. Ne vaporisez pas d'insecticide là où il pourrait être respiré. Recouvrez les aliments avant de vaporiser à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison. Si l'insecticide touche à la peau, lavez la partie affectée immédiatement.

— Les pique-niques à la plage ou dans les bois:

Veillez à ce que les aliments soient bien préparés, entreposés et transportés de façon à éviter l'intoxication alimentaire. Les aliments de haute teneur en protéines et en humidité sont plus susceptibles de se gâter que les autres et on ne doit pas les servir à un pique-nique à moins que les aliments chauds ne puissent être conservés à 140 degrés F ou plus, et les aliments froids, à 45 degrés F ou moins.

— Le gril au charbon:

Utilisé à l'intérieur dans une pièce mal ventilée, ce que l'on fait parfois lorsque le temps est mauvais, le gril au charbon expose la famille à des émanations nocives d'oxyde de carbone.

— Les médicaments emportés en voyage, analgésiques ou préventifs:

Conservez toujours les médicaments dans leur contenant initial. Ne les gardez pas avec les articles de toilette ou les cosmétiques. Ne donnez pas à un membre de la famille un médicament qui a été prescrit pour un autre.

— Les fenêtres ouvertes pour laisser pénétrer l'air pur:

Les jeunes enfants sont attirés par les fenêtres ouvertes. Prévenez les chutes en installant une moustiquaire ou des barres aux fenêtres des étages. Ne laissez pas de jeunes enfants sans surveillance dans une chambre lorsque les fenêtres sont ouvertes.

— Le soleil, source de chaleur et de hâle:

Une trop grande exposition au soleil peut entraîner de graves brûlures et causer l'insolation. On peut être frappé d'un coup de chaleur en se livrant à une grande activité au soleil sans prendre les précautions voulues.

Il y a beaucoup d'autres risques encore pour la santé au cours de l'été. Soyez prudent partout et toujours.

Au Sacré-Coeur

(Winnipeg)

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel au sanctuaire de Ste-Anne-des-Chênes, organisé par les Dames de Ste-Anne, aura lieu le mercredi 23 juillet.

Départ du Sacré-Coeur de Winnipeg à 9 h a.m. Retour à 3 h p.m. Adultes, $1.25; enfants, 75c. Les pèlerins des paroisses environnantes sont admis, y compris les messieurs.

Veuillez, s'il vous plait, vous procurer vos billets au plus tôt afin que les organisatrices puissent retenir le ou les autobus nécessaires.

Pour billets ou autres informations, adressez-vous à Mme Roy, tél.: 942-9587, ou à Mme Forcier, tél.: 775-1506.

Invitation

Les Dames de Ste-Anne sont invitées à venir fêter leur patronne le dimanche 27 juillet à la messe de 9 heures. Il y aura déjeuner.

Sécurité sur l'eau

Le ski nautique

La conduite dangereuse de bateaux tirant des skieurs constitue un délit en vertu du Code criminel et pourrait coûter au conducteur une amende de jusqu'à $500, ainsi que le retrait de son permis de conduire un bateau pendant un an.

Voici les principaux délits: conduire dans les lieux de natation, les eaux interdites, trop près des installations riveraines et trop près des bateaux, qu'ils soient amarrés ou en marche.

L'absence d'une seconde personne responsable à bord du bateau pour surveiller le skieur et relayer au conducteur les renseignements reçus du skieur, de même que la pratique du ski nautique d'une heure après le crépuscule jusqu'à l'aurore, constituent également des délits en vertu du Code criminel.

L'Association canadienne de ski nautique conseille à tous les skieurs de porter un gilet de sauvetage, dont le plus efficace est un gilet de sauvetage conçu expressément pour les skieurs. Les gilets de sauvetage approuvés par le gouvernement ne sont pas conçus pour le ski nautique. Les ceintures de ski ne sont pas recommandées, mais elles peuvent maintenir le skieur inconscient à la surface de l'eau jusqu'à l'arrivée de renfort.

Les pavillons de plongeurs

Si vous apercevez un pavillon rouge à bande diagonale blanche, restez à distance. Le pavillon indique qu'un plongeur se trouve sous l'eau dans les environs et que toute interference par un autre bateau pourrait être dangereuse.

Le Conseil Canadien de la sécurité

(à suivre)

La Symphonie de Winnipeg lance une campagne pour des bourses

Deux jeunes étudiantes des Instituts collégiaux St. John's et Dakota, Mlles Joanna Ehrlich et Jo-Ann Robinson, toutes deux âgées de 18 ans, s'occuperont de solliciter des fonds auprès de maisons d'affaires du Winnipeg centre et métropolitain, en vue de permettre à un plus grand nombre d'élèves de ces instituts d'assister aux concerts de l'Orchestre symphonique de Winnipeg pendant la saison prochaine.

M. Ernest J. Smith, président de la Symphonie, a déclaré qu'on lançait ce programme cette année à cause de l'intérêt très marqué porté par les élèves des écoles secondaires la saison dernière aux concerts de la Symphonie.

Les argents perçus seront affectés à l'achat de billets d'étudiants et les élèves qui en bénéficieront seront choisis par le directeur de l'école et le professeur de musique. On espère aussi pouvoir faire bénéficier les élèves des écoles intermédiaires des avantages culturels enrichissants que procurent les concerts de la Symphonie, sous la direction de George Cleve, et les contributions d'artistes invités de renommée mondiale. Ce sont surtout des élèves nécessiteux qui profiteront des revenus de ces bourses.

Pèlerinage diocésain des Dames de St-Anne

Le pèlerinage diocésain en l'honneur de sainte Anne aura lieu à Ste-Anne-des-Chênes le dimanche 27 juillet. Pour accommoder les paroissiens de la Cathédrale qui voudraient s'y rendre, des autobus ont été réservés. Départ: angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste à St-Boniface, à 1 h 30 p.m. Adultes: $1.25; enfants: 75c. Prières et visites privées en arrivant. Confessions à 3 h. Mgr Maurice Baudoux célébrera la sainte messe à 4 h. Retour pour la ville après la messe. Retenez votre place le plus tôt possible en signalant CE 3-1337 (Mme Israël Dufault) ou 233-2858 (Mme Wilfrid Tétrault).

Bienvenue aux pèlerins et pèlerines des paroisses environnantes.

S.E.V. au Manitoba

Le mercredi 2 juillet dernier, un groupe de jeunes voyageurs de la Saskatchewan se sont arrêtés pour quelque temps au Manitoba au cours d'un voyage qui les conduiront au Québec. Le séjour manitobain n'était qu'une étape pour ces 37 personnes, dont 32 étudiants, qui participeront pendant 5 à 6 semaines à ce voyage organisé par le comité régional de l'A.C.F.C. de North Battleford et de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

A St-Boniface, le groupe a été reçu par le maire de St-Boniface, M. E. Turner. Les voyageurs ont ensuite visité plusieurs lieux touristiques de la ville de Winnipeg, notamment le palais de la Législature et le parc Assiniboine. Ils ont aussi assisté à une représentation du programme "Symphonie sous les étoiles" au nouveau planétarium de Winnipeg. Le soir, ils furent reçus dans le village de Ste-Anne-des-Chênes.

Le but principal de cette randonnée est de faire connaitre le caractère bilingue de notre pays aux jeunes de l'Est et de l'Ouest et d'établir des liens d'amitié avec les autres francophones du pays. Evidemment, les jeunes ont aussi l'occasion au cours du voyage de se familiariser avec les richesses naturelles, culturelles et économiques du pays. Le voyage, selon Mlle Aline Baillargeon, responsable du groupe, a aussi comme but de former des jeunes qui sauront enrichir la culture française tout en cultivant une fierté nationale. Au cours du voyage, les jeunes auront l'occasion de rencontrer d'éminents personnages politiques et religieux, de lier des amitiés et de vivre une expérience d'équipe en dehors de leur propre milieu. Les jeunes habiteront de préférence dans des familles pour faciliter les rencontres.

Le coût du projet Saskatchewan Etudiant Voyage a été défrayé en partie par le gouvernement canadien par l'intermédiaire du secrétariat d'Etat que dirige l'honorable Gérard Pelletier. L'autre partie des dépenses a été assurée par les associations locales et provinciales de la Saskatchewan.

Du 13 au 20 août, un autre voyage du genre aura lieu. Il s'agira cette fois d'un groupe de jeunes voyageurs de Chicoutimi qui se rendront dans la Saskatchewan.

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. Louis Chaperon, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., du 15 juillet.

M. Edouard Robidoux, St-Pierre, Man., du 17 juillet.

M. Cyrille Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man., du 17 juillet.

M. Louis-L. Bernardin, Ste-Anne, Man., du 18 juillet.

M. Camille Chaput, Ste-Anne, Man., du 19 juillet.

Mariages

En Saskatchewan

DEBDEN —

Paquette-Gagnon

Le vendredi 4 juillet, M. l'abbé Ernest Labbé bénissait le mariage de M. Jean Paquette, fils de M. et Mme Conrad Paquette, à Mlle Gail Gagnon, fille de M. et Mme Georges Gagnon, de Big River. MM. Paquette et Gagnon servaient de témoins. MM. Jacques Paquette, frère jumeau du marié, Alvin et Malvin Gagnon, frères de la mariée, garçons d'honneur, étaient accompagnés de Mlles Sandra Paulson, Anne et Geneviève Paquette, cousine et soeur du marié. Mme Lorraine Pompu touchait l'orgue et M. Walter Miles chanta des cantiques appropriés.

Plusieurs parents et amis prirent part au souper servi en la salle du Centenaire. La journée se termina par une soirée dansante.

Les nouveaux époux demeurent à Pinepoint, T.N.-O.

Doré-Lajeunesse

Le lundi 7 juillet avait lieu le mariage de M. Marcel Doré, fils de Mme Alexandre Doré, à Mlle Lorraine Lajeunesse, fille de M. et Mme Raoul Lajeunesse. Mme Doré et M. Lajeunesse servaient de témoins à leurs enfants.

Les garçons d'honneur étaient MM. Maurice Doré, frère du marié, et Edouard Beaulac, cousin de la mariée, et les demoiselles d'honneur, Mlles Claudette Beaulac, cousine de la mariée, et Annette Doré, soeur du marié. Mme Dale Fletcher, soeur de la mariée, était dame d'honneur et son fils, petit page. Aline Bonneau, nièce de la mariée, était bouquetière.

Mlle Jocelyne Beaulac, de Victoire, touchait l'orgue. Deux cantiques à la sainte Vierge furent chantés par Mme Martin Marchildon, de Victoire, et M. Gilles Francoeur, de Léoville.

Un souper fut servi en la salle paroissiale de Victoire et fut suivi d'une soirée dansante en la salle du Centenaire de Debden.

Les nouveaux mariés résideront à Victoire.

* * *

WILLOW-BUNCH —

Hornung-Beausoleil

Le 5 juillet, M. l'abbé L. Rodrigue, de St-Victor, bénissait le mariage de Mlle Evelyne Beausoleil, de Willow-Bunch, à M. Douglas Hornung, d'Assiniboia.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, entra dans l'église au bras de son frère, Gérald. Le marié était accompagné de son oncle, M. George Stasson, de Kayville. La dame d'honneur, Mme Katie Wallik, de Moose Jaw, soeur du marié, et les demoiselles d'honneur, Mlles Dolorès Therrien et Lise Granger, amies de la mariée, revêtaient de longues robes et de petites voiles de couleur aqua. Aline Beausoleil et Joanne Wallik, soeur et nièce des mariés, et Steven Wallik, neveu du marié, étaient bouquetières et petit page. MM. Florent Forest, de Willow-Bunch, Keith Brant, de Kayville, et Jim Wallik, de Moose Jaw, agissaient comme garçons d'honneur. La soliste était Mlle Colette Delorme, de St-Victor, tandis que Sr Marie-Alma touchait l'orgue.

Un souper fut servi à la salle Fontaine à environ 130 personnes et fut suivi d'une réception et d'une soirée dansante au théâtre Palace. Après la soirée, un goûter fut servi chez la grand-mère de la mariée, Mme Léona Beauchesne.

Pour le voyage de noecs à Banff, la mariée portait un ensemble rose et des accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Assiniboia.

* * *

GRAVELBOURG —

Poissant-L'Heureux

En la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, M. l'abbé F. Ducharme a béni le mariage de Mlle Alice L'Heureux, fille de M. et Mme Lucien L'Heureux, à M. Jean-Guy Poissant, fils de M. et Mme Roméo Poissant, de Sedley. MM. les abbés L. L'Heureux, oncle de la mariée, et F. Ducharme et le R. P. J.-H. Collet, O.M.I., concélébrèrent la messe nuptiale.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en crêpe de nylon, garnie de dentelle; un long voile de nylon, retenu par des rubans de satin blanc, et un bouquet de fleurs de pommier, garni de rubans blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Annette L'Heureux et Armande Jacques, soeur et amie de la mariée, ainsi que la bouquetière, Camille Béchard, de Sedley, portaient des robes en crêpe de nylon vert pâle. Le petit page était Marc Bouffard. Le marié était accompagné de MM. Bernard Poissant et Robert Fournier, frère et ami du marié. MM. Denis Poissant et Gilles L'Heureux agissaient comme huissiers.

Pour l'occasion, la mère de la mariée portait une robe de dentelle rose avec manteau court et bouquet de corsage de fleurs blanches. La mère du marié avait choisi une robe de dentelle bleue, un long manteau et un bouquet de corsage de fleurs roses.

La réception, pour 200 invités, eut lieu à la salle de la Légion où Mlles Marcelle LeBlanc et T. Krauss s'occupaient du livre des invités. Le maître de cérémonies, M. A. Béchard, proposa le toast au marié. Le toast à la mariée fut proposé par son frère, Paul. La soirée dansante se termina par un délicieux repas chaud.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe et un manteau bleu pâle, accessoires noirs et un bouquet de corsage de fleurs roses. M. et Mme J.-G. Poissant demeureront à Regina.

* * *

Au Manitoba

AUBIGNY —

Lemoing-Ritchot

Le samedi 5 juillet, Mlle Rolande Ritchot, fille de M. et Mme James Ritchot, unissait sa destinée à celle de M. Richard Lemoing, de St-Boniface, fils de M. et Mme Louis Lemoing. La bénédiction nuptiale et folklorique leur fut donnée par le R. P. A. Surprenant, S.J., en l'église d'Aubigny.

La mariée, revêtue d'une longue robe blanche, rehaussée d'une traine, fit son entrée au bras de son père. La demoiselle d'honneur, Mlle Patricia Lemoing, soeur du marié, était accompagnée de M. Emile Ritchot, frère de la mariée.

La chorale, composée des collégiens, amis des mariés, exécuta une messe rythmée. L'épître fut lue par le père du marié, et l'évangile par le marié. Au moment de la communion, les mariés se sont rendus à l'autel et se sont communiés eux-mêmes sous les deux espèces.

Après la cérémonie religieuse, parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour une soirée dansante.

* * *

LA BROQUERIE —

Laurencelle-Malo

Le samedi 21 juin, à 7 h du soir, en l'église de La Broquerie, Mlle Yolande Malo, fille de M. et Mme Eugène Malo, de St-Boniface, unissait sa destinée à celle de M. Alfred Laurencelle, fils de M. et Mme Louis Laurencelle, de cette paroisse.

Les mariés furent conduits à l'autel par leurs pères respectifs. La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec traîne.

M. l'abbé Félicien Juneau, curé, bénit leur union. On remarquait parmi les enfants de choeur Georges Kirouac, cousin du marié. Etait présent au sanctuaire: le R. P. Marc Pelletier, S.J., du collège. Mlle Lucille Jolicoeur, ancienne élève du marié, interpréta quelques cantiques durant la cérémonie. Mme Madeleine Balcaen, tante du marié, touchait l'orgue.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lucille Laurencelle et Denise Malo, soeurs des mariés, revêtaient de toilettes mauves. Elles étaient accompagnées de MM. Marcien Laurencelle, frère du marié et Richard Malo, cousin de la mariée.

A l'issue de la cérémonie, une réception avait lieu à la salle du Centenaire. M. Pierre Laurencelle, frère du marié, agissait comme maître de cérémonies. L'orchestre "Meilleurs", de Fisher Branch, fit les frais de la musique.

Les nouveaux époux ont établi domicile à 444, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

La Salle

Remerciements

Les membres de la famille Vouriot désirent remercier leurs parents et amis pour toutes les marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées dans leur grand deuil. Un merci particulier aux membres de la chorale, ainsi qu'à toutes les dames qui ont aidé à la préparation du goûter à l'école du village.



Les hommes politiques emboitent le pas de plusieurs de nos lecteurs du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans notre photo, Mme Lorne Nystrom (née Gayle Morris) signe le registre de mariage après une courte cérémonie religieuse devant le ministre de l'Eglise Unie et député de Winnipeg Nord-Centre, M. Stanley Knowles. M. Lorne Nystrom est le député de Yorkton-Melville dans la Saskatchewan.

CP Rail consacre $6 millions à l'achat de wagons pour trains-bloc

MONTREAL — CP Rail vient de faire l'achat de 348 wagons découverts en acier au coût approximatif de $6,000,000. Ces wagons serviront à la mise en oeuvre d'un des programmes de trains-bloc parmi les plus perfectionnés en Amérique du Nord.

Les nouveaux wagons seront affectés à un réseau d'exploitation de trains-bloc hautement spécialisés que CP Rail compte utiliser pour transporter, annuellement, plus de 3,000,000 de tonnes de charbon d'exportation de Crowsnest, au sud de la Colombie-Britannique, jusqu'à Roberts Bank, le port géant à 20 milles au sud de Vancouver. Le premier train-bloc doit entrer en service plus tard cette année.

Ces wagons découverts d'une capacité de 105 tonnes se distinguent par des côtés et des bouts coniques et un fond arrondi qui aboutit à un pied au-dessus des rails, entre les roues et les essieux.

Le profil unique de ces wagons offre plusieurs avantages en exploitation, a fait remarquer M. H. W. Hayward, directeur de la traction et du matériel roulant à CP Rail. Il permet le déchargement libre du charbon, diminue les pertes résiduelles de charbon dans le wagon et abaisse le centre de gravité du wagon.

Les wagons seront accouplés par des accrocheurs rotatifs permettant de renverser le wagon pour le décharger sans le désatteler.

La main-d'oeuvre étrangère en France

Les ressortissants étrangers représentent environ 6% de la population totale de la France. Depuis 1964, l'augmentation annuelle de la population est due dans la proportion de 4 sur 9 à l'immigration étrangère. L'accroissement des étrangers est de 7% par an, soit 10 fois le rythme de la croissance de la population de souche française. En outre, 10 à 15% des naissances sont dues à des familles étrangères.

Ces indications sont fournies par un récent rapport établi par le Conseil Economique et Social.

Le rapport précise encore qu'un récent sondage a fait apparaître que 9,6% des salariés des entreprises intéressées par l'enquête étaient étrangers. Plus de la moitié de ces derniers se trouvaient dans la région parisienne ou la région Rhône-Alpes et 9,3% dans le Nord. 35,7% étaient employés dans le bâtiment et les travaux publics et 23,8% dans les industries mécaniques et électriques. Mais un pourcentage non négligeable des travailleurs étrangers est recensé dans les services domestiques et l'agriculture. La majorité de ces travailleurs n'a que très peu ou pas du tout de qualification. Il est à noter que le pourcentage des effectifs étrangers par rapport à l'effectif total des salariés était en 1966 de 7% en Belgique, de 2,1% aux Pays-Bas, de 27,7% au Luxembourg et de 5,7% en Allemagne Fédérale.

Le rapport reconnait que l'immigration des travailleurs étrangers en France présente de nombreux avantages du point de vue économique, mais il ajoute que des aspects négatifs existent, en raison d'une certaine instabilité en particulier.

Une dernière indication est fournie: le nombre des naturalisations qui était de 20,307 en 1963 a atteint 45,663 en 1967, avec une prédominance très nette des demandeurs Italiens et Espagnols suivis d'assez loin par les Tunisiens, les Polonais et les Marocains.

(BNF 15-3-69)

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Décès

En Saskatchewan

RADVILLE —

M. l'abbé A.-E. Yandeau

Le 29 juin, M. l'abbé A.-E. Yandeau rendait son âme à Dieu, à l'âge de 71 ans et quelques mois, après une longue maladie.

Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, chanta la messe de Requiem en l'église Ste-Famille, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Plus de 25 membres du clergé sont venus rendre un dernier hommage à ce vénérable prêtre. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré formèrent une garde d'honneur pendant la cérémonie religieuse.

Les porteurs étaient l'honorable juge Macdonald, de Regina, MM. Pierre Bourassa, Léon Carles, Kurt Randles, Roméo Bourassa et W. Calibaba.

La dépouille mortelle avait été exposée dans l'église la veille du service. L'inhumation se fit au cimetière local où Mgr O'Neill bénit la fosse.

* * *

Au Manitoba

LA SALLE —

M. Albert Vouriot

Le lundi 1er juillet est décédé, à l'hôpital de Ste-Anne, M. Albert Vouriot, âgé de 74 ans. Né à St-Norbert le 1er août 1894, M. Vouriot vint, avec ses parents, s'installer sur une ferme à La Salle, vers l'âge de 10 ans. A son tour, il fut agriculteur jusqu'à sa retraite en 1958. Homme remarquable par son amour du travail et père d'une famille unie, M. Vouriot demeura toujours gai et accueillant, même durant sa longue et pénible maladie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Georgine Lacerte; deux fils, Paul et Léo, de La Salle; trois filles, Mme Paul Beaumont (Rolande), de St-Norbert, Mme Roland Girardin (Alberte), de La Salle, et Mme Régis Bédard (Georgette), de St-Boniface, et 28 petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins, le mardi soir 2 juillet, par M. l'abbé Gabriel Poitras, ancien curé de La Salle. Le lendemain après-midi, les prières de la paroisse eurent lieu dans l'église de La Salle, suivies de la messe de Requiem, à 7 h 30, célébrée par Mgr Hyacinthe Lapointe, curé. M. Marcel Lagacé fit la lecture de l'épître aux funérailles et, à l'offertoire, MM. et Mmes Paul et Léo Vouriot apportèrent les offrandes à l'autel. M. l'abbé Joseph Pageau dirigeait la chorale. La sépulture eut lieu au cimetière de La Salle.

Les porteurs étaient MM. Jean et Gilles Beaumont, Claude et Robert Bédard, Gérald et Raymond Vouriot, tous petits-fils du défunt.

Naissances

Au Manitoba

AUBIGNY —

Le 21 juin: Denis-Charles-Joseph, fils de David Ritchot et d'Eveline Berthelette. Parrain et marraine, Arthur et Madeleine Ritchot, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Au Québec

STE-FOY —

Le 30 mai: Sarah-Rose-Aimée-Joseph, fille du docteur Wilfrid Holtmann et de Lorraine Beaudette, baptisée le 8 juin. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Léo Brodeur, oncle et tante de l'enfant. M. et Mme Holtmann sont déjà les heureux parents d'une fille, Liliane, et d'un fils, Frédéric.

L'Organisme de survivance dit:

Placez de la nourriture en conserve, un contenant d'eau et des vêtements chauds dans des cartons "dès maintenant". Ces choses pourraient vous sauver la vie dans toute situation critique.

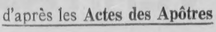
Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

RIVETS

par George Sixta



À LA CONQUÊTE DU MONDE


d'après les Actes des Apôtres

6 - À l'aube des temps nouveaux

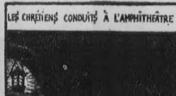
Images de Marie Pignal

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

Bande 6



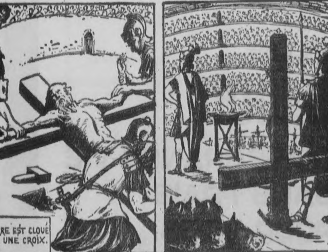
1. — Après l'édit de Néron, Pierre est arrêté. Cela se passe peut-être sur l'Aventin où demeurent beaucoup de chrétiens. La police romaine fait irruption dans la maison où se trouve l'Apôtre. Un soldat attache à ses poignets les lourds anneaux de fer d'où pendant les chaînes du prisonnier.





2. — Entassés dans des cachots sans air, sans lumière, Pierre et les autres captifs attendent le jugement.

Pendant huit mois peut-être, Pierre attendit le supplice. Enfin, un jour, la porte s'ouvre; les soldats font sortir les prisonniers. Leur mort horrible sera le spectacle promis aux jeux du cirque.



3. — Pierre est mis en croix. Son gibet ornera le milieu de l'immense piste afin que chacun puisse voir mourir celui qu'on savait être le chef de cette secte exécrée. Ainsi, privée de son pontife suprême, cette nouvelle religion, qui offense le culte des dieux de Rome, ne tardera pas à s'éteindre définitivement.

4. — Pierre pense qu'il n'est point digne de mourir comme son maître; ne pouvant changer le genre de son supplice, il demande à être crucifié la tête en bas.

L'ancien pêcheur de Galilée, qui a suivi Jésus au bord du lac, autrefois, le rejoint maintenant dans un monde où toute souffrance est effacée.

Analyse d'un village

Saint-Léon, centre de progrès

— Gérald Backeland

Pour ceux qui se sont déjà rendus à Saint-Léon ou qui l'ont quitté depuis plusieurs années, je tiens à les avertir que le village est aussi tranquille que par le passé. Le village de Saint-Léon n'est pas un grand village; ce n'est même pas facile de s'y rendre quand on n'en connait pas le chemin et on risque d'y passer tout



M. Claude Vachon, gérant du centre d'alimentation

droit et de se trouver comme par hasard dans le village de Somerset. Mais à Saint-Léon il existe l'entreprise probablement la plus profitable et la plus dynamique de toute la région: cette entreprise est la Coopérative de Saint-Léon.

La Coopérative de Saint-Léon

En entrant au village de Saint-Léon on aperçoit deux immeubles qui sont la propriété de la Coopérative; l'une assure les services d'approvisionnement de la population du village, tandis que l'autre est un chantier pour la construction de maisons qui trouveront éventuellement leur place dans les régions du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario. Bref, le village de Saint-Léon, c'est la Coopérative!

L'histoire de la Coopérative de Saint-Léon fera ouvrir les yeux de tout bon économiste qui aurait à analyser cette entreprise locale. Saint-Léon, ou la Coopérative de Saint-Léon, est un exemple qui va à l'encontre de toutes les théories économiques qui circulent actuellement. En effet, quand on veut mettre sur pied une entreprise, généralement on choisit une région assez peuplée où la main-d'oeuvre adéquate et disponible est assurée. Or — et c'est ici qu'on est émerveillé — Saint-Léon n'avait pas cette main-d'oeuvre spécialisée, mais aujourd'hui cependant il y en a, et la main-d'oeuvre est de première valeur.

Sans ces conditions préalables, une entreprise d'importance était vouée à l'échec dès le début: personne ne serait prêt à s'isoler dans un petit village à moins d'être assuré d'un emploi. Pourtant à Saint-Léon il est arrivé ceci: une Coopérative tient à son service quelque 70 employés et fait vivre tout le village. Le coup de maitre dans toute cette histoire incroyable fut sans doute la décision courageuse des autorités de la Coopérative de se lancer dans le domaine de la construction de maisons.

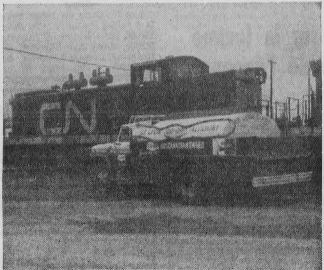
Saint-Léon et le progrès

En construisant des maisons, la Coopérative a attiré au village des gens de métier venus soit de la ville, soit de la région. Elle a construit ou réaménagé des immeubles pour que leurs employés puissent demeurer dans le village. Elle a tant et si bien fait qu'aujourd'hui, en raison de la moyenne d'âge des habitants, le village de Saint-Léon ne peut pas disparaitre, mais, au contraire, est sur la voie du progrès. Le fait est incroyable quand on y songe, mais c'est pourtant bien la situation actuelle et privilégiée de ce village encore ignoré il n'y a pas si longtemps.

Construction et qualité

Ce succès de la Coopérative de Saint-Léon devient évident à quiconque visite le chantier de construction de maisons en pleine activité dans le village. On y voit des maisons en leurs diverses phases de construction. Fait à noter: la Coopérative construit ses maisons selon la formule dite "à la chaine". C'est dire que plusieurs maisons sont construites en même temps, sans que pour autant n'en soit sacrifié la qualité de chaque maison. En effet tout le travail se fait sous l'oeil vigilant de contremaitres diplômés de l'école polytechnique de Winnipeg. En outre, tous les hommes doivent suivre à la lettre les plans qui ont été dessinés dans les bureaux sis à quelques pas du chantier. Voilà tout autant de garantie de la haute qualité du travail qu'on y fait.

La Coopérative de Saint-Léon, en plus de ces maisons préfabriquées, accepte aussi de bâtir des maisons, etc., sur le terrain même du client. Dans ce cas, le travail se fait également sous la direction de contremaitres diplômés qui contrôlent la bonne exécution du travail jusque dans ses moindres détails. Ces travaux comprennent à la fois la rénovation de vieux immeubles ou la construction de chalets d'été, d'étables, de porcheries, etc. La



Service de pétrole à Somerset

Coopérative de Saint-Léon se spécialise dans tous les genres de construction. Un des exemples les plus convaincants.

Voulez-vous un exemple convaincant des qualités d'entrepreneur de la Coopérative de Saint-Léon? Allez voir l'église de Carman qui fut conceptualisée et construite par ses employés.

Qui aurait pu croire qu'un village comme Saint-Léon pourrait un jour fabriquer sur place ou construire des maisons au profit des gens du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario? Cependant c'est effectivement ce que fait aujourd'hui la Coopérative de Saint-Léon.

Centre d'alimentation

En plus du domaine de la construction, la Coopérative opère aussi un "centre d'alimentation" où les villageois peuvent se procurer tout ce qu'il faut pour la "maison". Le gérant actuel est un jeune Québécois originaire de la région du lac St-Jean, M. Claude Vachon, venu au Manitoba par goût d'aventures. En discutant avec lui on se rend vite compte qu'il est du groupe dynamique qui anime le village. Actuellement M. Vachon est à mettre sur pied une boucherie pour améliorer les services de la Coopérative en cet autre domaine. Diplômé maitre-boucher d'une école polytechnique du Québec, M. Vachon fut surpris de l'importance du commerce à Saint-Léon: "Quand on y pense, a-t-il précisé, c'est presque incroyable qu'une petite place comme Saint-Léon puisse desservir toute la région. La Coopérative locale fonctionne mieux que certaines grosses coopératives du Québec".

Expansions et succursales

La Coopérative de Saint-Léon n'est pas cantonnée dans son seul petit patelin; elle assure par ses succursales le commerce dans les villages de Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et Altamont. Mais les représentants de la Coopérative cherchent toujours à améliorer leurs services à la communauté. Actuellement, ils cherchent à centraliser certains services dans l'une ou l'autre de leurs succursales. Dans cette perspective de réorganisation, Somerset doit devenir le centre des services de pétrole. C'est ainsi que, de passage à Somerset, j'ai été frappé d'apprendre que le camion de la Coopérative était à donner de l'huile à une locomotive du Canadien National. En tenant compte des diverses sociétés pétrolières de Somerset, cet exemple témoigne bien du dynamisme et de l'esprit de compétition qu'exerce sous la direction de M. Reynald Labossière, du bureau de direction et des sociétaires la Coopérative de Saint-Léon dans cette région.

Conclusion

Selon une des autorités de la Federated Coop, la Coopérative de Saint-Léon est peut-être l'entreprise la plus dynamique de la région. Mais les représentants de Saint-Léon ne se contentent pas de dormir sur leurs lauréats: ils sont en train d'étendre leur champ d'action dans différentes régions de la province. Déjà dans le domaine de la construction de maisons, ils sont rendus à Sainte-Agathe et à Saint-Pierre. On ne peut, en fin de compte, qu'admirer le dynamisme et l'entrain qui motivent les représentants de la Coopérative de Saint-Léon: dynamisme et entrain, gages d'un succès immédiat et toujours plus grand.

Avez-vous lu "Vie de S. Valérie St-Jean"?

Un harmonieux concert d'admiration et de vive émotion s'élève du coeur de nos anciens élèves, au lendemain de l'Amicale. Il s'orchestre encore des témoignages qui sourdent au fond des âmes de nos amis d'outre-mer. Tous entendent le "Sursum Corda" qui vibre dans ces humbles pages d'une biographie tissée à l'ombre de la Croix dans les héroïques débuts de leur Alma Mater, à St-Adolphe.

Rien ne vaut la saveur de ces témoignages si sincères, ravivés qu'ils sont dans les lieux mêmes qui exhalent aujourd'hui encore, d'impérissables souvenirs. Les voici:

"Que de faits ignorés mettent en lumière les vertus authentiques pratiquées par vos premières Soeurs!"

"Ce geste d'une âme éprise de sa mission divine: Implanter un rameau des Filles de la Croix au coeur de notre pays, ce geste de foi sublime témoigne de la grandeur d'âme de Mère Valérie St-Jean. Un message de courage et de confiance émane de cette vie qui chante encore 'En haut les coeurs' dans le chemin si difficile de notre terre des hommes."

"Pour la gloire de Dieu, il convenait que cette belle et grande figure ne restât pas dans l'oubli. Merci de m'avoir envoyé un exemplaire qui me permet de respirer encore le parfum qui s'en dégage. Que Dieu suscite par elle d'autres âmes éprises d'idéal, qui sachent chercher Dieu, seule source d'un bonheur qui dépasse les joies éphémères et mensongères d'ici-bas."

"Cette Vie nous engage à retrouver les sources vives où s'alimentent invariablement les consacrées d'hier et d'aujourd'hui selon les directives de Vatican II."

Communiqué

On peut transmettre par le courrier des poussins venant à peine d'éclore, s'ils sont placés dans des boites conçues à cette fin et pourvu que la distribution puisse avoir lieu dans les 36 heures.

Obédiences chez les Pères Oblats

Père René Archambault — du Scolasticat d'Ottawa au Collège Mathieu de Gravelbourg (professeur).

Père Lionel Dumont — des études en Pastorale (Ottawa) à Berens River, Man. (curé et missionnaire).

Père Denys Audette — de Lebret, Sask., à Pinewood, Ont. (curé).

Père Cyril Giroux — du Scolasticat St-Charles, Battleford, Sask., à Red Lake, Ont. (missionnaire).

Frère Jean-Paul Cormier — de la Fraternité, St-Norbert, Man., à Villa Maria, St-Norbert, Man.

Père Robert Bernardin — de Marieval, Sask., à Roseau, Man. (missionnaire).

Père Guy de Bretagne — de la Fraternité, St-Norbert, à la Maison St-François de Sales, Winnipeg, Man.

Père Aurèle Lemoine — de la paroisse du Précieux-Sang, St-Boniface, à la paroisse de St-Laurent, Man. (curé).

Père Joseph Alarie — de Villa Maria, St-Norbert, Man., à la paroisse du Précieux-Sang, St-Boniface, Man. (curé).

Père Fernand Binette — demeure à Villa Maria, St-Norbert, Man. (directeur et économe).

Père Léo Gauvin — de Carthage, Missouri, à Villa Maria, St-Norbert, Man. (prédicateur et professeur).

Père Lucien Brossard — de St-Laurent, Man., à Ste-Amélie, Man. (administrateur).

Père Arthur Parent — de Lundar, Man., à Kamsack, Sask. (curé).

Père Marc Monforton — de Fort Frances, Ont., à Kenora, Ont. (vicaire).

Père Isaïe Blanchette — de la paroisse du Précieux-Sang, St-Boniface, Man., à Kenora, Ont. (vicaire).

Père Denis Bourbonnais — de Ste-Amélie, Man., à Portage-la-Prairie, Man., en charge des missions de Plumas, Gladstone et l'institution pour prisonniers à Portage (missionnaire).

Père Edmond Paradis — de Birtle, Man., à Marieval, Sask. (curé et missionnaire).

Père Vincent de Varennes — de Camperville au Collège Mathieu, Gravelbourg, Sask. (assistant-économe).

Père Maurice Dugal — de Rome, Italie, à St-Laurent, Man. (vicaire).

Père Albert Jobin — de Berens River, Man., aux études.

Père Julien Morin — de Lebret, Sask., à la paroisse de Fort Frances, Ont. (vicaire).

Père Thomas Paradis — d'aumônier des Forces Armées Canadiennes à North Bay, Ont. (vicaire).

Père Bernard Pinet — de responsable de la catéchèse (section française), St-Boniface au Précieux-Sang, St-Boniface, Man. (vicaire).

Père Raymond Beauregard — Collège Mathieu, Gravelbourg, Sask. (supérieur et recteur — 2e terme).

Père Maurice Desautels — de la paroisse de Kenora, Ont., à Lundar, Man. (missionnaire) (missions: Oak Point, Dog Creek, Ericksdale).

Père Paul Lebel — de St-Laurent, Man., à Lundar, Man. (missionnaire) (missions: Oak Point, Ericksdale, Dog Creek).

Frère Alcide Gagnon — de St-Laurent, Man., à St-Philippe, Sask. (missionnaire).

Père Joseph Brachet — de Dog Creek, Man., à Camperville, Man. (missionnaire retiré).

Père Arthur Dallaire — de Kamsack, Sask. (missionnaire retiré).

Père René Piché — de la paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg, Man., à la Résidence Mathieu, Regina, Sask. (directeur).

Powerview

Thé

Le dimanche 22 juin, les paroissiens de Notre-Dame-du-Laus servirent un thé en l'honneur de quatre religieuses qui quittent la paroisse. L'une d'elles, Sr Hermance Desrosiers, fut principale depuis 10 ans. A chacune d'elles l'on présenta un bouquet de corsage. A la même occasion, la Ligue des Femmes Catholiques présenta à Mme Raoul Papineau et Mlle Judith Sherstone un chèque chacune pour avoir enseigné la religion bénévolement durant l'année écoulée.

Va-et-vient

M. et Mme Harry Eyers (Jeanne Désilets) ont dernièrement visité le frère et la soeur de Mme Eyers, puis d'autres parents à Fannystelle et St-Boniface. Durant leur séjour ils eurent la nouvelle que leur fille, qui visitait l'Europe, avait été victime d'un accident. Quand ils eurent la certitude que l'accident n'avait pas été trop grave et qu'elle pourrait continuer son voyage, eux aussi décidèrent de continuer le leur qui les conduira en Ontario et au Québec.

Le 5 juillet, Mme Armand Désilets se rendit à Richer pour assister à la célébration du 25e anniversaire de mariage d'une cousine.

La Broquerie

Promotion

M. Richard Gamache, actuellement de passage au Manitoba, compléta ses études secondaires à l'école de La Broquerie et entra l'année suivante à l'Institut Pédagogique du Manitoba. Il enseigna trois ans au niveau élémentaire à St-Boniface et à St-Vital.

Il passa ensuite au niveau secondaire en Colombie-Britannique où il enseigna, pendant les six dernières années, l'histoire aux élèves des années 8 à 10, le français des années 8 à 12, l'espagnol des années 9 à 11, en plus du français oral et pré-universitaire aux adultes. Il fut actif au niveau exécutif de l'organisme provincial des professeurs de langues modernes à la section espagnole et française.

Il obtint son diplôme de bachelier ès arts en 1968 avec des crédits des universités de Manitoba, McGill de Montréal et de la Colombie-Britannique.

Après un court séjour chez ses parents, M. et Mme V. Gamache, il se dirigera vers Ottawa pour exercer ses fonctions au bureau des langues dans la fonction publique du gouvernement fédéral.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Bélanger, de Montréal, accompagnés de M. et Mme Joseph Brodeur, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme André Brodeur, en fin de semaine.

M. et Mme Georges Pilon et leur famille, de Vancouver, étaient de passage au Manitoba toute dernièrement. Ils visitèrent les familles Joseph Tétrault et J.-E. Bohémier, à La Broquerie. Mme Pilon est la soeur de Mme Tétrault et de M. Bohémier.

M. et Mme Léon Desmarais et leurs deux filles, France et Nicole, de Ville-Laval, Qué., sont en vacances dans les familles Tétrault.

M. et Mme Bernard Levasseur et leurs deux enfants, Jeanne et Francis, de Montréal, passèrent quelques semaines de vacances au Manitoba. Mme Levasseur eut le plaisir de visiter son père, M. Trefflé Kirouac, patient à l'hôpital Taché. A cette même occasion, ils assistèrent au mariage de leur neveu, Réal, et en profitèrent pour visiter de nombreux parents et amis à St-Boniface et à La Broquerie.

Çà et là

Bienvenue dans la paroisse à M. et Mme Arnold Eckhard (Isabelle Grenier) et leurs deux enfants. Mme Eckhard prend charge du salon de beauté "Chez René" et est à la disposition des clientes, du mardi au samedi inclusivement.

Bienvenue aussi à M. et Mme Jos. Moquin et leur fils, Martin, qui sont maintenant propriétaires de l'hôtel La Broquerie. Bonne chance dans leur nouveau commerce.

M. et Mme Edouard Fisette sont heureux d'annoncer la naissance d'une petite-fille, Marie-Michèle, enfant de M. et Mme Réjean Drolet (Eugénie Fisette).

Bon voyage à Mlle Jocelyne Vielfaure qui s'est envolée vers la France le 12 juillet pour un voyage de trois semaines, sous les auspices de l'Association France-Canada.

Prompt rétablissement à Mme Edouard Taillefer, patiente à l'hôpital de Ste-Anne, et à la jeune Michelle Granger, patiente à l'hôpital général St-Boniface après intervention chirurgicale.

Sincères condoléances à Mme Aurélie Henrie qui a perdu son frère, M. Eugène Duhamel, décédé le 6 juillet à Long Beach, Cal., à l'âge de 69 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Thelma, et un fils, Léon.

Les coopératives et le mouvement coopératif

ST-LEON — A plusieurs occasions, la nécessité et l'efficacité du mouvement coopératif ont été soulignées par des personnages éminents tels que les présidents Roosevelt, Kennedy et Johnson, ainsi que les premiers ministres canadiens St-Laurent, Pearson et Diefenbaker. Mais, à vrai dire, peu de gens savent ce que comporte le mouvement coopératif et les coopératives.

Qu'est-ce qu'une coopérative?

En quelques mots, une coopérative est une association de personnes qui travaillent ensemble afin de se procurer à meilleur compte des biens, des marchandises et des services de différents ordres. La coopérative appartient exclusivement à ses membres qui s'engagent volontairement à remplir les conditions suivantes: 1) fournir les capitaux de base nécessaire; 2) partager à part égale les privilèges et les responsabilités de propriétaires; 3) maintenir un contrôle complet et démocratique; 4) favoriser leur coopérative; 5) partager les bénéfices de leur coopérative.

Pour les membres de la coopérative de St-Léon, ces conditions ont rapporté un remboursement de capital effectif de l'ordre de $10,180.00. Cette somme représente 5 pour cent du capital effectif des sociétaires ayant un capital de $100.00 chacun. En 1966, le total de remboursement des sociétaires n'était que de $7,214.00. Si on tient compte du fait que 68 personnes se sont inscrites à la coopérative de St-Léon, on comprend très facilement que le mouvement coopératif a été un mouvement profitable à St-Léon.

Les débuts du mouvement coopératif

Les premières coopératives ont été fondées d'abord par des groupes de fermiers et de pêcheurs. Mais petit à petit, l'initiative de ces groupes s'est révélée avantageuse et d'autres groupes ont formé de nouvelles sociétés coopératives.

A St-Léon, les débuts furent plus que modestes. Une partie de la maison de Mme Frédéric Lafrenière avait été louée et transformée en magasin. La coopérative comptait à ce moment-là 25 membres. M. Joseph Grenier, premier gérant, avait dû fournir un cinq dollars en petite monnaie dès le jour d'ouverture en 1942. Toutefois, un esprit de coopération animait les premiers responsables de St-Léon, esprit qui se traduit bien par une phrase du procès-verbal de la première réunion: "Nous sommes assurés du succès, parce que nous avons confiance en la cause que nous poursuivons". Des paroles certes bien choisies en 1942, mais des paroles qui ont porté le chiffre de vente de $6,310.95 à $1,155,161.00 pour une période de 26 ans.

Les genres de coopératives

Une coopérative peut prendre deux formes. Le premier cas, ce sont les coopératives où les membres possèdent des parts, tandis que dans le deuxième cas, les membres n'ont que des certificats et on peut leur demander de payer pour les services dont ils font usage. Dans les deux cas, le principe fondamental est toutefois le même, car la coopérative distribue à la fin d'une période de temps le montant d'épargne qu'elle a réalisé pour les membres. Un relevé de compte est fait pour chaque membre quant à l'usage qu'il a fait des services offerts par sa coopérative. Deux genres de ristourne sont ici possibles selon le genre de la coopérative dont il s'agit. Un paiement supplémentaire peut être versé aux producteurs de blé, de produits laitiers, de poisson pour lesquels la coopérative a trouvé des marchés. C'est le cas des coopératives telles que les "Wheat Pool" ou les coopératives de pêcheurs. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un remboursement versé aux consommateurs. Le remboursement est proportionnel aux frais perçus en trop au consommateur au cours de l'année. Ce remboursement qui touche plus précisément aux domaines de l'alimentation, des vêtements et des produits agricoles dépend évidemment de la quantité d'achats que le sociétaire a accumulés au cours de l'année.

Les principes d'opération

Dans les entreprises coopératives, l'intérêt sur les parts ordinaires est limité par la loi. On ne peut donc pas réaliser des profits considérables et par conséquent les coopératives n'ont presque aucun intérêt quant au domaine des placements. Les capitaux de la coopérative augmentent à mesure que les membres décident de réinvestir ou de déposer leurs remises au service de la clientèle de l'entreprise. On juge que ce principe d'opération est la façon la plus juste d'acquérir des capitaux, puisque le placement de chaque membre est proportionnel à l'usage dont il fait de sa propre entreprise. En outre, le capital d'une coopérative n'est pas fixe et n'est pas retenu en permanence par les administrateurs. Selon la loi, la coopérative est tenue de rembourser tout membre qui ne peut pas profiter des services de l'entreprise. Il est donc essentiel que les membres remettent au moins une partie de leurs ristournes. Toutefois, quand il faut un capital supplémentaire pour développer l'entreprise, la coopérative peut toujours négocier des emprunts.

L'utilité du mouvement coopératif

Le but principal vers lequel tend tout le mouvement coopératif, c'est en somme d'assurer au maximum un meilleur service dans le domaine de l'approvisionnement, tout en retenant un pourcentage minimal des profits de l'entreprise. Selon l'honorable Paul Martin, les coopératives sont en somme des démocraties en miniature, car elles sont contrôlées par les sociétaires de l'entreprise et elles sont d'abord au service des besoins de ces sociétaires. Le mouvement coopératif du Canada possède plus de un million et demi de membres qui sont sociétaires de plus de 2,519 coopératives. Ce pourcentage de la population canadienne qui est engagé dans le mouvement coopératif témoigne mieux que tout de l'importance et de l'utilité des coopératives dans l'économie de notre pays.



Une succursale de la coopérative à Somerset

Capsules d'engrais

Les scientifiques sont à faire des expériences avec des capsules d'engrais pour régler le dégagement de nourriture des plantes.

En déposant de ces capsules dans le trou où l'on plante un pommier, l'arbre pourrait en tirer suffisamment d'engrais pour sa croissance durant une période de cinq ans.

Les cultivateurs font habituellement des apports d'éléments minéraux sous forme de pulvérisations foliaires, qui comportent plusieurs désavantages. Certains oligo-éléments pourraient devenir toxiques lorsque appliqués en trop grande quantité d'un seul coup.

Les recherches visent à inventer des capsules qui laisseraient dégager lentement, des quantités d'éléments nutritifs répondant aux besoins des cultures.

M. D. L. Ashby, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Summerland, C.-B., a entrepris des expériences avec des capsules en polyéthylène perforé pour fournir aux cultures ces oligo-éléments.

Ces capsules uitlisées sur le seigle de serre, ont donné un niveau plus uniforme de zinc et réduit la toxicité du bore.

L'azote en capsules a aussi été plus efficace que l'application dans le sol; l'addition du magnésium aux capsules d'azote a réduit les rendements, mais le bore et le zinc ont eu peu d'effet.

Le zinc et le bore, de même que l'azote et le magnésium, se sont révélés antagonistes à leur libération des capsules.

Le taux de dégagement du magnésium en capsules incubées dans des colonnes de sol a été relativement constant durant 36 semaines.

Le pourcentage du magnésium dégagé a généralement été plus élevé en terre franche limoneuse qu'en terre franche sableuse.

Le dégagement de magnésium a aussi été plus considérable dans le cas de capsules perforées à leur surface inférieure, alors que le mouvement du magnésium a généralement ralenti lorsque les capsules avaient les deux surfaces perforées.

Il s'est aussi rendu compte que le mouvement de la solution saturée d'engrais s'éloignant des capsules est en grande partie le résultat des forces capillaires, soit une sorte d'action mouillante qui entre en jeu dans le mouvement qui s'établit depuis le sol humide jusqu'au sol sec.

Les recherches en cours sont orientées vers le dégagement réglé du magnésium, du bore et du zinc en provenance des capsules placées dans les trous où ont été plantés des pommiers Spartan âgés d'un an.

La mensuration de la croissance des arbres et l'analyse des feuilles se feront à chaque année durant cinq ans.

M. Ashby signale que "cette technique semble très prometteuse comme moyen de fournir à certaines cultures vivaces leurs besoins en oligo-éléments pour une période de plusieurs saisons de croissance".

Les avantages possibles de cette technique incluraient:

— diminution de la toxicité du bore et du zinc pour les cultures qui y sont sensibles;

— diminution des pertes de magnésium et de bore par lessivage, ce qui se produit lorsque l'eau entraîne les éléments nutritifs dans le sol avant que les plantes puissent en profiter;

— diminution de la fixation (changement en composés chimiques que la plante ne peut pas utiliser) du zinc dans les sols calcaires.

Billet du mercredi

Quelques vues sur la femme d'hier et celle de l'époque

Ceux qui aiment les femmes — et ils sont nombreux — trouveront plaisir à lire l'ouvrage de l'abbé Marc Rondeau, professeur au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, sur **La Promotion de la Femme.** (1)

Pour n'être pas léger, dans le sens où d'habitude on l'entend, le livre est d'un intérêt dépassant l'ordinaire, ne laissant rien ignorer de ce qui a trait aux femmes — dans le sens le plus noble et le plus sérieux qui soit.

Si la femme a toujours été la compagne de l'homme et la mère de ses enfants, qu'elle soit blanche ou noire ou jaune, ou rouge plus ou moins, il reste que son statut légal, conjugal et familial, pour ainsi parler, fut longtemps et reste encore, dans certaines parties de notre univers dit civilisé, l'occasion de multiples problèmes.

Refaire l'histoire de la femm serait refaire celle de l'humanité, et cela serait long.

Rappelons en bref que, dans un passé éloigné, la femme ne connaissait pas l'égalité avec l'homme, bien qu'elle lui fût indispensable et son premier appui, à l'origine de la famille, point de départ de la société.

Dans la plupart des pays, à travers les continents, elle fut trop souvent son esclave et sa servante, son jouet, sa chose, dont il usait et abusait, qu'il répudiait à volonté, adorait et méprisait en même temps, sacrifiait à ses caprices, n'estimait guère plus, si ce n'est moins, que les bêtes de son cheptel.

* * *

Il fallut l'avènement du christianisme pour qu'on commençât de reconnaître quelque dignité à la femme, sinon l'égalité juridique avec l'homme, et qu'on la traitât avec un minimum de respect.

Au début du XIXe siècle, la femme reste tenue dans la dépendance de l'homme, et le Code civil de Napoléon, qui date de 1804, établit que sa situation juridique ne peut être qu'inférieure à celle de son mari.

Cela ne vaut pas que pour la France, mais pour la plupart des pays de l'Europe, et se retrouve dans le nouveau-monde, Amériques du Nord et du Sud.

Le sort de la femme asiatique et musulmane n'est pas plus enviable, ni celui de la Chinoise, pour laquelle le mari est le Ciel.

L'un des préceptes de Pan-Tchao ne dit-il pas: comme on ne doit pas se révolter contre le ciel, de même la femme ne doit pas désobéir à son mari.

En Afrique noire, ce n'est pas mieux: polygamie intéressée, troc des filles à marier, vente des adolescentes aux marchands d'esclaves.

* * *

L'abbé Rondeau ne remonte pas à la création, ni au déluge, pour rappeler ce que fut et ce qu'est la femme à travers les siècles.

S'intéressant surtout à la femme blanche, en Europe comme en Amérique, il dit son émancipation progressive à l'époque moderne, à compter de l'aube du siècle dix-neuvième.

En cours de route, il souligne la doctrine pontificale sur la femme et sa mission, du temps de Léon XIII à Pie XI, pour en arriver à sa promotion, telle que vue par Pie XII, puis les conceptions nouvelles à son sujet, à l'occasion de Vatican II.

Il examine tour à tour les diverses idéologies dont la femme fut le centre, l'héroïne, la victime, avec les suites qu'elles provoquèrent au cours des âges, dans les pays les plus évolués.

Son livre n'est pas aride comme on le pourrait croire au premier abord, mais d'un intérêt auquel on se laisse prendre.

Il est curieux de rencontrer aux premières pages le nom de Mary Wollstonecraft, cette Anglaise qui publia en 1792 un livre sur l'infériorité de la condition féminine: **A Vindication of the Rights of Woman.**

Mary Wollstonecraft, qui avait épousé l'écrivain-philosophe William Godwin en 1797, fut la mère de Mary Godwin, seconde épouse du poète Shelley, laquelle est l'auteur de **Frankenstein** (1817), le plus célèbre des romans d'horreur que l'on connaisse.

L'Illettré

(1) Aux **Editions Fides**, Montréal.

CACHET POSTAL

Au début de 1800, les lettres du Canada destinées aux Etats-Unis portaient souvent la mention "Port payé jusqu'à la frontière". A cette époque, le destinataire devait payer l'affranchissement des lettres. Bien que le Canada percevait l'affranchissement des lettres arrivantes, pour le compte des Etats-Unis, cette entente n'était pas réciproque. L'expéditeur payait donc l'affranchissement canadien jusqu'à la frontière et le destinataire américain payait le reste de l'affranchissement lorsque l'objet lui était livré.

Augmentation des prêts des Caisses Populaires

Au cours de 1968, les prêts des Caisses Populaires du Manitoba ont augmenté de $9,2 millions à comparer à l'année précédente, selon le rapport du département d'Agriculture.

On a prêté $92 millions à 76,858 emprunteurs pour achat de maisons ou autres biens immobiliers, achat ou réparation de voiture, pour consolidation de dettes et achat d'équipement pour le foyer, la ferme ou pour des fins commerciales.

On compte, au Manitoba, 241 Caisses populaires et 177,574 membres. L'intérêt sur les prêts a rapporté $11 millions et accuse un surplus de $7 millions pour 1968.

La loi des Caisses Populaires a été amendée au cours de l'année dernière et toutes doivent maintenant posséder un Fonds de sécurité. Les épargnes des membres ont aussi augmenté considérablement.

Aubigny

Soirée sociale

Le 28 juin, les parents et amis de Mlle Rolande Ritchot et de M. Richard Lemoing se réunirent à la salle paroissiale pour une soirée sociale à l'occasion de leur mariage qui eut lieu le 5 juillet.

Shower

Le 6 juillet, à la résidence de M. Elie Robert, se réunirent les amies de Mlle Amande Robert pour un shower à l'occasion de son prochain mariage.

Va-et-vient

M. et Mme Jean-Paul Veilleux (Claudette Palud) et leurs enfants, du Nouveau-Brunswick, ont visité Mme Edna Palud, ainsi que MM. et Mmes Léon et Louis Palud.

M. et Mme Bill Pellerin (Diana Saurette), de Halifax, sont en visite chez leurs parents d'Aubigny. Ils se sont aussi rendus à Calgary, y visiter leur frère et beau-frère, M. Jacques Saurette.

Mme Cécile Saurette, accompagnée de ses filles, Sr Pauline et Yolande, est allée assister au stampede à Calgary.

Mme Ovide Robert est allée visiter sa mère, Mme Hermie, à Saskatoon.

Roland Chartier et Marc St-Onge sont allés au camp Wannakumbac à Clear Lake.

MM. Denis Chartier et Raymond Ouimet se sont rendus à Edmonton pour y chercher de l'emploi.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Georges Saurette, patiente à l'hôpital de Morris.

Bon courage à M. John Ouimet, retenu depuis presque deux mois à l'hôpital général St-Boniface.

La production agricole a été de $475 millions en 1968

La valeur de la production agricole de 1968 a été la deuxième plus élevée de l'histoire, soit $475 millions. C'est ce qu'a révélé le département d'Agriculture dans un rapport publié récemment. En 1966 elle avait été de $492 millions.

La valeur des bestiaux et des porcs a diminué à cause d'une diminution de leur production, alors que celle des volailles et des produits laitiers augmenta grâce à une plus grande production.

Le revenu comptant des fermiers a diminué de près de $5.5 millions surtout à cause de la diminution des ventes du grain. On a établi le revenu net des fermiers à $4,451 par ferme en se basant sur 38,200 fermes. Les prix des divers produits du grain, des légumes, etc. n'ont pas tellement varié, sauf ou la production a diminué.

Les ressources destinées à l'agriculture ont augmenté en 1968. On a défriché plus de terrain que depuis de nombreuses années. Les fermiers utilisent plus d'herbicides, d'engrais et de combustible. Les capitaux investis ont augmenté à mesure que les fermes devenaient plus grandes, moins nombreuses et plus mécanisées.

Exposition agricole les 18 et 19 juillet

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le comité de l'exposition agricole laisse savoir que les inscriptions pour exhibition doivent être rendues au plus tard le 18 juillet, à 10 h 30 a.m. Le samedi 19 juillet, la salle sera ouverte au public de 9 h a.m. à 8 h p.m. Tous les intéressés pourront visiter l'exposition entière et apprécier le beau travail qui se fait dans la région.

Ligue sud-centrale

M. Roger Sala, président de la Ligue, laisse savoir que les éliminatoires sont commencées avec les équipes venant de Glenboro, Holland, Treherne et Notre-Dame. M. Sala rappelle aussi aux amateurs de baseball que les inscriptions au grand tournoi du 20 juillet doivent parvenir au plus tard le 19 juillet, à 7 h p.m., en appelant Gérald Vigier (308-5) ou Marcel Roch (73).

M. Henry Einarson, M.A.L., fera la présentation du trophée à l'équipe victorieuse.

Venez donc rencontrer vos parents et amis dimanche prochain à Notre-Dame-de-Lourdes où vous passerez une journée agréable.

Bingo

Les résultats du bingo tenu le 6 juillet furent comme suit: $50.00, Mme Raymond Bérard; $15.00, Mmes Ann Shreiber, de Rathwell, Joseph Lapointe, de St-Claude, Jean Mao, Roger Pantel et Albert Delaquis, de Lourdes; $10.00, Mmes A. Lawrence, de Treherne, H. Swayze, de Manitou, et Albert Delaquis, de Lourdes, MM. Joseph Lapointe, de St-Claude, O. Brown, de Manitou, Denis Bérard, Noël Lesage et Roger Brouzes, de Lourdes; $5.00, Mmes Roméo Delaquis, de Swan Lake, et Joseph Lapointe, de St-Claude. Le prix d'entrée ($5.00) fut gagné par Bob Hollinso, de Treherne.

Le prochain bingo se tiendra le 20 juillet (dimanche du grand tournoi de baseball), à 8 h p.m., avec un gros lot de $400.00.

L'homme propose et Dieu dispose. (Proverbe)

Municipalité Rurale de TACHÉ

Avis d'amendement au projet de planification 1962A

AVIS est donné qu'un projet de planification qui sera connu sous le nom de Le Projet de Planification de la Municipalité Rurale de Taché 1969B et destiné à s'appliquer à:

(1) Un territoire situé à Lorette au nord de la Rivière Seine décrit comme étant une partie des lots de rivière 52 à 56.

(2) Tout territoire situé à Lorette et à Landmark qui est présentement désigné district "C2" Commercial Central,

a été préparé pour la considération du Conseil de la Municipalité Rurale de Taché selon les clauses desquelles on se propose de:

(a) Redésigner une partie du territoire décrit dans le paragraphe (1) ci-dessus qui est présentement désigné district "A" rural et district "RA" suburbain aux classifications suivantes:
Une partie district "O" espace libre;
Une partie district "R2" résidence de 2-famille;
Une partie district "2" commercial central.

(b) Faire provision pour permettre des demeures de plusieurs logis comme usage permis dans le district "C2" commercial central dans le territoire décrit dans le paragraphe (2) ci-dessus et établir les exigences nécessaires pour cet usage.

Une copie de ce Projet de Planification avec plans peuvent être examinés gratuitement aux bureaux municipaux de Lorette dans la municipalité rurale de Taché, entre 9 h a.m. et 5 h p.m. du lundi au vendredi.

Toute représentation pour ou contre l'adoption du projet de planification doit être faite par écrit et déposée chez le secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Taché avant le 11e jour d'août 1969. Ce jour ou après ce jour, on se propose de faire deuxième et troisième lectures en vue de l'adoption du règlement. Toute personne désirant comparaître devant le conseil de la Municipalité Rurale de Taché pour appuyer ses représentations devra aviser le secrétaire-trésorier de son intention de le faire.

Si aucune objection n'est portée à la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement, le jour ou après la date à laquelle le conseil de la M.R. de Taché en fera deuxième lecture, le conseil pourra faire la troisième lecture du règlement et soumettre le projet de planification au ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation et, ayant reçu cette approbation le projet de planification sera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le conseil de la M.R. de Taché, et là où des objections auraient été posées contre la planification et les documents s'y rapportant seront soumis au ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement sera avisée de la décision du conseil de la M.R. de Taché et sera informée qu'elle pourra porter ses objections à l'adoption du projet de planification par écrit, à l'adresse du ministre du Développement urbain et des Affaires municipales en deçà d'une période de quatorze (14) jours suivant la date de la mise à la poste de cet avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y en a, le ministre peut approuvé le projet de planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le projet de planification, ainsi approuvé par le ministre du Développement urbain et des Affaires municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date et après celle à laquelle le règlement adoptant ce projet de planification sera lu pour la troisième fois et adopter par le conseil de la Municipalité Rurale de Taché.

E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

La municipalité rurale de De Salaberry

requiert les services d'un commis-dactylo bilingue (féminin ou masculin).

Le candidat devra connaître les principes de la comptabilité.

Information requise:
Expérience, âge, éducation et salaire anticipé.

S'adresser par écrit à: M. Gérard-M. Chénard,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de De Salaberry,
St-Pierre, Man.

Voyage S.E.V. 69

Saskatchewan Etudiante Voyage

Le mercredi matin 2 juillet, à 6 h, 34 jeunes de la Saskatchewan partaient de Saskatoon en autobus pour un voyage interprovincial de six semaines. Ce voyage prévoit un séjour d'une semaine entière à Chicoutimi, d'où viendra le groupe qui se rendra en Saskatchewan du 13 au 20 août.

Les voyageurs de S.E.V. 69 passeront près de deux semaines à voyager et visiter ailleurs au Québec. Le reste du temps sera utilisé à visiter la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. Le premier arrêt du groupe se fit à Ste-Anne-des-Chênes, le 2 juillet au soir.

Journées de préparation

Du dimanche soir 29 juin au mardi soir 1er juillet, les voyageurs se sont réunis au sous-sol du poste CFNS à Saskatoon pour des séances de préparation. Le groupe comprend en plus des 32 jeunes des 11e et 12e années: l'aumônier, le R. P. André Mercure, O.M.I., curé de Jackfish; une monitrice, Mlle Thérèse Marchildon, de North Battleford; deux assistants moniteurs choisis parmi les jeunes du voyage S.E.V. 68, Mlle Lorraine Couture et M. Daniel Leblanc; un chauffeur, M. Edgar Topping, de Bellevue.

Le Comité des voyageurs est constitué comme suit: président, Richard Pord, de Pontelx; secrétaires: a) journal de voyage, Rolande Forseille, de Duck Lake, b) chiffonnier "Scrap Book", Rose Dion, de North Battleford, et c) adresses et remerciements, Judith Baillargeon, de Vawn; trésorier, Richard Marcotte, du collège de Gravelbourg; Comité des loisirs, Gaétan Couture, de Debden; Comité de publicité, Aline Baillargeon, de Jackfish; Comité d'entretien, Maurice Laventure, de Léoville; Comité de liturgie, Omer de Gagné, de Marcelin.

Le dimanche soir eut lieu l'inscription, suivie d'une soirée sociale organisée par "Les Copains" de Saskatoon. Cette joyeuse soirée a rassemblé en plus des voyageurs de S.E.V. 69, plusieurs voyageurs de S.E.V. 68, des jeunes de Saskatoon et de plusieurs paroisses d'un bout à l'autre de la province. Le Cercle de l'A.C.-F.C. de Saskatoon, hôte du groupe pendant les journées de préparation, avait vu à loger les jeunes dans les foyers.

La journée du lundi fut partagée entre les séances d'étude et les exercices de chant. Un souper champêtre à Pike Lake et la présentation des quelque 500 diapositives du Voyage S.E.V. 68 complétèrent la journée. Mme Alfred Champagne, présidente du Cercle de l'A.C.-F.C. de Saskatoon, et M. Raymond Marcotte, directeur du poste CFNS, avaient souhaité la bienvenue au groupe. Le Père Mercure a expliqué les buts du voyage. Soeur Albertine Blanchette révéla en deux conférences, d'abord "Le secret du charme", puis "L'art de bien manger". M. Jean Detilleux présenta un travail substantiel et très documenté sur l'histoire de l'éducation et de l'enseignement français en Saskatchewan. Mlle Thérèse Marchildon utilisa tous les moments disponibles pour exercer le chant.

La journée du mardi se déroula un peu comme la précédente, commençant par une séance d'étude sur "la Saskatchewan Française" par M. l'abbé A. Marchildon. Mlle Dupont "traita avec compétence de voyagéologie". Le Père Mercure exposa des projets d'avenir pour S.E.V. et expliqua l'itinéraire. Le dîner champêtre au parc Kiwanis était une gracieuseté du Conseil de la Coopération de Saskatchewan. A 2 h, M. Roland David, annonceur au poste CFNS, présida au tirage organisé par les jeunes de S.E.V. 68, qui a rapporté un profit net de $550.00. Les gagnants furent: 1er prix, Mlle Thérèse Marchildon; 2e prix, M. Raymond Sklar, de Prince-Albert; 3e prix, Mme Marcel Archambault, de Montréal, 4e prix, M. C. Kinch, de Prince-Albert; 5e prix, M. L. Smelquist, de Fort Saskatchewan, Alta; 6e prix, M. Joseph Bellavance, de North Battleford. La journée se termina par un souper champêtre à la "Forestry Farm" de Saskatoon.

Le Comité S.E.V. 69 tient à remercier le Cercle de l'A.C.-F.C. de Saskatoon pour sa généreuse hospitalité. Merci spécial à Mme Champagne.

Roger Ayotte, vice-président de S.E.V. 69, Battleford, Sask.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mme Gisèle Bruneau et sa fille, Louise, sont allées visiter leur mère et grand-mère, Mme Fontaine, à Montréal.

Le lieutenant Roger Laberge, de l'Armée canadienne, et son épouse, de Ste-Foy, Qué., sont venus visiter MM. et Mmes Alex. Laberge et Michel Bonneau.

Mme Henri Campagne, de St-Boniface, a rendu visite à MM. et Mmes J.-A. Mathieu et Pierre Campagne.

Mme Auréla Lapointe est allée passer quelque temps chez son fils, Omer, et sa famille, à Quesnel, C.-B.

M. et Mme Lucien Théberge et leurs deux fils, de Waterloo, Qué., ont visité M. Wilbrod Désautels, récemment.

M. et Mme Roch Granger et leur famille se sont rendus à Thompson, Man., pour leurs vacances.

M. et Mme Lucien Couture sont déménagés à Assiniboia et ont vendu leur maison à M. Charles Pelletier.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leurs enfants, Marielle et Robert, de Winnipeg, ainsi que Mlle Doreen Gosselin, sont de retour de leur voyage à Maillardville, C.-B.

Malades

MM. Jean Bonneau et A. Prévost, ainsi que Mme L. Couture, sont hospitalisés à Moose Jaw.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Joseph Bruneau à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Léonidas Mondor, survenu le 10 juillet à St-Denis-de-Brandon, Qué.

Thé

A l'occasion du départ de trois religieuses enseignantes, un thé eut lieu en leur honneur au sous-sol de l'église où des cadeaux et une bourse leur furent présentés. Tous les paroissiens leur souhaitent un bon succès où elles continueront à se dévouer.

Zenon Park

Soirée sociale

Le vendredi 4 juillet avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée sociale organisée par les Chevaliers de Colomb, les Dames Auxiliaires et la Chambre de Commerce pour aider l'hôpital de la localité.

Plus de 300 personnes assistaient à cette soirée, précédée d'un repas, et à la fin de laquelle il y eut loterie de billets vendus par les membres des trois associations.

Le 1er prix, $300, fut gagné par M. Pierre Bernatchez; le 2e prix, $100, par M. Elie Archer; le 3e prix, $100, par Mme Henri Fortier, conjointement avec M. Gustave Archer.

M. Florent Lalonde était le maître de cérémonies pour cette soirée qui se termina par quelques quadrilles au son de l'orchestre de musiciens volontaires de la localité.

Assemblée

Le cercle local de l'A.C.F.C. et la Commission scolaire de la localité convoquaient, le lundi 7 juillet, dans la salle paroissiale les parents pour une assemblée concernant les études du français dans les classes locales. M. Eric Poliquin, du département provincial d'Education de Regina, expliqua ce que comprendraient ces études. M. René-E. Fortier, maire du village et secrétaire de la Commission scolaire, présida l'assemblée.

Visiteurs

Etaient de passage dans le district, visitant parents et amis: M. et Mme Albert Leblanc, de St-Boniface, Man., M. et Mme Marcel McCrea, de Haney, C.-B., M. Emile McCrea, de North Surrey, C.-B., Mme Augustine McCrea, de Kelowna, C.-B., Mme Simone Cloutier, de New Westminster, C.-B.

Debden

Va-et-vient

Mme Rodolphe Beaulac est allée visiter sa parenté dans le Québec.

Mme Henri Lajeunesse, accompagnée de Mme Amédée Ruel, est allée à Holbein lors du mariage de M. Philippe Gaboury à Mme veuve Nora Kormos, de Shellbrook.

M. et Mme Philippe Ruel sont allés à New Westminster, C.-B., à l'occasion du mariage de M. Edgar Ruel, frère de M. Ruel. Claude et Marilyn Ruel, enfants de M. et Mme Laurent Ruel, ont aussi pris part à ce voyage.

M. et Mme Albert Blais sont allés à Port Alberni, C.-B.

Parmi les nombreuses personnes en visite durant les vacances on remarque MM. et Mmes Daniel Couture et Robert Dion, de Prince George, C.-B.; M. et Mme Raymond Bonneau et leur famille, de Maillardville, C.-B.; M. et Mme Robert Sévigny et leur fillette, Denise, de New Westminster, C.-B.; M. et Mme Raymond Sévigny et leurs deux fils, de Vancouver; M. et Mme Charles Bujold et leur famille, d'Edmonton; M. et Mme Albert Bujold et leur fille, Linda, de Pinawa, Man.



La récolte du maïs en Ontario

Rapport des récoltes des Prairies

Le premier rapport sur l'état des récoltes des Prairies, basé sur les observations des experts de la United Grain Growers, fut publié le 30 juin. Il révèle que les pluies récentes, à peu près générales, ont assuré au moins une récolte moyenne. Le temps frais a cependant retardé la pousse d'environ deux semaines augmentant ainsi le risque du gèle à l'automne.

Manitoba

Dans le **Sud-est du Manitoba**, surtout les régions plates de Portage-la-Prairie et de la rivière Rouge sont une fois de plus les victimes d'un problème quasi-annuel, celui d'un sol arable détrempé. Cette région cultive plus de lin que toute autre dans l'Ouest du Canada et, comme celui-ci a des racines très courtes, il est très sensible à un surplus d'eau. On a besoin ici plus que nulle part ailleurs dans l'ouest de temps beau et chaud pour accélérer la pousse.

Le **Sud-ouest** a reçu 2 ou 3 pouces de pluie récemment. Ceci a amélioré l'humidité du sol et seul un temps plus chaud est requis pour donner une bonne récolte. Le dommage par le gel fut négligeable.

Dans le **Nord-ouest**, cependant, des dommages de 20 pour cent ont été subis aux récoltes de lin et de colza. Presque tout le sarrasin a été détruit. Comme la saison est très courte dans cette région, on n'a pas ressemé la plupart de ces champs. Là aussi on a besoin de chaleur.

Saskatchewan

Le gel fut beaucoup plus prononcé dans le **Sud de la Saskatchewan** qu'au Manitoba. Beaucoup du seigle a été coupé pour l'ensilage. On remarque qu'environ 10 pour cent du blé et de l'avoine porte des traces noires, brunâtres, distinctives et que certains champs ont dû être ressemés. Dans cette région, c'est le blé que l'on cultive surtout et les récentes pluies devraient aider à augmenter considérablement le rendement.

Le **Nord-est** produit environ 20 pour cent de la récolte de blé des Prairies, et même si les conditions d'humidité du sous-sol étaient bonnes, on avait besoin de pluie pour encourager la pousse. Comme il y eut peu de pluie au nord de Yorkton, les récoltes accusent un retard de quelque deux semaines.

Le colza ne fut pas aussi gravement endommagé qu'on ne l'avait cru. Environ 10 pour cent des champs furent ressemés ou mis en guérêt d'été. Un temps frais, cependant, amènerait des risques sérieux de gel à l'automne.

Presque tout le grain dans le **Sud-ouest** a été endommagé par le gel d'il y a quelques semaines, mais peu de champs ont dû être ressemés. Une bonne partie de la récolte de seigle, qui était en fleur à ce moment-là, fut coupée pour du foin puisqu'il était peu probable que les têtes ne portaient pas des graines.

Le temps frais a quelque peu ralenti la pousse, mais les récentes pluies ont augmenté l'humidité du sol qui n'était que satisfaisante tant sur la couche arable qu'au sous-sol. Cette région qui souffre normalement de sécheresse semble devoir produire une meilleure récolte que la normale.

Le **Nord-ouest** fut le plus affecté par le gel, et dans certains districts on dut ressemer ou mettre en guérêt d'été les champs d'avoine et d'orge de 30 à 40 pour cent et ceux de lin et de colza de 25 à 50 pour cent.

Les districts de l'Est furent moins affectés par le gel et sont en avance d'environ une semaine. Les récentes pluies apportèrent une amélioration car la réserve d'humidité était basse.

Alberta

Sauf pour la région au sud de Calgary où les conditions sont excellentes, les dommages par le gel et le manque de pluie laissent leurs traces: la pousse est en retard, on a dû ressemer ou laisser en guérêt d'été de nombreux endroits.

Radville

In Memoriam

La paroisse de Radville a perdu un père, un ami, un conseiller et un organisateur par le décès de M. l'abbé A.-E. Yandeau, curé de cette localité pendant 39 ans. Par sa vision lointaine et son esprit dynamique, il sut stimuler les paroissiens et faire de Radville une paroisse qui aujourd'hui est florissante.

En 1946, à la demande de l'abbé Yandeau, quatre religieuses de St-Joseph, de Pembroke, vinrent transformer le presbytère en un hôpital de 24 lits, dont l'ouverture eut lieu en 1948. En 1942, l'abbé Yandeau réunissait les marchands et les fermiers pour former une Caisse populaire, qui débuta en 1945. En 1948 il reçut l'approbation de l'archevêque pour construire une église qui fut bénite en 1950. L'abbé Yandeau n'oublia pas les vieillards, et en 1956 un hospice de 40 lits, communiquant avec l'hôpital, ouvrait ses portes.

En 1957, l'abbé Yandeau demanda encore un effort à la paroisse pour la construction d'un presbytère bien mérité. Les paroissiens répondirent à la demande généreusement et tous les travaux furent faits bénévolement.

L'abbé Yandeau naquit à Northhampton, Mass., E.-U. Il étudia au collège Ste-Croix de Worcester, Mass.; en 1921 entra au séminaire St-Pierre de London, Ont., et en 1924 était ordonné prêtre. La même année il fut nommé curé de la paroisse de Galahad, Alta; en 1929 il devint aumônier de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina et en 1939 était nommé curé de la paroisse de Radville.

Accident

Le 21 juin, Mme Léopold Marion apprenait le triste accident survenu durant la nuit à trois de ses petites-filles, enfants de M. et Mme E.-R. Barsalou: Paulette, 15 ans, est décédée sur les lieux de l'accident; Darline, 16 ans, est hospitalisée à Breton et est en bonne voie de guérison; Lorraine, 19 ans, est gravement malade à Edmonton.

M. Paul-Emile Marion, son père et sa mère, ainsi que M. et Mme Jean Maurice, M. et Mme John Nachtegaele (Flore) et leur fils, Richard, de Glaslyn, Mme Anne Woitas et ses enfants, de Regina, et sa fille, Mme Janis Packard, de Kindersley, sont allés offrir leur sympathie à la famille éprouvée.

Prince-Albert

Gagnante de bourses

Mlle Sharyn Favreau, âgée de 16 ans, fut gagnante d'une bourse de $50.00 lors d'un concours local des auditions Radio Saskatchewan. Ce programme, lancé par les postes de radio privés de la province, a pour but d'encourager les jeunes artistes dans le domaine de la musique. Mlle Favreau participait ensuite avec neuf autres artistes au concours semi-final tenu à Regina le 22 juin. Elle fut choisie troisième et se vit décerner une bourse de $200.00. Mlle Favreau est dans sa 11e année en piano.

Sincères félicitations à cette jeune artiste!

Victoire

Çà et là

Le 4 mai avait lieu, à l'école, une assemblée régionale de l'A.C.F.C. Une bonne représentation de la région était venue, ainsi que quelques invités de Prince-Albert.

Le 24 mai, à Saskatoon, M. Jean-Louis Bilodeau, accompagné de son épouse et de ses deux fillettes, Angèle et Pauline, assistaient au mariage de sa soeur, Claudette, à M. Edward Benfeld, d'Edmonton.

Mlle Janet Lalonde partait avec une amie, le 26 mai, pour un séjour de quelques semaines en Europe.

M. et Mme Donald Weiers et leurs deux enfants, de Teslin, Yukon, et Mlle Maryline Lalonde, d'Ile-à-la-Crosse, passèrent la semaine du 15 juin chez leurs parents, M. et Mme Albert Lalonde.

M. et Mme Gustave Brassard et leurs enfants, Aimé et Denise, assistèrent au mariage de Mlle Claire Bonin à M. Gordon Melnyk, à Saskatoon. La mariée était la nièce et filleule de M. et Mme Brassard.

Les familles Léonce Duret et Ludger Préfontaine se sont rendues à St-Louis, le dimanche 1er juin, pour la graduation de leurs fils, Serge et Laurent, au collège Notre-Dame.

M. et Mme Jean-Marc April, de Roblin, Man., visitaient la famille Léonce Duret, le 12 juin.

M. et Mme Georges Chabot, de Montréal, visitent leurs parents et amis de la province.

Environ 200 personnes participèrent au marcheton qui eut lieu le dimanche 15 juin. Le départ s'effectua à la salle de Debden pour se terminer au camp Notre-Dame (une distance de 10 milles) où un bon souper fut servi. Le premier homme à atteindre le but fut Denis Préfontaine, suivi de près de son frère, Gilles, et de Donald Lajeunesse. Les jeunes filles, Rose Boutin et L. Rainville, se classèrent premières chez les dames. Sr André-Marie fut la personne ayant recueilli le plus gros montant. La somme de $1,201.00 fut réalisée. Les profits iront à la paroisse de Victoire.

M. l'abbé G. Aumont, ainsi que quelques autres paroissiens, se sont rendus à Saskatoon pour assister au récital de Jacques Labrecque, donné en l'auditorium du Centenaire.

De retour de Thompson, Manitoba, M. et Mme Jean Doucet et leur famille passèrent quelques semaines chez Mme Eveline Bonneau, avant de se rendre à St-Paul, Alta, où M. Doucet a un nouvel emploi.

Dans la nuit du 26 au 27 juin, la maison de M. et Mme Napoléon Campagna fut la proie des flammes. Très peu de l'ameublement fut sauvé.

Le 27 juin, leur fils, Marcel, épousait Mlle Louise Lefrançois à Hoey. Le nouveau couple résidera à Debden.

Richard Duret, fils de M. et Mme Léonce Duret, se rendit à Saskatoon, le 29 juin, pour s'unir au groupe de S.E.V. qui se rend dans l'Est du pays pour un voyage de six semaines.

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Marcel Doré (Lorraine Lajeunesse) dont le mariage eut lieu le 7 juillet. Les nouveaux époux résideront sur leur ferme.

Mme Simone Doré s'est acheté une maison à Debden et y déménagera sous peu avec ses enfants.

Mlles Thérèse et Lise Bonneau et Francine Duret sont allées suivre un cours d'été à l'université de Saskatoon.

M. et Mme Philippe Duret avaient le plaisir de recevoir Mlles Lucille Côté et Lise Favreau, de Roxton Falls, Qué., et Lucie Manseau, de South Durham, Qué., au début de juillet. Ces dernières se rendaient à Banff, puis à Vancouver, ensuite aux Etats-Unis avant de retourner au Québec.

Ferland

Va-et-vient

MM. et Mmes Amédée Demers et Maurice Turgeon, de St-Henri, Qué., ont visité M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille.

M. et Mme Lionel Fournier et leur fillette, de Hull, Qué., passent leurs vacances d'été à visiter M. et Mme Aristide Fournier et d'autres parents.

Mlle Jeannine Chabot, institutrice à Calgary, est venue chercher ses parents, M. et Mme Joseph Chabot.

La famille Hector Massé, Mmes Alma et Adrien Brisebois, M. et Mme Hector Brisebois et leurs fils, René et Hector, MM. Denis, René, Léopold et René Chabot sont allés au mariage de M. Raoul Massé, à Regina.

Mme Alma Brisebois a passé deux semaines de vacances chez sa fille, Emma, et chez Mme Marie-Anne Préfontaine, à St-Boniface, Man.

L'huile de colza, aliment pour volailles

SWIFT CURRENT (Sask.) — Avant bien longtemps, les producteurs de volailles pourront nourrir leurs poulets et dindons à griller, d'huile à salade. Cette possibilité est à peine sondée qu'on lui trouve déjà des résultats encourageants tels, une production accrue et une consommation réduite. Les premières expériences se sont faites avec du suif, mais les scientifiques se tournent maintenant vers les huiles. Au Canada, c'est l'huile de colza qui est la plus attrayante, tandis qu'aux Etats-Unis, ils sont attirés par l'huile de soja. Des avant-gardistes dans ce domaine déclarent qu'en maintenant l'équilibre dans les rations des oiseaux, ceux-ci utilisent bien le nouvel apport énergétique.



Le vol spatial d'Apollo 11

Dans quelques jours, l'événement le plus important de l'histoire des vols spatiaux, soit l'atterrissage de deux Américains sur la lune, sera accompli par l'équipe d'Apollo II. En cette occasion, La Liberté et le Patriote offre à ses lecteurs le contenu d'une interview qui a été faite au cours du mois de juin avec un des astronautes du vol, soit Neil Armstrong. M. Armstrong sera le premier astronaute à poser les pieds sur la surface lunaire et sera accompagné d'Edwin Aldrin.



Le drapeau américain

Analyse du sol

Atterrissage du module lunaire

Caméra de télévision

Recueillir des échantillons

— Pouvez-vous décrire dans les grandes lignes votre séjour à venir sur la Lune?

— Armstrong: Collins restera à bord du vaisseau spatial pour assurer notre radar et appareillage. Nous effectuerons dans le LM une descente lente et le 20 juillet, à 19 h 22, nous nous poserons avec un choc léger sur l'équateur lunaire, entre la Mer des Tempêtes et la Mer de la Tranquillité.

— Que verrez-vous par les hublots?

— Armstrong: Nous serons dans le LM comme dans une barque sur un lac noirâtre sur lequel la pluie commence à tomber. Les milliers de petits cratères que nous apercevrons auront la dimension de gouttes de pluie. Ceci dit, le site d'atterrissage choisi n'est pas des plus passionnants. Il s'agissait de trouver un endroit plat et qui ne rende pas le départ impossible. Nous serons comme des Martiens qui débarqueraient dans le Sahara, glaneraient un peu de sable et retourneraient chez eux pour raconter comment est la Terre.

— Et après avoir jeté un bon coup d'oeil?

— Armstrong: Nous vérifierons d'abord les organes du LM et réparerons d'éventuels dégâts. Nous endosserons nos scaphandriers, les mettrons sous pression, dépressuriserons la cabine, ouvrirons la trappe de sortie. Je me glisserai par elle sur le ventre, puis me laisserai glisser le long d'une échelle suspendue.

La lune

— Vous poserez d'abord le pied droit ou le pied gauche sur la Lune?

— Armstrong: Les deux en en même temps. Désolé de vous décevoir, mais c'est important. Et je me livrerais d'abord à des mouvements simples: faire quelques pas, sautiller, pour évaluer ma mobilité. Puis à la va-vite je ramasserai quelques cailloux. On ne sait jamais: si on était forcé de repartir plus tôt que prévu... Puis Aldrin me rejoindra. Nous irons à cent pieds environ du LM pour éviter que les échantillons que nous ramasserons et que les appareils que nous installerons ne soient contaminés par les fumées du réacteur du LM au moment du départ. Aldrin, armé d'une caméra Hasselblad conçue exprès pour Apollo 11 photographiera à tort et à travers, en vrai touriste japonais.

Pour ramasser nos précieuses ordures, je veux dire cailloux, poussières, nous disposerons d'une pelle, d'une pioche, d'une paire de tenailles très longues qui nous évitera d'avoir à nous pencher (nos costumes sont plutôt incommodes) ou à nous asseoir (le sol peut être trop chaud, un caillou peut endommager notre costume). Pour être sûrs et certains de ramener au moins un peu de Lune... non contaminée nous aurons une espèce de boite qui s'enfonce sous terre — je veux dire sous la Lune — s'ouvre, se remplit et se referme. Comme pour une prise de sang. En tout, nous pouvons ramener 80 livres d'échantillons. A part ça, nous devons installer une caméra de télévision permettant la sélénovision en direct. Une antenne pour les transmissions télémétriques. Un générateur radio isotope thermoélectrique. Un magnétophone à batterie solaire pour enregistrer les secousses sismiques. Un détecteur ion supra-thermique. Un miroir pour servir de cible aux rayons Laser lancés à partir de la Terre et devant mesurer la distance de la Terre à la Lune. Un petit appareil sans nom destiné à mesurer la densité de l'atmosphère lunaire. Ce dernier devra être posé de façon à ne faire face à aucun des autres appareils... un vrai casse-tête. Nous étalerons une feuille d'aluminium destinée à piéger les gaz nobles (hélium, néon, etc.) et que nous plierons après et ramènerons sur Terre. Ce travail prendra environ deux heures. Nous aurons l'impression d'avoir décoré un arbre de Noël. Nous retournerons vers le Module, espèce de grande tour noire et grise en forme d'araignée. Inspection externe. Tri des échantillons glanés. Dernier "au revoir" à la Lune et nous nous hisserons à l'intérieur du Module, refermerons la trappe, pressuriserons la cabine, retirerons nos casques, enverrons à la Terre un rapport et ferons un brin de sieste. Puis mise en marche des réacteurs et, si Dieu le veut, retour au vaisseau spatial "amarré" en orbite où Michael Collins nous aura attendu.

— Combien de temps serez-vous restés sur la Lune?

— Armstrong: 2 h 40 hors du LM et 22 h dans le LM. On avait d'abord songé à nous laisser faire une excursion de 3 h et jusqu'à plus d'un mille du Module. On nous avait même tracé un itinéraire très précis. Nous avions consigne de ne pas vadrouiller au gré des curiosités lunaires. Pour éviter les cratères, nous devions marcher en zigzag mais les traces de nos pas, comme autant de taches noirâtres, nous eussent permis de jouer les Petits Poucets. En définitive, ce sont les gars d'Apollo 12 qui feront "l'excursion".

• • •

Les moments dangereux

— Quels seront les moments les plus dangereux?

— Armstrong: Il y en aura tellement! D'abord celui de l'atterrissage du LM. Le champ de gravité de la Lune est très irrégulier. Des "Mascons" (concentration de masses) enfouis sous la Lune font "frétiller" les vols orbitaux. Ils pourraient faire dévier le LM de son point de chute. Nous irions nous poser au fond d'un cratère ou pire, sur une paroi inclinée qui rendrait le décollage impossible. Ils pourraient provoquer l'écrasement du LM si le calcul des forces de freinage à exercer sur le LM est effectué en fonction de fausses altitudes. Et puis, il y a le problème du bouleversement du rapport entre le poids et la masse sur la Lune. Chacun de nous pèsera environ 30 livres. Nous aurons l'impression d'être de gros ballons légers et devrons nous retenir pour ne pas nous laisser glisser sur la surface de la Lune, être entraînés au loin jusqu'à perdre le LM de vue. Nous serons comme des navires trop peu chargés et ballottés par la mer. Nous ressentirons peut-être de la nausée. Comme il n'y a pas d'atmosphère sur la Lune, nous ne verrons pas dans l'ombre et risquerons de tomber dans des trous, de buter dans des rochers.

— Vous sentez-vous vraiment préparés pour le voyage?

— Armstrong: En vérité, nous avons déjà effectué le voyage à la Lune plus de cent fois dans les "simulateurs". Le départ, l'arrivée, le voyage, toutes les éventualités, les réparations, les accidents de parcours. Nous sommes devenus des ordinateurs humains tellement nous avons assimilé de données. Vraiment le plus difficile sera d'affronter l'absence de gravité. On n'a pas pu reproduire ces conditions parfaitement. On avait d'abord voulu nous lier l'un à l'autre sur la Lune par des cordages. Nous n'avons pas voulu. Alors nous avons étudié la façon de se mouvoir des chats...

Un autre moment de perplexité sera celui du triage des échantillons. Nous ne pouvons ramener que 80 livres. Avant de regagner le Module, nous devrons choisir ce caillou oui, celui-là non. Comme des voyageurs avec excédents de bagages à l'aéroport.

• • •

Au retour la quarantaine

— Enfin, le retour...

— Armstrong: Notre capsule se posera sur le Pacifique le 24 juillet. Des hommes grenouilles viendront à notre rencontre et par une trappe nous tendront des costumes isolants en matière plastique que nous revêtirons. Puis, nous serons hissés jusqu'à un hélicoptère et amenés au Centre Spatial de Houston. Là, trois semaines de quarantaine, sous une espèce de grande tente transparente en compagnie d'un ingénieur et d'un médecin. C'est évidemment pas l'idéal pour des gens qui reviennent de loin mais il faut éviter que nous ne contaminions la vie sur Terre. En effet, si nous ramenions un organisme biologiquement actif de la Lune dont les organismes n'auraient jamais fait l'expérience et contre lequel ils seraient sans défense, ça pourrait donner de mauvais résultats. De même, les échantillons que nous ramenons resteront quatre semaines sous quarantaine.

Les savants veulent s'assurer que nous leur fournissons des morceaux de Lune et pas des morceaux de Terre transplantés.

☆ ☆ ☆

Le module lunaire

Le "canot lunaire" ou encore "module lunaire" (en abrégé LM pour "lunar module") est un véhicule indépendant qui pèse au total 15 tonnes. C'est à son bord que deux cosmonautes prendront place en se détachant de la cabine "Apollo", pour aborder le sol lunaire.

Il se compose de deux étages dissociables: un étage de descente, abritant le moteur et le carburant (du propergol) nécessaires à la descente; un étage de remontée, comprenant la cabine des astronautes, les équipements électroniques, le moteur de remontée et son carburant et des fusées d'orientation. Une fois arrivés sur la Lune, les cosmonautes se sépareront de l'étage de descente, et regagneront la cabine "Apollo" avec le seul étage de remontée. Ce "canot lunaire" avait donné jusqu'à présent bien des soucis aux techniciens lors des essais au sol et lors du seul essai dans l'espace réalisé, à vide, en janvier 1968.

Il faut maintenant être certain qu'il soit pleinement opérationnel, comme l'assurent les techniciens de Cap-Kennedy. Pour s'en assurer, la NASA a procédé, au cours du premier semestre de 1969, à deux expérimentations. La première, celle d'"Apollo 9", le 28 février, a eu pour objet d'essayer sur orbite terrestre le LM, par une série d'opérations de décrochement et de raccrochement avec la cabine "Apollo". La seconde, en mai, a été réalisée sur une orbite lunaire analogue à celle d'"Apollo 8", c'est-à-dire à un peu plus de 65 milles d'altitude. Les deux astronautes, Cernan et Stafford, qui ont pris place à bord se sont rapprochés de la Lune jusqu'à une dizaine de milles.

Dans quelques jours, Armstrong et Aldrin prendront place à bord du "module lunaire". Ils se laisseront littéralement tomber sur la Lune, en utilisant pour freiner leur chute leur rétro-fusée. Ici, pas de recours possible au parachute en cas de défaillance de la fusée: il n'y a pas d'atmosphère. A l'arrivée au sol, le "module" se posera sur ses patins. Il vaut mieux que ce soit sur une surface plate qu'à flanc de cratère ou qu'au fond de quelque crevasse, d'où le décollage poserait de graves problèmes.

☆ ☆ ☆



Et après? Venus, Mars

Car la Lune... ce ne sera qu'une péripétie. Au-delà d'elle, les visionnaires armés d'ordinateurs que sont les savants d'aujourd'hui cochent déjà sur la carte du ciel leurs objectifs de la fin du siècle et du siècle prochain. Werner von Braun, l'inventeur des "V 2" et le père de tout le programme spatial américain, nous annonce le débarquement sur Mars en 1985-1990. Après, toutes les planètes du système solaire tomberont au fur et à mesure dans notre gibecière.

Mais alors il faudra travailler avec d'autres moyens. L'un des meilleurs journalistes scientifiques français, Pierre de Latil, fait très bien comprendre par l'exemple suivant à quelle échelle nouvelle il faudra travailler.

"Si nous retenons comme hypothèse de travail qu'un millimètre représente 1,000 kilomètres, et un mètre, un million de kilomètres, comment se présente le système solaire?

"La Terre est une bille de 12.7 mm, le Soleil, un ballon de 1.39 m (placé) à 150 mètres de distance. Mercure est une pilule de 5 mm à 50 ou 70 m de distance: Vénus, une bille presque égale à celle de la Terre, à 108 m du Soleil; Mars, un petit pois de 6.8 mm de diamètre; au-delà du petit pois, de 550 à 600 m de vide, et puis un melon, Jupiter, qui, à cette échelle, offre un diamètre de 14 cm. Encore 5 km à parcourir pour trouver Pluton, un noyau très dense de 6 mm, aux confins du système solaire. Et la Lune? Eh bien, à 36 cm de la Terre, elle forme une graine de 3.4 mm. Pour le moment, le grand voyage astronautique va simplement de la bille à la graine. Il reste beaucoup à faire pour les générations du XXIe siècle et les suivantes."

Les prochains **objectifs:** Mars et Vénus. Au plus près, Mars est à 56 millions de kilomètres de nous, 140 fois plus loin que la Lune. Vénus est au plus près à 40 millions de kilomètres. Pour atteindre ces deux planètes, il faut compter de trois à six mois, avec les moyens actuels; c'est le temps qu'il a fallu aux trois satellites non habités jusqu'à présent, lancés par les Russes et les Américains. "Vénus 5", lancé le 5 janvier par l'URSS, mettra plus de quatre mois pour atteindre la planète rouge. Il n'est pas question de faire supporter un vol aussi long à des hommes, même si des expériences de survie, d'un an dans les conditions d'un vol spatial théorique ont été menées à bien en URSS récemment.

Des véhicules nombreux vont apparaître: les moteurs atomiques remplaceront les moteurs à fusée actuels et ils seront relayés eux-mêmes, en navigation interstellaire, par les moteurs ioniques à accélération constante. On marchera alors à 300,000 ou 350,000 milles à l'heure, peut être à 600,000 milles à l'heure.

A cette vitesse, Mars serait à cinquante-six heures, Vénus à quarante heures, à peu près ce qu'il faut actuellement à une cabine "Apollo" pour gagner la Lune. Les quinze ou vingt ans à venir seront consacrés à l'élaboration du matériel, à la mise au point des méthodes, des programmes, des cartes, à l'entraînement des hommes. Tout cela se fera à partir des stations spatiales que les Russes et les Américains prévoient, et qui, comme bases de travail, seront sans doute plus importantes que la Lune elle-même.

Louis Wiznitzer,
La Presse (Montréal),
le jeudi 1er juin 1969.

— No 607 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3								■				
4				■			■					
5				■				■				
6						■				■		
7		■						■	■			■
8			■									
9					■	■			■		■	
10									■			
11				■			■					
12		■								■		

HORIZONTALEMENT

1—Traités sur le foie.
2—Expérimenté, distingué. — Pare.
3—Jeu de hasard. — Remarqua.
4—Change. — Conj. — Pièce d'artillerie.
5—Pronom. — Tesson. — Dans la bouche.
6—Nuancent. — Unité de mesure. — Venu au monde.
7—Moteur humain. — Négation.
8—Marque la surprise. — Laissera seul.
9—Ignorance d'une chose. — Notre-Seigneur.
10—Ensemble des conditions qui déterminent un être particulier. — Chef d'Etat.
11—Affaibli. — Patrie d'Abraham. — Arr. de Langon.
12—Couleur rouge clair, entre la cerise et le rose. — En matière de.

VERTICALEMENT

1—Se dit des médicaments employés contre les vers intestinaux.
2—Aiguisé. — Orifice du rectum.
3—Personne qui commande sèchement. — Possessif.
4—Unité de mesure. — Point essentiel.
5—Petites tablettes à glissière pouvant sortir d'un meuble et y rentrer. — Titre.
6—Inflammation de l'oreille. — Usages. — Se rendra.
7—Général américain. — Avarient.
8—Aura recours à.
9—Grande sexuelle à sécrétion interne. — Conj.
10—Principe odorant de la racine d'iris. — Préfixe grec signifiant "mort".
11—S'engouffrer. — Interj. espagnole.
12—Qui siège. — Partisanes.

SOLUTION DU PROBLEME No 606

■ **Horizontalement:** 1. Soulographie; 2. Insiste — Unt; 3. Néant - - Oaxaca; 4. Gin — Allé — At; 5. Ultérieur — Si; 6. LL — Ces — Nef; 7. Tan — Réséda; 8. RV — Robes — Net; 9. Io — Tuas — Edni; 10. Tisser — Eboro; 11. Elu — Italien; 12. Serpillières.

■ **Verticalement:** 1. Singularités; 2. Oneill — Voile; 3. Usant — Sur; 4. Lin — Ecarts; 5. Ost — Renoue; 6. GT — Ais — Baril; 7. Réole — Rés — TL; 8. Alunes — EAI; 9. Xéres — Eblé; 10. Hua — Fendoir; 11. Incas — Denrée; 12. Etatisations.

Le peuple de Dieu et le développement des peuples

par le cardinal Maurice Roy, président de la Commission Pontificale "Justice et Paix"

— I —

Notre vinsin: c'est l'humanité

Il est impossible à l'homme d'embrasser l'humanité d'un seul coup d'oeil, car l'oeil nu ne permet d'en capter qu'une infime partie à la fois. S'il nous est parfois possible d'embrasser d'un seul regard une grande foule, face à l'humanité notre horizon demeurera toujours limité.

Avant l'avènement de la télévision, notre capacité de voir la dimension du monde était non seulement très restreinte mais infime comparée à celle de Dieu qui englobe l'univers. Aujourd'hui avec la télévision et, grâce aux satellites, nous pouvons voir nos frères au travail, au jeu, à la guerre, au repos, sur tous les continents, aussi bien que si nous étions présents. Leurs joies, leurs bonheurs, leurs peines et leurs anxiétés, se déroulent devant nous. Le monde vient à nous et nous y sommes intégrés.

Ce coup d'oeil panoramique de la grande famille humaine nous fait mieux saisir cette bouleversante réalité de l'inégalité des hommes. On constate des différences très marquées au point de vue physique, psychologique, social, politique, économique, culturel, matériel et spirituel. Mais ce qui frappe surtout, c'est de constater que 1/3 de l'humanité vit dans l'abondance alors que les 2/3 sont près de la misère ou dans la misère totale.

Nous n'avons pas l'intention de dresser la tragique image du monde d'aujourd'hui. La condition de vie de plus de trois milliards de personnes qui vivent sur cette planète est connue de tous, et tous connaissent les causes de la faim, de la misère, de la pauvreté et du sous-développement. Il suffit de constater notre haut standard de vie et la course effrénée aux armements pour mieux comprendre l'étendue de la misère humaine.

Un monde malade

Les voyages de Paul VI à travers le monde lui ont permis de voir sur place la condition humaine. "Nous avons été en mesure de voir de nos propres yeux, dit-il, et de toucher véritablement du doigt les problèmes cruciaux présents sur les continents pleins d'espoir et de vie". Se remémorant ce qu'il avait vu, le Pape dans son encyclique de 1967 sur le Développement des Peuples, a diagnostiqué cette condition humaine dans une phrase tranchante et révélatrice: "Le monde est malade". (Populorum Progressio, no 66)

Vingt siècles après la naissance du Fils de Dieu, nous nous arrêtons nous aussi à regarder tourner la terre de Dieu et à réfléchir sur cette vérité: le monde est malade! Et la maladie de ce monde, dit le Saint-Père, s'explique "par le manque de fraternité au niveau des individus et au niveau des peuples".

Pourquoi cela est-il? Comment pouvons-nous expliquer ce grand manque de fraternité bienfaisante si nous croyons que le Messie est venu guérir les plaies du monde et le rendre meilleur? Nous qui reconnaissons en Jésus notre créateur et notre frère, nous qui osons nous adresser au Tout-Puissant en des termes aussi familiers que "Notre Père", comment se fait-il que nous vivions dans un monde malade où la fraternité n'existe pas.

Nous vivons au milieu des fantastiques découvertes de la technique et de la science. Comparativement aux siècles précédents, la connaissance de l'homme et de son univers s'est accrue dans des proportions dépassant l'imagination. Tout ce que nous avons appris peut nous laisser croire que nous sommes peut-être à l'aurore d'un monde nouveau. Les plantes n'ont plus de secret; nous connaissons toute la gamme des fertilisants et les insecticides qui leur conviennent. Nous sommes en mesure d'enrayer les grands maux qui ont affligé de tout temps l'humanité, et nous sommes capables de produire suffisamment de nourriture pour rassasier tous les hommes de la terre. "L'on a maintenant la possibilité de délivrer la plupart des hommes du fléau de l'ignorance". (Gaudium et Spes, no 60)

Par ailleurs, nous sommes assis sur une bombe atomique capable de détruire la terre et tous ses habitants. Voilà l'homme moderne, sophistiqué et effrayé. L'homme qui a découvert la façon d'harmoniser les forces de la nature, constate que son univers est malade. La majorité de nos frères sont malades et souffrent de la faim, d'un manque d'éducation et de frustrations de toutes sortes, frustrations qui occasionnent l'éruption intermittente de la violence à travers le monde. Et nous avons peur, peur de l'épidémie qui nous guette et qui peut causer des ravages inimaginables.

(à suivre)

Ah! mais quels plaisirs

En juillet, la popularité des légumes n'a ni limites, ni frontières. En France tout comme en Australie ou au Canada, les magnifiques étalages multicolores attendent l'oeil tout autant que la gourmandise.

A l'heure du repas, qui ne saurait apprécier les qualités, si chères au gourmets, des légumes frais et croquants tels que haricots verts ou jaunes, petits pois, carottes et pommes de terre nouvelles sans oublier le navet et le chou-fleur au goût si caractéristique.

Parmi ce vaste assortiment de légumes d'été, il n'est point besoin de louer la valeur délicate des haricots, à la fois abondants et économiques. En un mot, ils jouissent d'une réputation internationale.

L'origine des haricots remontent d'ailleurs à 1894. Il est intéressant d'apprendre que les haricots ont parcouru un long chemin depuis leur apparition en Amérique du Nord. Aujourd'hui, la plupart des variétés commerciales sur le marché offrent des haricots tendres et charnus, présentant des gousses jaunes ou vertes, passablement droites et fermes, dont les grains sont à peine formés. Ce sont de petits délices.

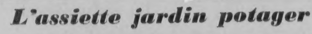
Pour ne rien perdre de leurs atouts, utilisez-les le plus tôt possible après l'achat. Faites-les cuire à couvert dans une petite quantité d'eau bouillante salée, environ 15 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient presque tendres. Mais attention! ne pas laissez bouillir les légumes trop vigoureusement.

Contre les crises cardiaques

NEW YORK — Les personnes physiquement actives — faisant de la culture physique ou marchant beaucoup — doublent leurs chances d'échapper aux crises cardiaques et si elles sont victimes d'une de ces attaques risquent quatre fois moins d'y succomber que celles qui restent assises. Les personnes qui fument ont deux fois plus de chances d'être victimes d'une crise cardiaque que celles qui ne fument pas. Les personnes qui grossissent beaucoup à l'âge adulte risquent plus que les autres d'être frappées par les attaques cardiaques.

Telles sont les trois grands groupes de conclusions auxquelles sont arrivés les chercheurs du plan d'assurance-santé (Health Insurance Plan) de la ville de New York à l'issue d'une étude de neuf ans ayant portée sur 110,000 adultes âgés de 35 à 64 ans.

Les hommes ont cinq fois plus de chances d'être victimes d'attaques cardiaques que les femmes mais pour ces dernières les risques d'attaques s'accroissent considérablement au-dessus de 44 ans et à l'approche de la ménopause.





Soif de verdure, faim de croquant, envie de fraicheur, voici le festival des légumes verts devenus après une si longue attente, notre récompense. De fait, juillet est bien le mois des verdures, du jardin, des salades puisque ces dernières n'ont jamais plus de fraicheur et de goût qu'en ce mois de leur naissance. Dès maintenant, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à faire quelques aventures gastronomiques en préparant et en servant des salades croustillantes et fraiches aux couleurs de l'été.

Le peinturage des meubles du patio

Avec l'arrivée de l'été, ne perdez pas une occasion de jouir du plein-air, parce que les meubles de la pelouse ne sont pas en bonne condition. Peinturer les meubles du patio non seulement les embellit, mais les protège aussi.

Si vos meubles sont en métal, les fissures dans la peinture sont un terrain propice à l'infiltration de l'humidité et favorise la corrosion. Otez la peinture détériorée avec une brosse métallique et poncez les endroits rouillés avec de la laine d'acier. Retouchez ces endroits endommagés avec un apprêt protecteur anti-corrosif — du type chromate de zinc — ensuite, appliquez une couche de finition colorée d'émail pour métal extérieur.

Les meubles de fer ou d'acier non peinturés devraient l'être afin d'éviter les dangers de corrosion. L'acier galvanisé à chaud devrait être recouvert d'une couche d'apprêt spécial, contenant de l'oxyde de zinc en poudre, afin d'assurer une bonne adhérence de l'émail de finition. Laissez l'apprêt sécher complètement, ensuite appliquez une ou deux couches d'émail pour métal extérieur.

Les meubles en aluminium si beau quand ils sont neufs, peuvent devenir inesthétiques, ternes, ou piqués par l'acide lorsqu'ils sont longtemps exposés à l'extérieur ou à l'atmosphère corrosive de certaines larges régions industrielles. Employez un nettoyeur contenant de l'acide phosphorique et poncez légèrement afin d'ôter la pellicule terne. Mettez des gants en caoutchouc durant cette opération afin de protéger la peau. Essuyez le meuble avec de l'essence minérale afin d'ôter les taches de graisse et la saleté et vous rendrez au meuble son éblouissante apparence originale. Laissez sécher complètement. Ensuite, appliquez une laque claire d'extérieur non jaunissante.

Les meubles de bois peuvent être endommagés par l'humidité causée par la pluie ou par un sol humide. Vérifiez soigneusement les dessous pour voir si la peinture est en bonne condition. Le meuble entier devrait être protégé avec une couche d'émail de qualité.

Si vos meubles sont en bois, vous désirez certainement conserver leur beauté naturelle. Par conséquent, une couche de vernis spar ou à l'uréthanne vous donnera un fini luisant qui rehaussera le grain du bois.

L'Association des fabricants de peintures du Canada vous recommande de consulter votre fournisseur en peintures et de suivre les instructions du manufacturier pour l'application.

N'oubliez pas! Les émaux d'extérieur de qualité peuvent faire de vous un artiste en décoration des patios terrasses et rebords des piscines. Choisissez des couleurs vives et joyeuses qui contrasteront avec l'extérieur de votre maison et qui éparpilleront des notes gaies sur votre terrain de jeux.



Q. — Croyez-vous que ce soit si épouvantable, de nos jours, que je sorte pour le diner avec des hommes mariés, compagnons de travail, dont les épouses sont en vacances avec leurs enfants? Certaines de mes compagnes m'ont fait des remarques très désobligeantes à cet égard. Merci.

Frou-Frou.

R. — Si vous n'avez pas plus de sérieux de nos jours que votre nom de plume ne l'indique, je comprends fort bien que vous soyez assez légère pour agir comme vous le faites. Vos amies ont parfaitement raison. Si vous ne voulez pas vous faire encore plus mal juger et conserver la réputation qui vous reste, vous devrez certainement changer de conduite. Une jeune fille qui se respecte ne sort pas avec des hommes mariés, sauf peut-être en groupe, pour une occasion spéciale qui se rapporterait au bureau. Jamais ne doit-elle se permettre de le faire seul à seul même si l'épouse était en ville. N'avez-vous jamais songé que vous risquez de mettre le trouble dans un ménage en agissant de la sorte? Essayez de vous mettre à la place de la femme de ces hommes! Si vous avez un peu de coeur, un peu d'honneur, vous cesserez cet odieux manège.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis plusieurs années je travaille dans un assez grand bureau où j'ai toujours été heureuse. Il semble que depuis quelques mois le personnel ait changé au point où je suis l'aînée, et les jeunes, tant filles que garçons, se moquent souvent de moi parce que je suis encore célibataire. Cela commence à me déplaire beaucoup. Un bon nombre de ces jeunes sont mariés et les petites dames continuent à travailler. Que faire pour faire cesser leurs propos agaçants? — **Ginette.**

R. — Avez-vous essayé de rire avec ceux qui vous taquinent? J'ai connu une enfant qui avait un frère terriblement taquin et qui la faisait "enrager" au point qu'elle ne se possédait plus. La mère essayait d'expliquer à la petite que, si elle ne se fâchait pas, et qu'elle se contentait de rire, le grand frère se fatiguerait bien vite de ce jeu. Après quelque temps, elle réussit à la convaincre et elle se mit à rire. Le grand frère cessa son petit jeu. Surtout quand on est dans le monde des affaires, il faut savoir s'adapter au jour le jour et ce tenir à la page. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Savez-vous s'il existe des livres qui contiennent des exemples d'adresses, telles que celles qu'on lit dans de grandes occasions? Merci. — **Igno.**

R. — Je crois que vous trouverez certainement de tels livres dans n'importe quelle bonne librairie. Vous pourriez y puiser quelques bonnes idées sans doute, mais les plus belles adresses, il me semble, sont celles qui contiennent des faits se rapportant à la vie de la personne ou des personnes à qui elles sont destinées. Il faut consulter des gens plus âgés qui les ont connues jeunes, des membres de leur famille qui sont au courant des joies et des épreuves qu'elles ont subies, etc. S'il s'agit d'un anniversaire se rapportant à la carrière de la personne, on obtient des détails auprès de ceux qui ont partagé son travail depuis de nombreuses années, etc. Cette adresse doit être un document rempli d'estime et d'affection et doit exprimer des sentiments provenant de la connaissance intime et du coeur. Ayant rassemblé toutes ces informations, vous trouverez certainement parmi les parents et les amis quelqu'un qui a bonne plume et qui saura rédiger l'adresse convenablement et avec concision. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari, que j'ai peu connu avant notre mariage, il y a six mois, est très particulier pour sa tenue. Il est toujours très bien mis, mais... souvent il faut que je lui fasse remarquer qu'il porte une chaussette verte et une brune ou un col vert avec une chemise bleue. Pouvez-vous m'expliquer cet étrange état de chose? Merci.

Jacqueline.

R. — Il ne distingue pas convenablement les couleurs. Il souffre sans doute de daltonisme, il est "colour blind" et devrait consulter un spécialiste de la vue aussitôt que possible. Ce médecin lui indiquera quelles corrections s'imposent. Ce n'est pas une maladie, alors ne vous inquiétez pas, mais voyez-y!

LOUISE

Comment perdre à la fois ses amis et son argent . . .

Quel motif peut pousser une maitresse de maison à acheter un aspirateur de $282, dont elle pourrait obtenir l'équivalent pour $89 dans un grand magasin?

C'est là un des facteurs mystérieux qui permettent à des vendeurs peu scrupuleux de faire une carrière très intéressante dans la "vente par recommandations".

Ce système de vente est la meilleure façon de perdre à la fois ses amis et son argent. Car le vendeur qui vous laisse croire qu'il vous fait une faveur en vous rabattant quelques dollars sur le prix d'un article qui dépasse les possibilités de votre budget, vous demandera en retour la liste de vos amis qui voudraient profiter de la même faveur.

Quand vous aurez pris le temps de réfléchir, et vos amis de même, le vendeur sera rendu loin, et le contrat aura probablement été cédé à une compagnie de prêts qui ne vous laissera pas le loisir de changer d'idée.

Le meilleur système de protection, c'est de toujours prendre le temps de réfléchir et de comparer. Dès qu'un vendeur vous presse, dès qu'il est question d'une aubaine qui ne durera que quelques jours, il faudrait refuser net.

Voici ce que conseille un communiqué publié récemment par le ministère de la Consommation et des Corporations:

1. Examinez le contrat article par article, avec le vendeur.
2. Faites-vous remettre, par écrit, des précisions sur le pourcentage moyen des primes qu'on vous offre comme rabais sur la marchandise proposée.
3. Soyez certain que vous avez les moyens d'acheter l'article, avec ou sans primes.
4. Prenez le temps de comparer le prix qu'on vous propose avec le prix des articles semblables en magasin.
5. Si vous tenez à vos amis, demandez leur permission avant de donner leurs noms et adresses au vendeur.
6. Ne vous laissez pas brusquer sous aucun prétexte.
7. Si vous décidez d'acheter, exiger une garantie écrite.
8. Si vous avez des doutes, mettez-vous en rapport avec les autorités de votre province.

Il peut arriver aussi qu'on vous propose de faire partie de la chaine de vente, et d'y impliquer vos amis. On vous proposera d'être gérant et de vous adjoindre des assistants, chacun y allant d'un certain investissement dans la compagnie. Voilà une entreprise dans laquelle il ne faut pas s'engager sans les conseils d'un avocat.

Quant à la vente de cosmétiques ou d'articles ménagers sous forme de démonstration où vous invitez vos amis, il n'y a pas lieu de s'en méfier si les prix des produits sont semblables à ceux du marché. C'est quand on vous offre quelque chose pour rien qu'il faut vous méfier.

Patron imprimé





Les poches de cette robe en forme de tulipes font très originales. Vous pouvez les confectionner de couleurs contrastantes comme l'indique le modèle.

Demandez le patron 9175 — tailles: 2, 4, 6, 8.

Prix 65c

Envoyez votre commande à:
Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Prendre la route

Madame, vous allez partir sur la route, en voyage, en vacances. Vous partirez peut-être sans l'homme de votre vie, mais accompagnée de votre petite marmaille turbulente. Souvent, vous aimeriez bien leur poser un baillon...

Comment faire pour tenir ces "adorables" petits durant un long trajet?

- Inutile de préciser qu'il ne faut jamais faire de vitesse et encore moins dépasser, lorsqu'il y a un ou des enfants dans la voiture. Vous avez besoin de toute votre attention et pour tenir la roue et pour les surveiller. Si vous faites de la vitesse, et qu'un enfant vous distrait, ne serait-ce qu'un moment, par la parole ou un geste, vous risquez d'avoir un accident; si vous allez trop vite;
- si vous faites un long voyage, coupez votre trajet avec des arrêts aux deux heures;
- ne laissez jamais un tout-petit en liberté en arrière. Installez bébé dans un hamac ou un petit lit solidement fixé. Les plus grands seront retenus par une ceinture de sécurité.
- de préférence partez tôt le matin. Les routes sont moins achalandées et les enfants plus reposés;
- n'oubliez pas médicaments ou "amuse-gueules" salés (conseil d'une infirmière) pour ceux qui auraient des nausées. La lecture peut aussi leur donner mal au coeur.
- donnez-leur certaines responsabilités: vérification des portes, surveillance de leurs cadets. Essayez de les intéresser à remarquer le beau paysage sur la route.

Vous avez une vieille table ronde rangée au fond de votre garage ou de votre cave. Vous savez que cette forme de table est très "dans le vent" actuellement. Cependant, si vous n'avez pas de salle à manger ou si cette forme de table ne convient pas à l'ameublement pourquoi ne pas en faire un meuble pratique. Transformez cette table ronde en table basse, à café. Sciez le support et déposez le dessus de la table directement sur les quatre pattes de la base. Emaillez le meuble d'un produit qui résiste aux taches, égratignures et à la chaleur. Vous trouverez des laques traitées spécialement à cet effet.

✦ ✻ ✦

— Merci infiniment, mon cher ami, de me prêter votre parapluie, mais que le manche est donc curieux!

— Ah oui! une invention à moi: il explose si on ne le ramène pas dans les 48 heures!

✦ ✻ ✦

Si l'une de vos recettes n'exige qu'un demi-citron, l'autre moitié du fruit doit être déposée au réfrigérateur. Pour éviter qu'il sèche de façon intempestive, couvrez-le d'un couvercle en plastique, celui-là même dont vous vous servez pour couvrir les bols. Il restera juteux bien plus longtemps.

✦ ✻ ✦

Les vêtements sont souvent garnis de boutons fabriqués en matière plastique. Afin de ne pas les abimer avec le fer à repasser, entourez le bouton d'une cuillère pour le protéger contre la chaleur.

✦ ✻ ✦

Pour améliorer le goût des carottes râpées, ajouter quelques morceaux de pommes râpées, mélanger le tout et assaisonner cette salade d'un jus de citron mélangé à quelques cuillerées de Yogourt blanc. C'est délicieux et surtout très sain pour les enfants et les régimes.

✦ ✻ ✦

Le ministre:

— Hier, j'ai inauguré un hôpital psychiatrique.

— Il y avait du monde?

— Oui, un monde fou.

✦ ✻ ✦

Si vous avez les coudes très rudes, passez délicatement chaque jour une pierre ponce sur vos coudes, puis enduisez-les d'une crème pour l'épiderme, dont vous trouverez de bonnes marques dans toutes les pharmacies.

✦ ✻ ✦

En vivant 80 ans et en étudiant d'une façon continue, j'ai au moins appris une chose: à ne plus ignorer mon ignorance. (Inscription sur une tombe de savant)

✦ ✻ ✦

Le temps du grand nettoyage étant arrivé, tous les petits coins et recoins seront nettoyés. Pour vous sauver des pas, confectionnez un tablier de cordonnier. Dans chacune des pochettes vous y glisserez brosse, linges, plumeau, produits de nettoyage, etc. Il est commode et même amusant.

✦ ✻ ✦

Madame venait d'acheter 200 timbres pour poster les invitations au mariage de sa fille. Moins d'une heure plus tard elle était de retour, pour échanger les timbres. Elle n'aimait pas l'image du grand oiseau au grand bec qui figurait sur les timbres et qui, à son avis, rappelait trop la cigogne.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

NUMERO 29

plantation. Virginie avait pris le bras de son compagnon et s'y pendait galement, comme de coutume.

— Regardez, dit Germain, les splendeurs de la nature, ce coucher de soleil, pendant que la vue est encore dégagée. Dans dix minutes il fera nuit. Demain vous ne verrez peut-être plus ce spectacle. La saison sèche est finie: les llaneros disent qu'il pleuvra bientôt. Ils le sentent, eux.

Les jeunes gens restèrent un moment immobiles et silencieux à contempler la brume rouge qui estompait les llanos; le soleil, agrandi, semblait s'y dissoudre, à peine discernable au-dessus de l'horizon. La lumière écarlate, réverbérée par le ciel, les illuminait, rosissait leurs visages et leurs vêtements.

Germain prit la main de Virginie et leurs doigts se croisèrent. Elle eut un petit sourire. Il devait l'imaginer émue par la beauté de la nature et prête à lui donner la réplique dans un tendre duo. Il verrait!

— Est-il vrai qu'en Europe le crépuscule dure des heures?

— Tout de même pas, mais beaucoup plus longtemps qu'ici.

— Je voudrais bien y aller, pour un voyage, mais pas pour y vivre. Je m'y sentirais trop dépaysée. On s'y moquerait de mon accent. Au fait, vous amuse-t-il toujours autant?

— Non, maintenant je l'aime et je ne voudrais pas que vous le perdiez. Il fait partie de vous.

Il lâcha sa main et lui fit face. Il l'obligea de lever la tête vers lui. De l'index, il suivit son profil jusqu'au bout du nez. Elle sourit. Soudain, il la serra contre lui et l'embrassa, passionnément. Elle ne se révolta pas, ne se débattit pas, le frappa encore moins. Elle ne fit rien de ce qu'elle avait projeté: elle n'en avait pas envie. Elle s'abandonna, incapable de résister. Presque heureuse...

Le jeune homme se redressa un peu, la considéra un instant encore, penché sur elle, puis s'écarta et se mit à rire.

— Avouez que vous ne l'avez pas volé. Cela pour vous apprendre à faire la coquette pendant un mois.

Virginie s'exclama, furieuse. Elle le croyait troublé alors qu'il se vengeait, tout simplement, et qu'il se moquait d'elle. Elle se jeta sur lui pour lui donner une gifle bien méritée, mais il ne l'attendit pas et partit en courant. Elle le poursuivit, sa jupe retroussée pour trotter plus à l'aise. Il se retournait de temps en temps et riait. Elle était de plus en plus furieuse, ce qui, joint à la course, lui donnait un point de côté. Il se laissa rattraper, la saisit sous les bras et l'éleva au-dessus de lui en valsant. Il souriait, de son grand sourire radieux, jeune et communicatif. L'espace d'un instant, elle le trouva beau.

— Faisons la paix, Virginie, dit-il en la reposant par terre. Pas de cette guerre sotte entre nous. Soyons amis, c'est tellement mieux!

Il avait recouvré son sang-froid, s'il l'avait jamais perdu, alors qu'elle demeurait troublée, habitée d'une joie qu'elle n'analysait pas. Une fois encore, elle jugea les hommes cyniques. Un baiser n'a aucune importance pour eux. Elle se demanda pourquoi elle n'avait pas eu envie de se défendre.

Les llaneros avaient raison: le lendemain la pluie d'été commença.

* * *

Le marquis arpentait le salon d'un pas nerveux en frappant le sol de sa canne. Personne ne parlait et, entre les coups qui résonnaient sur les dalles, on entendait la pluie rouler sur le toit et les grosses gouttes débordant des chéneaux frapper avec un bruit mat, à intervalles réguliers, les briques du perron.

— Une victoire! Une victoire! s'écria enfin M. de Saint-Clair. Ils sont restés les derniers sur le champ de bataille, voilà tout, mais ils ont plus de morts que nous.

On était le 31 mai et l'on venait d'apprendre que l'avant-veille Bolivar avait battu le commandant en chef de l'armée espagnole à Carabobo.

Virginie n'écoutait pas. Elle se demandait comment, par cette pluie, aller rejoindre Cristobal sans se faire remarquer. Il était de retour, sorti sain et sauf de la bataille. Le matin, aussitôt arrivé, il avait épinglé un billet anonyme au tronc de "leur" palmier. Son congé n'était que de trois jours, il retournait ensuite auprès de son général, car la revanche commençait.

Le marquis pérorait toujours et faisait un exposé complet de la situation.

— C'est la dernière victoire républicaine, affirma-t-il.

On ne le crut point parce qu'il le disait après chaque défaite royaliste.

Vir„inie regardait par la fenêtre, cherchant l'inspiration. Des gouttes lourdes s'écrasaient contre les vitres. Ce qui était exaspérant dans cette tropicale, c'était son uniformité. Pas de bourrasques, pas d'accalmies. Les orages et les tornades qui déchainent la nature viendraient plus tard, en juillet.

L'esprit de Virginie voletait d'une pensée à l'autre. Si elle sortait, elle serait mouillée. Pourrait-elle se changer en cachette au retour? Il fallait pourtant qu'elle retrouvât Cristobal: elle en avait un impérieux besoin, car elle s'effrayait de si bien se passer de lui. En sa présence elle retrouverait le feu qui la dévorait naguère. Attendre un an ou deux, pour se marier, l'angoissait, car elle n'était plus sûre d'aimer encore le jeune homme à ce moment-là. Elle le supplierait donc de l'épouser bientôt, sans lui avouer pourquoi, bien entendu. "Quand je serai sa femme, je ne craindrai plus rien de tel", songeait-elle naïvement. Elle se figurait que le sacrement de mariage conférait la constance.

Tans pis si on la surprenait. Elle raconterait qu'elle avait envie de faire un tour au jardin et si elle passait pour folle, cela n'aurait aucune importance.

Mlle Leonor la vit partir et, contrairement à ce qu'elle avait fait en octobre, ne dit rien. Mais cinq minutes plus tard, elle sortit avec le même luxe de précautions.

Virginie avait posé sur ses épaules une cape de drap-cuir à capuchon. Elle descendit au jardin et eut aussitôt les pieds trempés dans ses escarpins de satin. Une minute plus tard, sa robe longue était moite jusqu'aux genoux et la pluie coulait le long de son visage dans son cou. Cristobal n'était pas en meilleur état: ses cheveux mouillés frisaient un peu trop tandis que sa moustache tombait toute raide. Ils rirent en s'apercevant et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Leur baiser eut la saveur douceâtre des eaux de la rivière, avec un arrière-goût de limon.

Mais Cristobal releva la tête et se figea. Virginie le vit pâlir tandis que ses traits se contractaient. Etonnée, elle le considéra un instant, puis elle se retourna car il regardait derrière elle: Mlle Leonor était à deux mètres d'eux. Elle avait négligé de mettre une cape et sa robe ruisselait. Ses cheveux s'étaient dénoués à demi et une longue mèche tombait sur son épaule. Elle affectait un air froid et railleur, mais ses yeux luisaient de haine.

Virginie étouffa un petit cri et, d'instinct, se rapprocha de Cristobal, mais il laissa retomber ses bras et elle ne trouva pas leur protection.

— Vous avez peur, n'est-ce pas? dit Mlle Leonor d'une voix sifflante.

— Non, affirma la jeune fille. Pourquoi aurais-je peur?

— Vous n'avez pas honte non plus, je pense?

— Pourquoi aurais-je honte?

— Et vous, don Cristobal?

— Vous faites là une vilaine besogne, Mlle Leonor, répondit-il, mais sa voix n'était pas très assurée.

— Vous ne manquez pas de cynisme.

Virginie fit un pas vers la gouvernante.

— Je suis de l'avis de Cristobal. Pourquoi nous espionnez-vous?

— Je remplis mon devoir de gouvernante. Je vous ordonne de rentrer à la maison.

Elle fit un geste vers la jeune fille pour lui prendre le poignet, mais Virginie recula d'un mouvement brusque.

— Je m'y refuse. Je ne fais rien de mal.

— Même en embrassant don Cristobal?

— Oh! cela suffit, mademoiselle! Mêlez-vous de ce qui vous regarde. Cristobal et moi nous aimons et nous marierons un jour.

(à suivre)

Vol. 57—No 16

ATTENTION MESDAMES — Avez-vous besoin d'argent? N'empruntez pas. Gagnez $10 pour 3 h de travail en soirée, deux ou trois fois par semaine. **Composer 233-5986.** 16-895-17C.

A LOUER — St-Boniface. Logis privé: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Pour couple seulement. Stationnement. **Composer 233-4009.** 15-878-16C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Ritchot. Appartement meublé: 2 pièces. Jeune dame seulement. Libre: 1er août. **Composer: 233-3264.** 16-892-17C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour homme. **Composer: CEdar 3-6104.** 16-891-17C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Pour couple seulement. Libre: 1er août. **Composer 247-2608 entre 7 h 30 et 10 h p.m.** 16-889-T.F.

RESTAURANT A VENDRE OU A LOUER 482, boul. Provencher, St-Boniface. **Composer 233-7248.** 16-888-18C.

A VENDRE — St-Pierre, au centre du village bâtiment: 30' x 80' Pourrait servir pour entreprise. Avec ou sans le lot de 50' x 135'. Prix très raisonnable. **Appelez Albert Turenne: 433-7419.** 3-754-T.F.

A VENDRE — Lots en bordure du lac St-Malo, à 40 milles de Winnipeg. Termes si désiré. Pour informations composer 233-2685 après 6 h, ou écrire à R. J. Bertrand, 276, rue Taché, Norwood, Man. 5-770-T.F.

A VENDRE — Norwood, 56, rue Lawndale. Maison: 3 chambres à coucher, grand salon, salle à dîner. Sous-sol: salles de jeux, de toilette et douche. Près église et école. 13-870-T.F.

A VENDRE — Ensemble: robe et manteau léger, rose-beige. Grandeur 14. Pour mère d'une mariée. **Composer 247-9680.** 16-886-16C.

A VENDRE — Maison avec deux acres et quart de terrain. Egouts et eau. Située sur rue Centrale, Ste-Anne. **S'adresser au bureau de la Caisse Populaire de Ste-Anne, Man.** 15-885-16P.

A VENDRE — Deux lots au cimetière Green Acres. **Composer 233-6419.** 3-750-T.F.

A VENDRE — Maison: 5 pièces, centre du village de McCreary, Man. Près église et de tout. Meublée. Chauffage: huile. Poêle électrique. Beaucoup d'armoires. Grand jardin. Le tout pour $1,200 comptant. Cause de vente: santé. **S'adresser à Mlle Marie Cantin, McCreary, Man. Téléphone: 25.** 14-869-17P.

A VENDRE ou A LOUER — Ile-des-Chênes, Man. Maison neuve sur un lot et demi. 8 pièces, 1,600 pieds carrés, salle de récréation et double garage attenant. Tous conforts modernes à prix d'aubaine. Propriétaire transféré.
Composer 1-878-2993.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Rue des Trappistes — St-Norbert. Petit bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: gaz. Grand lot. $12,500.

St-Boniface — Rue Kavanagh. Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz.

St-Norbert — Rue St-Gabriel. 2 étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher. 2 salles de bains. 3 ans seulement. Propriétaire transféré.

St-Norbert — Maison 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. A besoin de réparation. Idéale pour hypothèque C.M.H.C. Seulement $12,750.

Avons clients avec bon montant d'argent désirant maisons dans la région de St-Boniface.
Si intéressé
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
15-880-16C.

AGENCE LUMEN
Realty
Edifice CKSB
607, rue Langevin
St-Boniface, Man.

ST-BONIFACE

Duplexe. Montant comptant requis: $3,000.
Immeuble: 5 logis. Montant comptant requis: $5,000.
Immeuble: 5 logis. Montant comptant requis: $5,000.

WINNIPEG

Duplexe. Montant comptant requis: $5,000.
Immeuble: 21 logis. Montant comptant requis: $20,000.
Immeuble: 25 logis. Montant comptant requis: $15,000.
Immeuble: 34 logis. Montant comptant requis: $30,000.
Immeuble: 36 logis. Montant comptant requis: $35,000.

BUREAU: 233-4951
Azarie Bruce: 256-3779
Paul-H. Fournier: 256-1520
Placide Chatelain: 253-9864
16-890-16C.

A VENDRE

St-Boniface — Restaurant avec logis: 4 pièces. Soubassement complet. Bail de dix ans. Bonnes heures de travail. Chiffre d'affaires: $120 par jour. Considérerait maison de ville en échange. A termes. Hypothèque à 6%.

La Broquerie — Maison: 6 pièces. Grand lot. Angle chemin 52 et rue principale. Endroit idéal pour station-service, restaurant, salon de barbier ou salle de billards. A termes faciles.

Pour plus d'informations
appeler 233-2683
E. COLLETTE REALTY
85, rue Hill, Norwood
16-893-17C.

A VENDRE

ST-BONIFACE, rue Bertrand
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. $14,500. Comptant: $2,000.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
10-836-T.F.

GEORGE DEMARE AGENCIES
247-7604 — 247-3079

A VENDRE

2 chambres à coucher — $10,900
Propre comme un sou neuf. Ce bungalow bien entretenu au lot paysagé a une véranda vitrée: 6' x 18'. Salle de séjour: 11' x 18', cuisine: 9' x 9', salon: 9' x 21'. Chambres à coucher: 9' x 9'. Soubassement: trois quart très bon. Propriétaire porterait hypothèque.

Des Meurons — $16,900
Famille nombreuse? La voilà! 4 chambres à coucher, grande cuisine. Douche au soubassement. Lot: 40 x 138'. Faites une offre.

Rue Lloyd — $11,900
3 ou 4 chambres à coucher, cuisine moderne, salle de récréation au soubassement, salle de famille au rez-de-chaussée. On peut négocier une possession assez prompte.

Echanges considérés sur toutes les propriétés ci-dessus
GEORGE DEMARE
247-7604 — 247-3079
13-863-16C.

FIDELITY TRUST CO.,
Division Immobilière
417, Academy Road
Winnipeg 9

A VENDRE

Village d'Ile-des-Chênes, 7 milles du périmètre. Maison: 3 chambres à coucher. Moderne. Puits artésien et fosse sceptique. Comptant requis: $3,000. Balance termes. Propriétaire porterait hypothèque.

St-Boniface — 4 chambres à coucher, $600.00. comptant. $$1,500. P.I.T.: $112.00. Bonne maison pour famille. Près écoles, église et moyens de transport.

Parc Windsor — Bungalow: 3 bonnes chambres à coucher. Hypothèque considérable à 8%. Situé au centre du Parc Windsor. Soubassement complet, garage, lot clôturé à l'arrière.

Norwood — $10,900. $550.00 comptant. P.I.T.: $108.00. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Grand lot. Près terrain de golf et club de curling.

Immeuble appartement — St-Boniface. 5 ans. 9 logis, près hôpital. Revenu annuel: $12,000. Dépenses annuelles: $7,563.

APPELER
GERARD PELLETIER
Bureau: 452-7417
Résidence: 253-1882
16-887-19C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

PARC WINDSOR
Tout près église Saints-Martyrs. Grand lot: 70' x 100'. Idéal pour bâtir une nouvelle maison. Plein prix: $5,000. Une aubaine.

NORWOOD
Maison de rapport. Près Précieux-Sang. Revenu mensuel: $165.00 Plein prix: $16,500. Comptant requis: $3,500.

PARC WINDSOR
Joli bungalow de 1,300 pieds carrés. Intérêt: 5½%. Belle localité, près des écoles, etc. Vacant. Possession immédiate.

ST-NORBERT
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Trois ans seulement. Propriétaire désireux de vendre.

ST-ADOLPHE
Grand bungalow de 1,200 pieds carrés. Soubassement complètement fini. Garage attenant. Lot paysagé ainsi que grand jardin avec arbres fruitiers.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE 256-2450
Jean ALLARD 247-9267
233-3025
15-883-16C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 10 juillet 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,100 bovins, 900 veaux, 5,500 porcs, 250 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 2,650 bovins, 550 veaux, 4,300 porcs, 280 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$33.50—34.00
Bons	$32.50—33.50
Moyens	$30.00—32.50
Communs	$25.00—30.00
Génisses	
Choix	$31.00—31.50
Bonnes	$30.00—31.00
Moyennes	$28.00—30.00
Communes	$25.00—28.00
Vaches	
Bonnes	$26.00—27.00
Moyennes	$24.00—25.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—23.50
Taureaux	
Bons	$28.00—29.00
Communs et gras	$20.00—27.00
Veaux	
Bons et choix	$40.00—45.00
Moyens	$35.00—40.00
Communs	$25.00—35.00

Porcs

Les porcs de $35.15—36.25 ($36.25 à la fermeture). Les truies de $25.95—26.35.

Agneaux et moutons	
Agneaux du printemps selon poids	$32.50—34.00
plus lourds	$28.50—31.75
Moutons, bons	$ 8.00— 9.50

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue pour les années 7 et 8 à l'école élémentaire St-Léon no 1425. La position de principal est libre à $150 par classe pour cette même personne. L'échelle de salaire:

Classe I	4500-5800	6x200
Classe II	5000-6900	7x250
Classe III	5600-8000	7x300

S'adresser par écrit en donnant qualifications à: Mme Edith Rondeau, sec., St-Léon, Man. 16-894-18C.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'ALBERT VOURIOT, du village de La Salle, au Manitoba, fermier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées sous forme de déclaration assermentée à l'étude des soussignés, Chambre 304, édifice Montreal Trust, 213, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 1er août 1969.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de juillet, A.D. 1969.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY et WALSH,
Procureurs de la succession.

Rapport du comité . . .

(Suite de la première page) d'animation sociale afin qu'un plus grand nombre de personnes soient au courant des besoins du milieu pour alors participer aux décisions en connaissance de cause, ou procéder à une construction sans passer par ces procédés, quitte à en porter la responsabilité pour l'avenir.

Les deux questions résument en somme les deux attitudes différentes qui ont animé les discussions du comité depuis près d'un an; attitudes qui ont provoqué cette impasse et la fin du mandat du comité de reconstruction.

G. B.

Les postes devront se mécaniser

OTTAWA — Un rapport sur les Postes canadiennes, préparé par des experts et déposé le 5 mai aux Communes, déclare que le service canadien des Postes devra se mécaniser et recourir à une automatisation poussée s'il veut éviter des hausses périodiques des tarifs postaux.

Ce rapport, préparé par une étude d'analyse de Toronto, s'intitule: "Etude de prospective de l'influence du milieu sur les Postes canadiennes".

Il déclare que les changements dans le milieu n'auront pas de portée majeure sur les Postes d'ici 1975.

"A compter de 1975, dit-il, la transmission par fac-similé, le téléscripteur, le vidéophone et le scribblephone en arriveront graduellement à remplacer plus de 5 pour cent du volume du courrier de première classe."

Chèques

Il ajoute que l'avènement de la société sans chèque amènera aussi une réduction de 7 pour cent du volume total du courrier à compter de 1993.

"Quant au courrier de deuxième classe, dont le volume vient de diminuer par suite des dernières modifications de tarif, précise-t-il, il connaitra à l'avenir une augmentation annuelle d'environ 1 pour cent."

Le rapport déclare qu'il n'y a pas de difficultés à prévoir relativement au recrutement de la main-d'oeuvre requise, "pourvu que les traitements et les conditions de travail soient comparables à ceux de l'industrie".

Image

Il mentionne aussi que l'image du service des Postes en tant qu'employeur devra devenir plus attrayante. "Elle soutient difficilement la comparaison avec des organismes comme la Compagnie de téléphone Bell ou Air Canada", dit-il.

Parmi les recommandations que le rapport adresse au ministère des Communications, on relève celles selon lesquelles il devrait mener une étude immédiate sur la rentabilité d'un service de messageries très rapide pour suppléer au service postal traditionnel et lancer une réclame plus intense favorisant l'utilisation du courrier pour la publicité directe par la Poste.

La Sécurité routière

Il est très important de savoir reconnaître les symptômes de maladies de sa voiture alors qu'on est au volant, afin de faire réparer les défauts dangereux avant qu'ils n'entrainent un accident.

C'est ce que fit ressortir au cours de sa campagne d'inspection printanière des voitures, le Conseil canadien de la sécurité. Selon le Conseil, la meilleure garantie de sécurité demeure des examens périodiques aux mains de mécaniciens attitrés.

Les mécaniciens sont tous d'avis que des freins défectueux constituent le plus grand des dangers. Si à une légère pression du pied, la pédale descend au plancher, si une roue arrière se bloque lorsque vous touchez aux freins, s'il y a attraction vers un côté ou l'autre lorsque la voiture s'arrête, faites vérifier vos freins. L'attraction vers la droite ou la gauche peut aussi indiquer un alignement défectueux.

Les experts signalent aussi que les défauts de mécanisme dans la direction viennent en seconde position au point de vue danger. Un volant qui a un peu trop de jeu est signe d'une boite de direction usée ou défectueuse, ou encore, de défectuosités dans les articulations à rotule, les coussinets de barre d'accouplement ou les tiges de transmission.

Une tuyauterie d'échappement par trop bruyante, des odeurs insolites et des portières qui ferment difficilement, tout cela devrait attirer l'attention et servir de signe d'alarme au conducteur averti. Sachez reconnaître les signes de danger et confiez votre voiture à des mains expertes. C'est ainsi qu'à partir de ce printemps vous contribuerez pour de bon à rendre les routes plus sûres.

☆ ☆ ☆

Le gonflement des pneus

Une pression d'air convenable dans les pneus assure un contact maximum là où il le faut — sur la surface de la route.

Au cours de la Campagne de directives sur les pneus, le Conseil canadien de la sécurité déclare que, pour conduire en toute sécurité, il faut porter une attention convenable au gonflement des pneus.

La pression d'air voulue par rapport au chargement est exposée dans le manuel du propriétaire, que l'on oublie souvent de consulter, ainsi que dans les tableaux diffusés sur une grande échelle par le Conseil canadien de la sécurité en collaboration avec l'Association canadienne du Caoutchouc.

Les automobilistes devraient conserver une jauge de pression dans le compartiment à gants de leur voiture, vérifier la pression d'air de leurs pneus au moins une fois par mois et, aussi, éviter les "fuites" ou une diminution de la pression d'air quand les pneus sont chauds à la suite d'une longue randonnée. La pression normale sur la grande route est plus élevée que quand les pneus sont frais.

L'automobiliste qui projette de se lancer sur une autoroute devrait fixer la pression d'air à quatre livres le pouce carré plus élevée que le niveau recommandé pour la conduite dans les conditions normales.

Le surgonflement et le sousgonflement des pneus entraînent un mauvais contact de la voiture avec la chaussée, ce qui empêche le conducteur de la tenir bien en main. Les pneus en souffrent et votre portemonnaie aussi, éventuellement.

Le sousgonflement rend le volant sans consistance, tandis que le surgonflement fait donner des coups brusques à la voiture et peut également endommager les pneus parce qu'ils roulent dur et ne peuvent absorber les accidents ordinaires de la chaussée.

Le gonflement convenable permet une meilleure maîtrise de la voiture, et contribue à la sécurité des routes, de déclarer le Conseil.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 7 au 11 juillet 1969
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W. No 2	75.2	75.2	75.2	75.2	75.2
C.W. No 3	71.6	71.6	71.6	71.6	71.6
Fourrage No 1	70.2	70.2	70.2	70.2	70.2
Fourrage No 2	67.2	67.2	67.2	67.2	67.2
Fourrage No 3	64.2	64.2	64.2	64.2	64.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	122	122	122	122	122
C.W. No 3 6 rangs	120	120	120	120	120
Fourrage No 1	98	98	98	98	98
Fourrage No 2	96	96	96	96	96
Fourrage No 3	93	93	93	93	93
SEIGLE —					
C.W. No 2	131⅞	131.4	131.6	130.6	128.4
C.W. No 3	126⅞	126.4	126.6	125.6	123.4
C.W. 2 rej.	127⅞	127.4	127.6	126.6	124.4
C.W. No 4	107⅞	107.4	107.6	106.6	104.4
Ergot	99⅞	99.4	99.6	98.6	96.4
Sur voie net	131⅞	131.4	131.6	130.6	128.4

OPTIONS — WINNIPEG

COLZA —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Juillet	224⅛	221⅜	217.4	215⅛	214⅝
Novembre	215	211⅜	210⅛	209.2	209.2
Janvier	212.4	209	206⅞	206	205.6
Mars	210.6	207⅛	205⅜	204⅜	204⅛
AVOINE —					
Juillet	74.6	74.6	74.6	74.6	74.6
Octobre	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
Décembre	75⅞	76	76⅛	76⅛	76⅛
Mai	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
ORGE —					
Juillet	102	102	102	102	102
Octobre	103.2	103.2	103.2	103.2	103.2
Décembre	103	103	103⅛	103⅛	103⅛
Mai	103.2	103.2	103.2	103.2	103⅛
LIN —					
Juillet	357.2	353.4	348.4	343.2	339⅝
Octobre	304	301.4	302⅜	303	303
Décembre	293	289	288.4	287.6	287
Mai	302.6	299	298⅝	297⅜	297
SEIGLE —					
Juillet	131⅞	131.4	131.6	130.6	128.4
Octobre	128.4	127⅛	127.2	126.4	125⅝
Décembre	126	124⅝	125	124⅛	123.2
Mai	131.4	130.4	131	129.6	129

ON DEMANDE

La Children's Aid Society of Eastern Manitoba invite des demandes de la part de parents nourriciers (House Parents) pour son foyer nourricier de Beauséjour, pour groupe de six garçons âgés jusqu'à dix-sept ans.

Une belle occasion pour un couple marié, possédant un intérêt spécial, de l'entrainement/ou de l'expérience avec les enfants. Le mari pourra continuer son travail régulier s'il est local, ou qu'il puisse en rentrer au foyer chaque soir. On permettrait un enfant. Le couple devra être bilingue.

La résidence du groupe, située sur un grand lot, est une maison de construction nouvelle de 2 étages, comprenant une garçonnière attrayante (avec salle de bain) pour les parents nourriciers. On fournira de l'aide à temps partiel pour les soins des enfants et du ménage.

Située dans Beauséjour, une jolie communauté de 2,500 (2,700) habitants, à 37 milles seulement de Winnipeg, avec des facilités éducationnelles, communautaires, sociales, récréatives et de services excellentes.

Bon salaire qu'on pourra négocier. Devra entrer en fonction aussitôt que possible.

Pour plus de renseignements ou pour prendre un rendez-vous pour une interview, veuillez contacter Mlle G. L. Haggulund, surintendante, ou Mlle L. Brisson, à 123 B, rue Marion, St-Boniface 6, Manitoba. (Téléphone: 233-7181).

Directeur général

L'ENTREPRISE—
La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba Inc.

ENDROIT DE TRAVAIL—
St-Boniface, Manitoba.

FONCTIONS—
- Administration complète de la Centrale.
- Représenter le Conseil d'Administration auprès du Département des Caisses Populaires.
- Travail de recherche et voir à la coordination de toutes les Caisses Populaires dans la Province.
- Responsable de la direction des opérations, y compris la gestion financière, l'élaboration des projets et les relations communautaires.
- Tout autre travail pour le bon fonctionnement de la Centrale et le mouvement des Caisses Populaires au Manitoba.

QUALIFICATIONS—
- Esprit souple et innovateur.
- Expérience professionnelle dans l'administration, de préférence dans le mouvement de Caisses Populaires.
- Expérience en comptabilité et étude et analyse d'états financiers.
- Energique, dynamique et désireux de voir au progrès de la Centrale.
- Bilingue.
- Agé de 25 à 40 ans.

TRAITEMENT—
Le traitement offert est de $8,000.00 ou plus selon l'expérience et les qualifications.

C'est en toute confiance, suivant l'éthique professionnelle que nous recevrons les candidatures à ce poste ainsi que le curriculum vitae. On est prié d'inscrire la mention "Directeur Général" sur son envoi et d'expédier celui-ci à M. Gabriel J. Forest, C.A.

607, rue Langevin, St-Boniface, Manitoba. — **Forest, Guenette et Cie, Comptables Agréés.**

La commission scolaire de Gravelbourg

désire les professeurs suivants:

- 1 pour classe française—2e année
- 1 pour grade six—div. 2e et 3e années
- 1 pour science en 8e, 9e et 10 années
- 1 pour histoire en français et "Social Studies" en 8e, 9e et 10e années
- 1 pour français en 8e, 9e et 10e années

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications à:
A.-H. Lepage, sec.-trés.
Gravelbourg, Sask.

Après le samedi

19 juillet 1969

MARCOUX, DUREAULT BÉTOURNAY & TEFFAINE

continueront la pratique du droit dans l'immeuble CHILDS

211, ave du Portage
Winnipeg 2, Manitoba
Téléphone 942-0038
Zone 204